LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE



Vol. 57—No 3… ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 31 DECEMBRE 1969 PRIX 10c

1870 1970

LE CENTENAIRE DU MANITOBA

1870 1970

Calendrier des activités

1er janvier — Globe-trotters de Harlem, Aréna de Winnipeg
1er-4 janvier — Festival d'hiver, Assiniboia Downs

1er-10 janvier — Tournoi de hockey, Aréna de Winnipeg

3-4 janvier — Championnats manitobains de gymnastique (accessibles à tous), Gymnase du Red River Community Collegiate

4 janvier — Cérémonie oecuménique, Le Pas

6 janvier — Récital de l'école de Musique, Auditorium du Centenaire de Brandon

7 janvier — "Célébrations": le Royal Winnipeg Ballet et l'Orchestre symphonique — Programme d'une heure télévisé en couleur, 8 h 30 à 9 h 30, heure locale

8-10 janvier — Championnats régionaux du Manitoba de patinage artistique, Aréna de Winnipeg

13-18 janvier — Spectacle sportif, Aréna de Winnipeg

16-18 janvier — Congrès de la Fédération Métisse, Hôtel Marlborough de Winnipeg

17 janvier — Danse et fêtes, St-Laurent
Hommage aux pionniers ukrainiens et banquet, Ukrainian Labor Temple de Winnipeg

23-24 janvier — Championnats de curling des écoles, Club Heather de St-Boniface

23-25 janvier — L'Orchestre symphonique de Winnipeg dans une tournée du Nord, Le Pas et Flin Flon

24-25 janvier — Courses de patinage du Manitoba, Parc Sargent de Winnipeg

28 janvier — Jeunesses Musicales et Quatuor à cordes, Auditorium du Centenaire de Brandon

30-31 janvier — L'Orchestre symphonique de Winnipeg et le Western Manitoba Philharmonic Choir, Auditorium du Centenaire de Brandon

31 janvier — Spectacle aquatique du Centenaire, Piscine du Centenaire de Winnipeg

Inégalité entre francophones et anglophones dans le monde du travail

La commission B-B propose des solutions radicales pour corriger cette disparité



Le 18 décembre, le nouveau ministre provincial de la Santé et des Services sociaux, M. René Toupin (à gauche), était assermenté en présence du lieutenant-gouverneur, M. Richard S. Bowles (à droite), et du premier ministre Ed Schreyer (au centre). Le remaniement du cabinet manitobain eut lieu le 17 décembre.

La commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada a publié le 17 décembre le troisième livre de son rapport qu'elle a intitulé "Le monde du travail".

La commission B-B a résumé en ces termes les constatations majeures de ses études et recherches:

"Dans tous les domaines du monde du travail que nous avons passés en revue, les francophones sont désavantagés par rapport aux anglophones. Sur le plan national, provincial ou local, au sein des industries ou des professions, leurs revenus sont nettement inférieurs à ceux des anglophones. On constate des disparités analogues quant au niveau d'instruction. Dans le monde du travail au Canada, que l'on considère l'entreprise privée, la fonction publique fédérale ou les forces armées, les francophones ont beaucoup moins de chances d'occuper les postes supérieurs.

"En outre, ceux d'entre eux qui occupent des postes élevés doivent, très souvent, utiliser l'anglais au travail. Finalement, et même si l'on fait abstraction de la forte emprise étrangère sur l'économie du pays, la part de l'industrie canadienne qui appartient aux francophones est extrêmement mince."

"L'inégalité entre francophones et anglophones, précise le rapport, n'est pas un fait nouveau, mais l'ampleur des différences établies par nos recherches fait ressortir la nécessité de s'attaquer résolument aux causes de ces disparités pour que la Confédération canadienne se développe selon le principe d'égalité".

Pour corriger cet état de choses, la commission propose donc deux niveaux de solution. Premièrement, elle présente des mesures visant à faire passer le bilinguisme du plan individuel où il se situe présentement à celui des institutions, que ce soit au sein de l'administration fédérale ou au sein des grandes entreprises privées du Québec.

Deuxièmement, les commissaires précisent que les réformes qu'ils proposent au niveau du bilinguisme ne corrigeront pas la situation socio-économique des Canadiens français s'il n'y a pas en même temps une politique d'ensemble visant à donner aux francophones des chances de succès égales à celles de leurs compatriotes. Et à ce sujet, la commission fait des suggestions relativement à la formation de francophones qualifiés notamment dans l'administration et la direction des entreprises, à l'équilibre dans les subventions de recherche, aux programmes de développement régional, aux investissements.

Parmi les artisans de cette transformation, la commission inclut les divers niveaux de gouvernement, l'élément anglophone du Québec et les francophones eux-mêmes.

La M.T.S. prépare une étude sur le financement de l'éducation

Le président de la Manitoba Teachers' Society, M. Ed Kowlachuk, a annoncé à la mi-décembre que la Société vient d'entreprendre une étude approfondie sur le financement de l'éducation au Manitoba.

La M.T.S. a pris cette décision à la suite de l'inquiétude croissante des contribuables manitobains devant la hausse constante des frais de l'éducation dans la province.

L'étude en question examinera les bases du système actuel de subventions et de revenus scolaires, cherchera à déterminer les coûts de l'éducation d'ici 1975 et les moyens de contrôler les dépenses scolaires.

Les conclusions de cette enquête devraient permettre d'établir les priorités afin que chaque dollar dépensé dans le domaine de l'éducation puisse porter sa pleine valeur. Les autorités de la M.T.S. croient qu'en dressant une liste de priorités dans les dépenses, on pourra éviter, de la part des experts financiers, des contrôles trop rigides qui réduiraient les dépenses sans tenir compte de tous les objectifs du ministère de l'Education et de la Jeunesse ou des commissions scolaires.

La M.T.S. a confié cette étude à son comité de finances et d'administration scolaires dirigé par M. Harvey Kingdon de Birtle. Elle a aussi retenu les services du professeur Brock Rideout, de l'Ontario Institute for Studies in Education. Le professeur Rideout est une des autorités canadiennes en matière de finances scolaires.

On prévoit que l'étude en cours sera terminée en août 1970. La M.T.S. a averti le ministre de l'Education de son projet. Elle lui a même demandé de ne pas présenter à la prochaine session de la législature de projets de loi qui comporteraient d'importants changements dans la législation scolaire actuelle.

En page deux

Le rapport sur La Liberté et le Patriote présenté le 7 décembre au congrès de la Société Franco-Manitobaine.

Les réunions de la S.F.M. seront ouvertes au public

Le président de la Société Franco-Manitobaine, M. Etienne Gaboury, a communiqué, dans une interview accordée par téléphone à La Liberté et le Patriote, qu'à l'avenir les réunions de l'exécutif de la S.F.M. seront ouvertes au public et que certaines d'entre elles se tiendront dans des centres franco-manitobains et non pas exclusivement à St-Boniface.

M. Gaboury a affirmé que la S.F.M. n'avait rien à cacher et qu'elle désire que la population manitobaine soit adéquatement renseignée sur toutes les questions qu'on y discute.

En rendant ainsi ses réunions accessibles au public, l'exécutif de la S.F.M. espère pouvoir rencontrer les gens, les informer, les sensibiliser à ses divers programmes et problèmes, les sensibiliser aussi aux problèmes locaux, recevoir en l'occurrence des représentations, et voir à former des cercles locaux.

Les réunions de l'exécutif se tiennent le premier et le troisième lundis de chaque mois. En 1970, la première réunion mensuelle se tiendra au Centre Culturel de St-Boniface, tandis que la deuxième réunion mensuelle aura lieu en divers centres franco-manitobains qui ont déjà invité l'exécutif de la S.F.M.

M. Gaboury a souligné que ces réunions à l'extérieur dépendent de l'intérêt de la population. Les représentants de la communauté franco-manitobaine ne veulent pas imposer leurs réunions de l'exécutif à aucun centre que ce soit.

Voici la liste des centres franco-manitobains qui accueilleront l'exécutif de la S.F.M. au cours des prochains mois: Somerset, 19 janvier; St-Pierre, 23 février; La Broquerie, 16 mars; Powerview, 13 avril; St-Lazare, 16 mai; Ste-Rose-du-Lac, 13 juin; Elie, 6 juillet.

Le président de la S.F.M. a aussi fait remarquer que ces réunions serviraient aussi d'occasion à une rencontre sociale avec la population de l'endroit. Il a en outre annoncé qu'au début de janvier la S.F.M. ferait connaitre la part qu'elle se propose de fournir aux fêtes et manifestations qui auront lieu au cours de l'année centenaire du Manitoba.

Subvention de $155,000 à l'Université de Manitoba pour des recherches sur les ressources en eau

OTTAWA — Le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. J. J. Greene, a annoncé que trois universités recevront des subventions d'une somme totale de $385,000 pour des recherches sur les ressources en eau.

Il s'agit d'une subvention au développement de $155,000 accordée à l'Université de Manitoba, et de subventions de $130,000 et de $100,000 à l'Université de la Saskatchewan et à l'Université McMaster respectivement.

Ces subventions ont été octroyées aux fins de recherche en hydrologie et en gestion des ressources en eau, sur la recommandation du Comité consultatif national de la recherche sur les ressources en eau.

Grâce à cette aide financière, l'Université de Manitoba sera en mesure d'élargir le programme de recherche interdisciplinaire qui se poursuit à son Centre de recherche hydrologique Agassiz. Ces études, portant principalement sur le bassin de la rivière Souris, mettent l'accent sur le droit, l'économique, les sciences politiques, le génie et l'agriculture ainsi que sur la qualité de l'eau et les eaux souterraines.

L'Université de la Saskatchewan emploiera sa subvention à la poursuite des recherches effectuées au lac Bad dans le cadre du programme de la Décennie hydrologique internationale, entreprise scientifique mondiale amorcée en 1965.

La subvention accordée à l'Université McMaster facilitera l'expansion d'un programme de recherche sur l'eau et le traitement des eaux-vannes que poursuit son Département de génie chimique.

La langue et la culture française doivent entrer dans les rouages de l'administration fédérale

Dans le troisième livre de son rapport sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada, rendu public le 17 décembre, la commission royale d'enquête présidée conjointement par MM. Jean-Louis Gagnon et Davidson Dunton a fait vingt-quatre recommandations demandant au gouvernement fédéral de rénover et restructurer son administration de façon à permettre à des Canadiens francophones d'y faire carrière dans leur langue, à tous les niveaux de responsabilité.

Voici le texte de ces recommandations:

La fonction publique fédérale les sociétés de la Couronne et autres organismes fédéraux

1. Nous recommandons que le gouvernement fédéral adopte l'unité francophone comme un principe fondamental d'organisation et de gestion, et qu'en conséquence il procède, dans chacun des ministères, sociétés de la Couronne et autres organismes fédéraux, à la création et au développement d'unités administratives où le français soit langue de travail; ces unités seraient établies en divers lieux, et varieraient par la taille et la fonction.

2. Nous recommandons: a) que, dans chacun des ministères, sociétés de la Couronne et autres organismes fédéraux, on établisse des unités francophones (section régionale, section centrale, cellule de travail) qui correspondent, par leurs fonctions et leurs structures, aux unités administratives qui existent déjà; b) que leurs services auxiliaires soient réorganisés en sections anglophones et francophones, ou d'une autre manière appropriée, de façon à assurer la gamme normale des fonctions en anglais et en français; c) que, au sein des grandes sections régionales de langue française, on prévoie la création, au besoin, d'unités anglophones organisées sur le modèle des unités francophones.

3. Nous recommandons que les nominations aux postes de sous-ministre, sous-ministre associé, sous-ministre adjoint et aux équivalents dans les sociétés de la Couronne et autres organismes fédéraux, soient effectuées de façon à assurer, à ce niveau, l'équilibre des rôles entre francophones et anglophones.

4. Nous recommandons que tous les organismes fédéraux de planification et de consultation, y compris les groupes d'étude, assurent l'équilibre des rôles entre anglophones et francophones.

5. Nous recommandons: a) l'emploi du français pour les communications orales et écrites émanant des unités francophones et destinées aux autres organes de la fonction publique fédérale; b) l'emploi de l'une ou l'autre langue dans les communications orales ou écrites émanant de l'intérieur de la fonction publique et destinées aux unités francophones.

6. Nous recommandons: a) que dans un délai ne dépassant pas deux ans, les avis, les directives, les formulaires et toute information ou instruction officielle écrite (les manuels exceptés) en usage dans les ministères, sociétés de la Couronne et autres organismes fédéraux, soient diffusés dans les deux langues, et que dès maintenant tous les nouveaux documents de cette nature le soient simultanément en anglais et en français; b) que dans un délai maximal de cinq ans, tous les manuels en usage soient traduits en français et que dès maintenant tout nouveau manuel soit publié simultanément en anglais et en français; c) que pour la traduction de ces documents, l'ordre de priorité soit déterminé selon les besoins des unités francophones.

7. Nous recommandons qu'on modifie immédiatement la Loi sur l'emploi dans la fonction publique et ses Règlements, ainsi que les conventions collectives entre l'administration fédérale et ses employés, et qu'on modifie également les lois, règlements et conventions du même ordre intéressant les sociétés de la Couronne et autres organismes fédéraux, de sorte que, dans le domaine des relations entre employés et employeur, les communications s'effectuent en anglais ou en français au choix de l'employé.

8. Nous recommandons que tous les postes des ministères, sociétés de la Couronne et autres organismes fédéraux soient classés suivant leurs exigences linguistiques, et qu'on tienne compte de celle-ci en établissant les rémunérations qui s'y attachent.

9. Nous recommandons que la Direction de l'enseignement des langues adopte l'enseignement de l'anglais et du français aux besoins du système des unités de langue française et de langue anglaise.

10. Nous recommandons que dans l'enseignement des langues aux fonctionnaires fédéraux, on accorde une importance accrue à la connaissance passive.

11. Nous recommandons que la Direction de l'enseignement des langues mette au point le plus tôt possible des cours de tous niveaux où l'on utilisera un vocabulaire adapté aux besoins des fonctionnaires canadiens.

12. Nous recommandons: a) que la Direction de l'enseignement des langues de la Commission de la fonction publique institue en priorité des cours visant à améliorer le français utilisé dans l'administration fédérale; b) que ces cours soient d'abord offerts aux francophones ainsi qu'aux anglophones entièrement bilingues qui sont ou seront affectés à une unité francophone, ou à tout autre poste où l'on traite régulièrement avec des francophones.

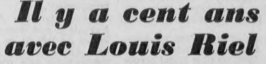
13. Nous recommandons qu'on établisse dans les plus brefs délais un vocabulaire bilingue propre à faciliter le travail dans la fonction publique.

14. Nous recommandons: a) que prenne fin immédiatement

(Suite à la quatrième page)

NOTE

Nous publierons dans les prochains numéros les autres recommandations contenues dans le troisième livre du rapport de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.



Des émissaires d'Ottawa

Etabli depuis le huit décembre, le gouvernement provisoire de l'Assiniboia règne en maitre en cette fin d'année 1869. John Bruce en est le président et Louis Riel, le secrétaire.

Même si tout le succès en est dû à l'initiative des Métis français, Riel reconnait que le nouveau gouvernement doit élargir au plus tôt ses cadres. Il faut y rallier l'appui des colons anglais et gagner leur collaboration.

Les Américains, pour leur part, ne manquent pas de s'intéresser à la nouvelle situation politique qui prévaut au Fort Garry. Ottawa n'est pas sans le remarquer et n'entend pas se faire devancer.

Car il faut le reconnaitre, l'équipe Bruce-Riel se tire bien d'affaire à la Rivière-Rouge et réussit à y faire régner la paix. En dix jours, le gouvernement provisoire parvient à mettre plus d'ordre et à assurer une meilleure administration que le gouvernement MacTavish n'a pu le faire durant les six mois précédents.

Cependant, Louis Riel n'est pas sans inquiétude. La veille de Noël, il apprend qu'un émissaire du Canada vient d'arriver à St-Norbert. Il s'agit de l'abbé Thibault, prêtre bien connu dans la colonie; il a été longtemps vicaire général du diocèse de St-Boniface, puis curé de St-François-Xavier. L'abbé Thibault est accompagné de Charles de Salaberry. Riel ne sait trop que faire. Il ne se sent guère disposé à recevoir d'autres gens du Canada (c'est-à-dire, d'Ottawa).

Noël 1869

"Noël 1869, écrit Louis Schmidt dans ses notes, fut salué, à la Rivière-Rouge, d'une façon toute militaire, par une salve de dix-huit coups de canon tirée des murs du fort Garry. La messe de minuit fut célébrée comme de coutume à la cathédrale de Saint-Boniface, mais on remarquait peu d'hommes parmi l'assistance. Le lendemain, l'abbé Thibault arrivait de Saint-Norbert. Riel redoutait l'influence du vieux misisonnaire. Il n'osa cependant mettre obstacle à son entrée dans le territoire, se contentant de confisquer ses papiers et de le tenir virtuellement prisonnier dans la demeure épiscopale."

Entre-temps, un autre visiteur du Canada s'annonce. Sir Charles Tupper, ministre d'Ottawa, en tournée dans l'Ouest, demande à Riel la permission d'aller au village de Winnipeg pour voir ce qui s'y passe. Riel refuse.

Le lendemain, au presbytère de St-Norbert, le docteur Tupper rencontre le curé Ritchot et discute de la situation à la Rivière-Rouge. Une jeune religieuse, Soeur Macdougall, sert d'interprète. C'est la première fois que la cause métisse et celle du Canada sont discutées franchement entre représentants de qualité.

Cette rencontre s'annonce fort utile quand, soudain, on apprend dans la colonie l'arrivée d'un troisième visiteur du Canada. Cette fois, c'est Donald A. Smith, directeur général de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Montréal. En entrant au Fort Garry, Donald Smith prend bien soin de ne pas faire que sa commission émane du gouvernement du Canada. Représentant de la Compagnie, il parait donc tout naturel qu'il s'installe au Fort.



M. Charles-Etienne Huot, de A. Huot Ltée, a le plaisir d'annoncer que M. Jean-Guy Demers fait maintenant partie de la Maison. Natif de Montréal, M. Demers fit ses études à l'école Gérard Fillion et devint président de la même école. Après ses études, il entra chez Morgan's de Montréal où il fit un stage d'un an comme vendeur. L'année suivante, il devint vendeur pour Harvey Woods Ltd. de Winnipeg. Il était à leur service depuis trois ans avant de se joindre à la Maison Huot.

ÉDITORIAL

Le Centenaire du Manitoba

Le Manitoba entrera bientôt dans son deuxième centenaire d'existence. La province la moins riche du Canada, après les Maritimes, le Manitoba n'en est pas moins une qui a soumis à une dure épreuve les principes qui sont supposés avoir présidé à la formation de la Confédération canadienne. Il suffit de lire l'histoire de cette époque pour s'apercevoir que le "pays du bison" servit vraiment de clé de voûte à l'expansion du Canada d'une mer à l'autre.

Cependant, cette histoire est plus tragique que glorieuse. Ce n'est pas sans un serrement de coeur que les gens droits et sincères repassent les événements qui devaient, éventuellement, entraîner la perte de Riel et l'anéantissement psychologique et social de toute la population métis de l'Ouest.

Ils n'étaient certes pas très instruits ni bien cultivés ces Métis de 1869. — Et les grands et les puissants de l'époque ne se gênaient pas de le leur laisser sentir. — Vivant trop près de la nature pour sentir l'utilité personnelle de l'instruction, les Métis en reconnaissaient quand même les avantages chez quelques-uns de leurs chefs. Tout en se contentant d'une vie frugale et sans complication, ce peuple ne manquait pas de fierté. Il avait une conscience très nette de la dignité de la personne humaine et de ses droits les plus fondamentaux. Il se reconnaissait une identité propre, des caractéristiques distinctes qu'il voulait conserver, et faire accepter comme tels.

Les historiens en jugent peut-être autrement, mais il nous semble voir dans les réclamations des Métis francophones de la Rivière-Rouge en 1869 la première chance que la Confédération canadienne ait eue de faire de tout le pays une institution officiellement bilingue. On sait ce qui est arrivé. Inutile d'y insister.

Cependant, alors que le Manitoba s'apprête à inaugurer dans la joie son année centenaire, il est difficile de ne pas remarquer que sa population métisse, un de ses groupes co-fondateurs, n'a pas été favorisée du même progrès et du même développement que les autres. A l'exception de quelques individus qui ont réussi, malgré de sérieux handicaps, à se tailler une place respectable dans la société canadienne, la nation métisse a été réduite au cours de ces cent ans à un état de sous-développement culturel, économique et social qui ne fait aucunement honneur à l'ensemble des Canadiens. Bien plus, par son complexe de supériorité et son attitude arrogante, le Blanc en est venu à détruire chez plus d'un Métis la fierté de ses origines, à le rendre presque honteux de son identité, à l'acculer enfin au ghetto physique et social.

S'il veut se féliciter des progrès de sa province, le Manitobain devra, dès le début de ce second centenaire, se proposer non seulement de faire justice à la figure de Louis Riel, mais aussi et surtout de redonner aux descendants d'un des peuples fondateurs du Manitoba une place équitable et appréciée dans la vie de la province. **J.-P. A.**

Fin d'une décennie

Une revue américaine vient d'intituler son édition de fin d'année: "Good-by to the '60's". Ce "good-by", chez nos voisins du sud, ressemble plutôt à un soupir de soulagement qu'à un adieu nostalgique. Certes, les années '60 leur ont valu de glorieux moments: par exemple, la conquête de l'espace et de la lune. Mais aussi que de jours sombres: le meurtre d'hommes publics prestigieux, la vague destructrice des émeutes raciales, la violence dans les campus universitaires, le désarroi de plus en plus accentué des esprits et des moeurs, l'enlisement de la jeunesse dans la drogue, le pourrissement de la guerre au Vietnam.

Ce bilan lourd et inquiétant se retrouve en partie ici, au Canada, et peut-être davantage dans les provinces populeuses comme le Québec et l'Ontario. Nous faisons partie du même continent et les frontières ne nous mettent pas à l'abri des idées et des transformations sociales ou culturelles qui affectent nos puissants voisins.

A tout considérer cependant, la dernière décennie représente pour le Canada un actif assez impressionnant. Il y a eu, pensons-nous, un éveil de la conscience nationale. Il a fallu, peut-être, les bombes du F.L.Q. pour secouer la léthargie et la suffisance des gouvernements et de la majorité du pays, mais l'on s'est mis finalement à examiner avec sérieux ce que doit être le Canada s'il veut subsister. Tout n'est pas encore réglé, loin de là, mais des gestes positifs et fermes ont été posés par le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux, ce qui donne espoir pour l'avenir. Que l'on pense, en particulier, au rapport de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme. Quoi qu'en pensent certains esprits comme Charles Lynch, la Winnipeg Tribune ou la Winnipeg Free Press, cette Commission a présenté des recommandations hardies mais non irréalisables si, une fois pour toutes, la majorité se décide à sortir de son conservatisme étroit et cesse de se comporter en propriétaire satisfait pour qui l'argent compte plus que l'épanouissement des personnes.

Un autre point positif à signaler en cette fin de décennie, c'est l'éveil des groupes trop longtemps tenus à l'écart, tels que les Indiens. Des leaders émergent parmi eux et réclament pour les leurs le droit d'être entendus et consultés.

Il est à souhaiter que les années '70 entraineront une réforme radicale de la mentalité et des méthodes qui animent trop de secteurs de la fonction publique tant provinciale que fédérale, et plus particulièrement ceux qui touchent directement aux personnes, le ministère des Affaires indiennes, les ministères provinciaux de l'Education et de la Jeunesse, les ministères de la Santé, de la Famille, du Travail.

Un autre souhait pour la prochaine décennie, c'est de voir chez tous les Canadiens plus de modération dans les dépenses et le train de vie, plus d'ambition et d'application au travail, plus de compréhension, de communication et de générosité envers les défavorisés du pays, plus d'intérêt pour les justes aspirations des pays en voie de développement.

Pour les francophones du Manitoba et de la Saskatchewan, souhaitons un nouvel enthousiasme dans la poursuite de leurs objectifs culturels, économiques et sociaux, un plus grand rayonnement de leurs valeurs humaines et spirituelles.

A tous donc, une heureuse année 1970. **J.-P. A.**

Plus on est pauvre, plus la jùstice est raide

SAN FRANCISCO — Le ministre canadien de la Justice, M. John Turner, déclarait qu'une étude sur l'administration judiciaire en Amérique du Nord a démontré que les personnes moins fortunées sont celles qui sont le plus mal traitées.

Dans un discours prononcé à la réunion de l'Association des juges de l'Amérique du Nord, le 1er décembre, M. Turner a ajouté que même si la justice est administrée uniformément et de façon équitable, "cela peut quand même produire des tribulations parmi certaines couches de la population".

"Et c'est le moins favorisé qui est le plus exposé. C'est lui qui devra payer le plus cher, avec le moins de compréhension.

"Ce sont aussi les moins fortunés qui sont les victimes des abus de la justice, et devant lesquels ils ne peuvent se défendre."

Un crime

"En d'autres mots, le gouvernement a des règlements pour accorder des bénéfices aux moins fortunés, avec la loi de l'assistance publique et du bien-être et d'autres règlements pour distribuer ses largesses aux riches par l'entremise de permis, subsides et des contrats gouvernementaux."

C'est dans ces domaines que les cours, de même que les personnes affectées à l'administration de la justice, ont renié le pauvre, a-t-il dit.

"Aussi, c'est peut-être dû au fait que, comme l'ont démontré certaines études, différentes lois, comme celles qui régissent le vagabondage et l'ivrognerie, et les cours qui les administrent, ont fait en sorte que c'est pratiquement un crime pour un pauvre que de se présenter sur la place publique."

Deux lois

M. Turner a ajouté que pour faire contrepoids à ce problème, il faudra instituer plus de services communautaires et intensifier les programmes d'éducation populaire.

"Je suis fier de pouvoir dire, a-t-il ajouté, que durant la période d'un an et demi que j'ai occupé le siège du ministre de la Justice, j'ai pu constater un esprit d'initiative dans ce domaine de la part des écoles canadiennes de droit, qui suivent ainsi l'exemple de leurs homologues américaines qui se sont déjà lancées dans la pratique d'une justice préventive."

Le ministre canadien a ajouté que même si les procédures doivent être les mêmes pour riche et pauvre, la justice est souvent administrée de façons différentes.

On peut trouver deux systèmes de loi familiale. La loi familiale des riches, créée, développée et administrée par les cours, et la loi familiale du moins fortuné, une loi publique, administrée principalement par des agences provinciales, d'Etat ou locales, et qui n'ont pas de caractère juridique.

"Ces agences sont parfois plus intéressées à réduire le coût de l'aide au lieu de satisfaire au maximum aux droits et besoins du récipiendaire."



Récemment, le Comité des parcs de Winnipeg métropolitain présentait à Mme Nimchonok, du 400, boulevard Lamont, une plaque attestant qu'elle fut la millionième personne à visiter le jardin zoologique du parc Assiniboine en 1969. Ceci arriva le 5 novembre, alors que Mme Nimchonok accompagnait deux de ses quatre enfants au parc. De gauche à droite ci-dessus, avec Mme Nimchonok, MM. Lorne Leech, conseiller et membre du Comité des parcs; Andrew Robertson, conseiller; Peter Burtniak, ministre provincial du Tourisme et de la Récréation; Martin Benum, directeur adjoint du Comité des parcs et de la protection.

L'équilibre du marché financier international semble seulement temporaire

MONTREAL — Le marché financier international semble présentement en meilleur équilibre que jamais depuis 1961. Mais cet équilibre risque d'être seulement temporaire.

Telle est la mise en garde qu'on trouve dans la Revue des Affaires de décembre de la Banque de Montréal, où il est question des perspectives de certaines grandes monnaies.

Un indice du retour du marché financier à un meilleur équilibre est justement la baisse marquée du prix de l'or sur le marché libre, soit de $44 E.-U. l'once en mai à tout près du prix "officiel" de $35 E.-U. l'once au début de décembre.

Les principaux facteurs de ce phénomène sont l'atténuation des forces inflationnistes aux Etats-Unis; le rajustement des taux de change du franc français et du mark allemand; l'amélioration de l'état de la balance des paiements de la Grande-Bretagne; et la décision d'ajouter $9.5 milliards E.-U. aux réserves monétaires internationales, sous la forme de droits de tirage spéciaux au cours des deux prochaines années.

Mais la B de M dit que "l'équilibre actuel, si heureux soit-il, semble devoir être plutôt temporaire, à moins qu'il ne survienne de grands changements de politique".

La force des exportations allemandes sur les marchés du monde — et, partant, celle du mark dans les paiements internationaux — ne semblent pas souffrir de la réévaluation. Cinq industries allemandes forment 70 pour cent des exportations allemandes; ces industries se sont fait de solides positions à l'étranger et, grâce à leurs marges élevées de bénéfice, elles sont capables de les défendre.

D'autre part, pour les Allemands, l'inflation reste tolérable jusqu'à 2 pour cent par année, mais plusieurs autres grands pays commerçants sont prêts à accepter 3 ou 4 pour cent. "Tant qu'il y aura cet écart, dit la revue de la banque, le problème du mark sous-évalué va périodiquement assombrir la scène monétaire internationale".

Les perspectives du franc français se sont trouvées meilleures du fait de sa dévaluation du mark. Sur les tiers marchés, les prix ont évolué nettement en faveur de la France et contre les exportations allemandes. "Quant à savoir si la France va tirer pleinement parti des possibilités qui s'offrent à elle, cela dépend surtout du succès des efforts du gouvernement pour freiner la demande intérieure. Les mesures jusqu'ici présentées... paraissent suffisantes pour freiner l'investissement. Toutefois, l'on a fait très peu jusqu'ici pour contenir les dépenses de consommation".

Au sujet de la livre anglaise, voici ce qu'en dit la revue de la B de M: "quant à la question de savoir si les récentes statistiques favorables du commerce annoncent ou non une reprise durable pour la monnaie sterling, cela dépend surtout des événements à l'intérieur même du Royaume-Uni, c'est-à-dire du succès du gouvernement à empêcher le coût de la main-d'oeuvre au Royaume-Uni de monter plus vite qu'à l'étranger". Toutefois, les grèves continuent et les syndicats ouvriers ont obtenu des majorations de salaires qui dépassent de beaucoup les 3.5 pour cent des directives officielles.

Devant la rapide accumulation en quelque temps des réserves d'or et de devises étrangères au Japon — elles sont passées de $2.9 milliards E.-U. à $3.5 milliards entre décembre 1968 et novembre 1969 — on se livre à des conjectures touchant la réévaluation imminente du yen japonais.

Au sujet de la lire italienne, la banque signale qu'en dépit du surplus constant de la balance des paiements au compte courant, l'Italie a connu un exode considérable et persistant de capitaux. Cet exode est attribuable à l'attrait des taux d'intérêt élevés sur le marché des eurodevises, et aussi à un manque de confiance des investisseurs italiens dans la solidité de leur propre économie, en proie à l'agitation ouvrière et aux crises gouvernementales.

"Il est vraiment possible, laisse entendre la banque, de voir reparaître des déséquilibres chroniques des paiements dans un avenir pas trop éloigné... D'autre part... les réserves monétaires mondiales n'ont pas augmenté aussi vite que le commerce international, et il semblerait que la situation des disponibilités internationales va demeurer serrée... Les déséquilibres des balances des paiements restent donc une préoccupation capitale du point de vue de la stabilité monétaire internationale, car leur financement va continuer d'être difficile."

Du café à huit cents l'heure

Les paysans travaillent dans une plantation de café, à Alajuela, Costa Rica. Le café récolté dans les montagnes de Costa Rica est réputé parmi les meilleurs du monde. Les salaires sont extrêmement bas: environ huit cents l'heure, pour les femmes. Mais, à l'encontre de beaucoup d'autres pays d'Amérique latine, beaucoup de paysans possèdent quand même un coin de terre à cultiver.

Montmartre en Saskatchewan

Une monographie fort intéressante sur un village de la Saskatchewan, parue récemment, soulève le problème de l'avenir de la culture française en Saskatchewan.

Oeuvre de M. Bernard Wilhelm, docteur ès lettres, du département de langues vivantes de l'université de la Saskatchewan, cette monographie est consacrée au village de Montmartre, situé à environ cinquante milles au sud-est de Regina et fondé en 1893 par des colons venus de France, auxquels vinrent par la suite s'adjoindre des Belges et des Canadiens français.

M. Wilhelm décrit ainsi la situation du français à Montmartre:

"Nous sommes en face d'un décrochage accéléré du français à Montmartre, décrochage qui s'effectue en trois paliers: une tradition linguistique assez ferme chez les plus de quarante ans, une érosion nette chez les adolescents et les jeunes ménages, et une détérioration accélérée chez les enfants en âge de scolarité.

"Les Canadiens français de Montmartre se trouvent pris dans une période de transition. Les vieilles structures villageoises ont craqué, et l'influence du prêtre sur ses ouailles a disparu. Les communautés d'expression française de la province, qui sabotaient sciemment les directives provinciales visant à restreindre l'usage du français, et qui étaient parvenues à maintenir un niveau acceptable d'enseignement de matières en langue française, ont vu les unes après les autres se fermer leurs écoles au profit des grandes unités scolaires groupant les enfants de plusieurs villages".

Projetant l'image de la situation de Montmartre à l'échelle provinciale, M. Wilhelm pose directement la question: "L'avenir d'une culture française authentique en Saskatchewan est-il définitivement compromis? L'exemple de Montmartre semblerait l'affirmer. Toutes les localités d'expression française de la province n'ont heureusement pas atteint un tel degré de dégradation linguistique. Les régions où les communautés d'expression française sont mieux groupées réagissent mieux aussi. L'Association culturelle franco-canadienne a renouvelé ses autorités et mis à sa tête des hommes jeunes et énergiques. Elle espère réaliser dans un proche avenir des projets mûris depuis plusieurs années qui permettraient d'arrêter l'affaiblissement du français dans la province. Le projet le plus urgent, qui n'est certes pas une panacée universelle (sic) est d'obtenir la télévision française dans la province. Le second projet de l'association est de former des animateurs régionaux capables de soutenir les populations francophones et disséminées. L'A.C.-F.C. veille enfin avec une attention toute soutenue à ce que les programmes bilingues autorisés depuis 1968 dans les régions où l'élément francophone groupe au moins dix pour cent de la population soient effectivement mis en place."

(Québec-Amérique, novembre 1969)

La francophonie

La langue française n'appartient pas seulement à la France. Elle est la langue nationale (ou l'une des langues officielles) de plusieurs autres Etats, en Europe, en Afrique, en Amérique et en Asie; 32 au total. On estime à 85 millions le nombre de personnes qui, à travers le monde, usent du français, soit comme langue maternelle, soit comme langue de culture.

Pour la première fois dans l'histoire s'est tenue en 1969, à Niamey, une conférence française. En dépit de quelques absences, dont celles de l'Algérie et de la Guinée, de la Mauritanie et de la Suisse, la présence d'une trentaine de délégations a constitué un événement important. A l'issue des travaux de la conférence, une agence de coopération culturelle et technique fut créée. C'est à un Canadien, Jean-Marc Léger, qu'est confié le secrétariat exécutif provisoire, dont le siège est à Paris. Malgré quelques controverses de caractère mineur entre Québécois et Canadiens, les assises de Niamey se sont donc terminées sur un succès. C'est l'aboutissement de projets dont l'initiative revient notamment à L. Senghor, président de la république du Sénégal, et à Habib Bourguiba, chef de l'Etat tunisien. Zélé propagandiste de ce qu'il appelle lui-même "la francité", le poète-homme d'Etat sénégalais partage, en effet, avec "le combattant suprême" la responsabilité des premières démarches destinées à organiser le monde francophone. ("Journal de l'Année" — 1er juillet 1968 — 30 juin 1969 —, qui vient de paraître chez Larousse.)

Rapport sur le journal La Liberté et le Patriote présenté à l'exécutif de la S.F.M.

N.D.L.R. — Ce rapport, préparé par Me Rhéal Teffaine, président du comité en question, fut présenté au récent congrès de la S.F.M.

A la demande de votre exécutif, le comité sus-mentionné tenait sa première réunion le 15 avril 1969. Depuis cette date il y eut neuf rencontres, pour la plupart des plénières. Le comité spécial avait reçu comme mandat de se prononcer sur la nécessité d'avoir un journal unilingue français au Manitoba. Advenant une réponse affirmative, il devait faire les recommandations de rigueur quant à son statut corporatif et administratif et se prononcer sur le contenu, la distribution et les modalités financières requises pour en assurer la viabilité.

Il est à noter que le comité fut unanime à réclamer la présence d'un journal unilingue français publié au Manitoba.

I — Contenu

Le comité a d'abord fait une étude comparative. Les recommandations suivantes sont faites quant au contenu du journal:

1. Le format actuel est satisfaisant pourvu que de temps en temps il soit publié en deux sections, cette deuxième section devant servir à une concentration d'articles de fond ainsi que des articles spéciaux servant à promouvoir soit une région ou un événement quelconque, avec une publicité spéciale de la part des commanditaires afin d'accroître les sources de revenu possible.
2. Le comité note avec plaisir qu'il y a déjà un effort de fait pour "sectionner" le journal. Il recommande que cette formule soit maintenue et en réclame encore davantage afin que ce qui soit religieux ne se retrouve pas dans les "annonces éclaires"! En général, on veut que la première page soit aux manchettes et photos, qu'il y ait une page éditoriale, une page de sports, une page religieuse, une page féminine, une page de potins locaux, une page nationale, une page internationale, une page d'annonces, etc.
3. On déplore vivement le manque de photos et on recommande fortement qu'il y ait le plus de photos possible dans le journal.
4. En général, on doit promouvoir nos régions et les personnalités qui les animent, en faisant le plus souvent possible écho des nouvelles et des événements entourés de photos. Il ne s'agit que de lire le Carillon News et les journaux de ce genre pour comprendre.
5. Une lacune évidente est le manque de promotion donné aux activités sportives et culturelles de notre population.
6. Que toutes nouvelles soient présentées dans l'optique manitobaine.
7. Qu'on n'hésite pas à se servir de pigistes spécialisés, payés à cachet, afin d'assurer non seulement la diversification requise mais aussi un plus grand éventail de reportages.
8. Qu'on permette aux rédacteurs ou correspondants de se former une personnalité pouvant s'identifier clairement. On fait remarquer qu'en journalisme, le culte des personnalités semble quasi essentiel pour assurer la vente. On achète par exemple le Devoir pour voir ce que Claude Ryan dira de certains événements ou la Tribune pour les commentaires de Charles Lynch. Ce serait bien d'avoir une telle personnalité pour chaque page spécialisée.
9. Qu'on recrute des femmes pour promouvoir la section féminine.
10. Qu'on établisse un réseau de correspondants dans les cinq grandes divisions scolaires afin d'améliorer la participation provinciale à "L'aube à l'envers", section étudiante qui devrait être publiée plus régulièrement.
11. Que le journal se prononce encore plus fortement en page éditoriale et qu'il ne craigne pas d'embrasser une cause ou d'en introduire une autre, la seule réserve étant qu'il doit protéger et promouvoir les intérêts canadiens-français.
12. Tout ce qui précède devrait servir dans la mesure du possible à satisfaire les exigences de la Saskatchewan.
13. Etant un hebdomadaire, il est essentiel que le plus de piquant possible soit induit dans le journal. Personne ne devrait demeurer passif devant les articles du journal et ce n'est qu'en suscitant des réactions qu'on augmentera le tirage.

II — Distribution

Toutes les personnes qui ont été consultées affirment que plus le tirage est élevé, plus il est facile de vendre des annonces commerciales. Nous recommandons donc qu'en plus des abonnements, le tirage soit augmenté afin de desservir un plus grand nombre de foyers franco-manitobains. Deux formules sont possibles. D'abord, s'il y a un nombre suffisant de commanditaires, seuls les frais de livraison seront réclamés. D'autre part, si les commanditaires ne sont pas assez nombreux un montant additionnel devra être réclamé. Dans le premier comme dans le second cas, on prévoit une distribution en se servant des camions de transport desservant chaque village. Dans le premier cas, les garçons qui feront la livraison à domicile pourront garder le plein montant du prix de vente du journal moins les frais du camionneur tandis que dans le deuxième cas ils ne pourront qu'en garder une partie. Dans le premier cas, le journal pourrait se vendre 10c et dans le second 15c. Nous entrevoyons alors une possibilité de doubler ou même tripler le tirage actuel, ce qui rendrait la tâche des ventes d'annonces beaucoup plus facile.

III — Administration

On recommande qu'un directeur général indépendant et affecté uniquement au journal soit embauché à compter du 1er janvier 1970. Le candidat au poste de directeur général devra avant tout faire preuve des qualités requises pour adopter une politique aggressive de vente aussi bien d'annonces commerciales que de nouveaux abonnements. Les entrevues qu'ont eu les membres du comité révèlent que la plus grande lacune du journal à l'heure actuelle est le manque d'une gérance intéressée et en quelque sorte agressive. Il serait préférable que le nouveau directeur général se voit décerné un salaire fixe avec une commission généreuse sur vente d'abonnements et de réclame. D'une façon comme de l'autre, nous croyons qu'il faudra payer au moins $10,000 par année pour retenir les services d'une personne compétente.

IV — Statut corporatif

Nous recommandons que la communauté des Pères Oblats demeure propriétaire légal du journal pour une période de vingt-quatre mois après que le nouveau directeur aura été embauché, soit jusqu'au 31 décembre 1971, selon les modalités suivantes:

a) Que des pourparlers officiels soient immédiatement entamés avec les postes français de l'Ouest et les deux journaux existants afin de former une nouvelle corporation appelée "Presse-Ouest" qui se porterait acquéreur de la presse française écrite dans l'Ouest. Nous croyons que cette formule demeure la plus logique et la plus viable et permettra un partage des services et dépenses des deux médiums, ce qui serait à l'avantage de l'un et de l'autre. Il s'agira, pour cette corporation, de décider combien de journaux unilingues français devraient être publiés dans l'Ouest.

b) Que durant ces deux années, la Société Franco-Manitobaine contribue la somme de $4,000 par année à La Liberté et le Patriote, et l'A.C.F.C. de la Saskatchewan contribue la somme de $2,000 par année, afin d'assurer la publication du journal desservant leurs deux populations durant cette période d'orientation.

c) Que les Pères Oblats forment une agence spéciale, composée de deux représentants de la Société Franco-Manitobaine et d'un représentant de l'A.C.F.C., ayant plein pouvoir d'administration du journal, et un mandat de deux ans à compter du 1er janvier 1970; le directeur général et la rédaction du journal n'étant responsables et n'ayant à répondre qu'à cette agence spéciale qui sera effectivement le bureau de direction du journal avec plein pouvoir administratif. Les Pères Oblats définiront et contrôleront le budget. Durant la même période, les Oblats garantissent les services du Père Aubry et du Frère Cloutier qui l'aide présentement.

En soumettant ces recommandations, le comité s'est efforcé de trouver une solution au problème aigu auquel fait face la population francophone du Manitoba et de la Saskatchewan, à savoir la disparition du seul journal de langue française de ces provinces. Le comité s'est efforcé aussi de comprendre le point de vue des Pères Oblats de même que celui de la population francophone et de ses deux associations nationales.

Les membres du comité enfin apprécient à sa juste valeur l'oeuvre qu'ont bâtie et maintenue les Pères Oblats depuis quarante ans. Ils les en remercient au nom des francophones de l'Ouest et les prient de permettre qu'une telle oeuvre puisse reprendre un nouvel essor.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot

par la

Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL

Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.

Nos lecteurs nous écrivent

Les frais de location des films de l'O.N.F.

L'exécutif de l'Association des bibliothèques de la Saskatchewan déplore avec véhémence la décision d'augmenter les frais de location de $3.00 à $12.00 par film par jour par l'Office National du Film dès le 1er janvier 1970.

En Saskatchewan, les films furent distribués gratuitement par l'intermédiaire des deux bureaux de l'O.N.F., les bibliothèques des villes, ainsi que les 150 succursales des bibliothèques régionales dans nos centres ruraux. En bien des endroits, le service de distribution de films est à ses débuts, à cause de la formation récente de nouvelles bibliothèques régionales, et ce n'est certainement pas le temps de l'étouffer, surtout si l'on en juge d'après les réactions des emprunteurs. Ils sont carrément opposés aux nouveaux taux de location. D'ailleurs, chaque année, des milliers d'étudiants visionnent des films de l'O.N.F., la plupart de ces films sont empruntés par les instituteurs des cinémathèques basées dans les bibliothèques, parce qu'ils peuvent se les procurer dans quelques jours au lieu d'attendre des semaines et des mois aux cinémathèques provinciales — telles qu'au Ministère d'Education. Plus ça va, plus il y a de groupements d'adultes et d'individus qui empruntent des films à tous les ans.

Le programme de Radio Canada — "C.B.C. Cross Country Check-Up" — le dimanche 14 décembre, a démontré clairement que l'O.N.F. est vivement critiqué par l'industrie privée du film, qui aimerait une part plus large des profits pour eux-mêmes. Il fut même suggéré que l'O.N.F. abandonne totalement la distribution de films. Nous avons été terrifiés de cette suggestion et d'autant plus, par le fait même que l'animatrice du programme, Mme Betty Shapiro, qui n'était pas au courant de la nouvelle structure des frais de location pour films jusqu'à ce qu'un membre de notre exécutif lui téléphona et lui laissait savoir. Ce programme fut certainement défavorable au statu-quo.

Nous fûmes aussi intéressés à l'article qui parut dans le **Montréal Star** du 22 novembre et qui indiquait que l'O.N.F. serait amélioré et avec cause. Mais n'allons pas tout de même permettre que l'O.N.F. soit démunie de son rôle principal d'être le porte-parole officiel d'interpréter le Canada aux Canadiens—rôle qu'il a rempli avec merveille dans le passé et qu'il peut continuer d'exercer. Nous souhaitons que beaucoup plus de citoyens écriront à leurs membres du parlement et les inciteront à veiller à ce que le Canada ne perde pas ce service d'information qui lui est vital et qui en est l'envie de l'univers.

Mlle Heather Harbord,
présidente,
Saskatoon,
le 19 décembre 1969

☆ ☆ ☆

Les Chevaliers de Colomb remercient M. Schreyer

M. le Rédacteur,

Veuillez trouver ci-inclus copie d'une lettre envoyée au Premier Ministre du Manitoba par l'Assemblée Taché lui exprimant la reconnaissance de ses membres au sujet des paroles qu'il prononça récemment en faveur d'un enseignement sans contrainte de la langue française au Manitoba.

Bien à vous,

L.-A. Régnier
304, édifice Avenue,
265, avenue Portage,
Winnipeg, Manitoba,
le 17 décembre 1969.

Honorable Edward Schreyer,
Premier Ministre,
Palais législatif,
Winnipeg, Manitoba.

Cher M. le Premier Ministre,

Les paroles que vous avez prononcées publiquement au sujet de votre programme d'éducation pour les Manitobains d'expression française, à St-Boniface et courageusement répétées à Ottawa nous ont causé une joie profonde.

En si peu de temps vous avez réglé une question si épineuse et si difficile pour nos chefs d'état qui vous ont précédé depuis 1890, que votre stature aujourd'hui au Canada peut être comparé à David qui a abattu Goliath.

Certainement pour la première fois depuis 1890, à cause de vous, nous pouvons marcher droit, le front haut.

A notre réunion d'hier soir, par résolution passée unanimement par les membres de l'Assemblée Taché, je fus autorisé de vous exprimer notre gratitude, joie et admiration.

Je suis heureux en ce temps de Noël de vous offrir personnellement ainsi qu'au nom de nos membres, nos voeux de santé, bonheur et succès.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre dévouement et considération distingués.

L.-A. Régnier,
Grand Admiral,
Assemblée Taché.

LAR:R

Me Maurice Arpin, de Winnipeg, a été nommé président du conseil des gouverneurs de l'Université de Manitoba. Il succède à Me Frank O. Meighen, de Brandon, qui a démissionné. Ce dernier était membre du conseil depuis sept ans et Me Arpin était vice-président depuis environ dix-huit mois.

Parution d'un nouveau catalogue des publications gouvernementales

Le bureau de l'Editeur officiel du Québec annonce la parution d'une nouvelle édition du "Catalogue des publications gouvernementales en vente".

Marcel Clément à Saint-Boniface

Les 13 et 14 mars prochain, M. Marcel Clément, rédacteur en chef du bimensuel "L'Homme Nouveau", donnera à St-Boniface une série de conférences. M. Clément est en outre trésorier du Centre National de Presse Catholique et membre du comité de direction des Ecrivains Catholiques. Licencié en Philosophie et en Droit, diplômé d'études supérieures en sociologie et en économie politique, Docteur ès Sciences Sociales, il a été naguère expert économique de la France à Saigon, puis à la Far Eastern Commission à Washington. Il est aussi professeur de doctrine sociale à l'Ecole du Chef d'Entreprise du Centre Chrétien du Patronat Français.

Marcel Clément a enseigné au Canada, de 1948 à 1962. Il a été tour à tour professeur à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval de Québec, puis à l'Université de Montréal où il a enseigné l'Analyse et la Conjoncture Economiques à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Il a aussi donné des cours de sociologie à l'Institut de Pédagogie Familiale.

Marcel Clément est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages dont plusieurs traduits en anglais, en italien, en espagnol ont remporté un vif succès tant en Europe qu'en Amérique. Citons entre autres: "La Joie d'Aimer", "La Femme et sa Vocation", "Le Sens de l'Histoire", "Le Communisme face à Dieu". Journaliste accrédité au Concile, puis aux deux synodes des Evêques, Marcel Clément a suivi au jour le jour le déroulement de ces événements d'Eglise.

Marcel Clément est un orateur au verbe simple et chaleureux.

Des détails seront annoncés prochainement quant à l'endroit et aux heures des conférences de Monsieur Clément.

CORRECTION

Dans la lettre du Consul de France parue en page trois, dans notre édition du 17 décembre, à la 12e ligne de la 2e colonne, il fallait lire "importations" au lieu de "exportations".

Un village franco-manitobain vu par un Français

Si un jour vous parcourez le Canada, et je vous le souhaite vivement, il se peut que votre route vous emmène dans l'Ouest, cette région jadis si célèbre par ses troupeaux de bisons, ses trappeurs, ses Sioux et ses Apaches. Toutes ces images, n'espérez pas les retrouver autre part qu'au cours de fêtes locales et folkloriques. Mais essayez plutôt de découvrir, non une des curiosités, mais une réalité bien vivante de ce Manitoba d'aujourd'hui: tous ces villages canadiens-français installés au sud de Winnipeg et, plus particulièrement l'un d'eux St-Pierre-Jolys.

Là, vous êtes assurés d'être reçus cordialement, et pour cause: la paroisse se trouve être jumelée à Orléans. Mais n'attendons pas d'être au Canada pour partir.

De Montréal, prenez le train, le bus, ou plus simplement la route "sur le pouce", comme on dit là-bas. Trois mille kilomètres de parcours vous attendent. Vous aurez donc le temps d'admirer le paysage, et en particulier cette magnifique forêt de l'Ontario où il est si facile de se perdre quand on ne la connait pas.

Brusquement, changement radical de paysage: vous êtes au Manitoba. Plus de forêts, plus de routes ombragées, mais la plaine à perte de vue, une plaine qui semble se perdre dans un ciel estival d'un bleu sans reproches. Les blés y poussent drus sous un soleil qui n'accorde généralement aucune concession aux épidermes trop fragiles.

Une grande ville monotone, impersonnelle et affairée vous accueillera: Winnipeg. Essayez de vous remémorer votre anglais scolaire si vous voulez trouver votre route, et filez vers le sud. Suivez-la tout tout droit, cette route, sans désespérer car elle ne semble jamais finir. Un coup d'oeil sur les panneaux indicateurs vous fera douter de votre bon état mental: St-Claude, La Rochelle, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Malo, et même... Orléans.

Arrêtez-vous pourtant et discutez en français; vous le pouvez. Vous retrouverez cette vieille race de paysans de chez nous, têtus, logiques et les pieds bien soudés à ce sol qu'ont défriché leurs ancêtres, attachés farouchement pour le meilleur comme pour le pire à notre langue et conservant certaines de nos coutumes aujourd'hui disparues de nos provinces. Si vous vous laissez faire, vous ne tarderez pas à vous retrouver devant un de ces solides repas canadiens, à écouter votre hôte parler de son pays, de son dur labeur, malgré les moyens mécaniques modernes, de ses joies, de son long hiver avec ses tourmentes de neige, des luttes quasi centenaires pour avoir le droit et la possibilité de parler encore français.

Continuant votre route, vous apercevrez bientôt, émergeant d'un bouquet d'arbres une curieuse église à deux clochers: vous êtes à St-Pierre-Jolys, paroisse de deux mille âmes qui honore la mémoire de son premier pasteur, l'abbé Jolys, un Breton de bonne souche, en l'accolant au nom de son saint patron.

Arrêtez-vous au premier restaurant rencontré. Il porte un nom inusité dans la région "le routier". En fait, il s'agit bien d'un homologue des établissements que l'on rencontre en France sur les grands axes routiers; son aire de stationnement est toujours encombré de poids lourds. Vous serez bien vite adopté, car on sait recevoir dans la région et, M. le maire, s'il est là, vous fera visiter rapidement le village et vous invitera à le mieux connaître en y séjournant quelques jours. S'il n'est pas là, vous trouverez toujours un guide bénévole.

L'agglomération peut vous paraître commune avec ses maisons et ses commerces établis sur le bord de la route principale. Pourtant, en y regardant de plus près vous y découvrirez vite un dynamisme et une activité qu'on ne soupçonne pas au premier coup d'oeil. Vous visiterez successivement un palais des sports, deux banques, une salle de cinéma, une bibliothèque de cinq mille ouvrages et un lycée secondaire. Si vous vous rappelez que le village groupe seulement deux mille habitants, vous pourrez faire la comparaison avec un village français de vos connaissances.

Mais c'est en le regardant vivre que vous vous rendez mieux compte de son dynamisme. Sans éclat, chacun y mène une activité d'où est exclue toute fébrilité mais dont la commune bénéficie pleinement. Les groupements paroissiaux, culturels, sportifs ne restent pas inactifs et les fins de semaine et les longues soirées d'hiver voient naître un certain nombre d'activités profitables à tous et même aux habitants des environs.

Bien sûr, à St-Pierre la langue familiale, celle utilisée en dehors des affaires reste le français entretenu et défendu chaleureusement par la majorité des habitants, un français qui n'a pas trop souffert de quelques décennies d'isolement. Bien plus, on ne se contente pas de maintenir la langue comme un vieux souvenir auquel on reste attaché par une sorte de sentimentalité désuète, mais on l'améliore, on l'épure par des initiatives originales.

Ainsi les jeunes meublent les soirées du long hiver manitobain par les joyeuses réunions des "boîtes à chansons" où ils s'amusent, chantent et dansent en français. La bibliothèque attire les amateurs de bonne littérature classique et moderne. Les chaînes de radio et télévision, pourvues d'animateurs dignes de ce nom, touchent un nombre toujours plus important d'auditeurs et nos chanteurs, Hugues Aufray, Gilbert Bécaud, sont accueillis avec chaleur lors de leur passage dans la région. Répertorier toutes les activités visant à promouvoir le français dans la région de St-Pierre dépasserait le cadre de ce court article. Bornons-nous donc aux principales, sans oublier les nombreux échanges qui se font régulièrement entre le Manitoba, le Québec et la France. Et puis pourquoi ne pas rappeler que c'est à St-Pierre que s'est créé le premier comité France-Canada de l'Ouest canadien?

Voilà donc un but de vacances tout indiqué. Le Manitoba qui fêtera en 1970 le centenaire de sa fondation se prépare déjà à accueillir ses visiteurs français. Alors pourquoi ne pas en profiter?

Serge Vanier,
France-Canada, Orléans.

Nouvelles de La Familiale

Les membres et amis de la Caisse Populaire La Familiale seront heureux d'apprendre qu'à la réunion du 25 novembre dernier les sociétaires présents, après avoir pris connaissance de la situation financière de leur Caisse, décidèrent de remettre à plus tard la question de fusion avec autre caisse. Présentement, les membres demandent que les mêmes services qu'ils recevaient avant les changements de mai 1969 soient rétablis au plus tôt.

Le bilan financier du 31 octobre démontrait d'excellentes possibilités pour La Familiale. Pour sa part, l'ancien chef inspecteur des Caisses Populaires du Manitoba, M. Pierre Frossais, après avoir pris connaissance de ce rapport financier, eut des paroles très encourageantes pour les sociétaires présents.

Nous émettons donc le voeux que 1970 verra se continuer les progrès qu'ont connus les Caisses Populaires de la Paroisse Cathédrale durant les quelque dix dernières années.

A tous, nos meilleurs voeux pour 1970!

Communiqué

Assemblée 127 St-Boniface des Fils Natifs

Le jeudi 11 décembre, les Fils Natifs se réunissaient de nouveau pour leur réunion mensuelle, dans leur local, 230, boulevard Provencher, St-Boniface. Encore une fois nous avions le bonheur de constater la bonne marche des choses, grâce au dévouement inlassable de nos officiers et de nos membres réguliers.

Elections

Au cours de la réunion eurent lieu les élections des officiers et le Frère Joseph-Magloire Robert fut réélu président par acclamation.

L'édition 1970 des Ices Capades sera présentée à l'aréna de Winnipeg le 29 janvier et continuera jusqu'au 3 février. Le numéro d'ouverture sera un "skate-in" où tout le corps de ballet des Ice Capades exécutera la "valse des patineurs" sur un rythme très moderne.

Le cinéma canadien à travers le monde

En quelques semaines, sept films canadiens ont remporté les honneurs des festivals internationaux.

En Iran: "L'évasion des carrousels" de Bernard Longpré a obtenu le Diplôme d'honneur avec mention spéciale au 4e Festival international de films pour enfants qui vient d'avoir lieu à Téhéran. Toujours à Téhéran, "The Rise And Fall Of The Great Lakes" de William Mason a gagné le 1er Prix de la catégorie "Films scientifiques" et "DNA" de Bane Jovanovic un certificat de mérite, au Festival de films éducatifs.

En Espagne: "Cosmic Zoom" de Robert Verrall et Joe Koenig a remporté le 1er Prix au 11e Festival international de cinéma documentaire et de courts métrages de Bilbao.

En France: "Par-delà les nuages" de Roman Kroiter et Hugh O'Connor a obtenu la mention "vulgarisation scientifique", au 6e Festival international du film scientifique de Lyon.

En Belgique: "Flight In White" de William Canning a reçu le Prix de la Commission internationale du film scientifique de l'U.I.O.O.T. offert par l'Office pour l'expansion économique "Section du tourisme" de la Principauté de Monaco au meilleur film de tourisme sportif. Prix remporté à la 19e Semaine internationale de films de tourisme et de folklore, à Bruxelles.

Aux Etats-Unis: "Ballad Of Crowfoot" de Willie Duncan (Challenge For Change) vient de remporter l'Hugo d'Or au Palmarès des courts métrages éducatifs du dernier Festival du film de Chicago.

Tous ces films sont des productions de l'Office national du film du Canada.

Au poste CBWFT

JEUDI 1er JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Pirate Maboule (C)
5:00—Bidule
5:30—Rue de l'Anse
6:00—A communiquer
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Les grands films: "Femme modèle" (Designing Woman). Comédie de moeurs de Vincente Minnelli, avec Gregory Peck, Lauren Bacall, Dolores Gray et Sam Levene. Un chroniqueur sportif a le coup de foudre pour une modéliste célèbre de New York. Mariés sans beaucoup se connaître, ils s'installent chez un ami. La jeune femme accompagne son mari à un match de boxe et sort horrifiée par le spectacle et par les menaces proférées à celui-ci par un malhonnête que le journaliste avait dénoncé. (C)
9:15—Sacha Whow.
10:30—Au Point — Emission locale d'affaires publiques animée par Rhéal Teffaine.
11:00—Cinéma — "Isabel". Conte fantastique écrit et réalisé par Paul Almond, avec Geneviève Bujold, Marc Strange et Gerard Parkes. A la mort de sa mère, Isabel, qui travaille à Montréal comme dactylo, revient à la maison familiale en Gaspésie. Son vieil oncle compte sur elle pour tenir maison, mais Isabel ne tient pas à rester là. Déjà les souvenirs de famille qui hantent la maison s'emparent d'elle lorsqu'elle fait la connaissance d'un étrange garçon qui ressemble à son frère mort en mer. Elle croit pouvoir se libérer de l'angoisse qui pèse sur elle en répondant à son amour. (Canadien 1968). (C)

VENDREDI 2 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D (C)
6:30—Dossiers
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Soeur Volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu
10:00—Format 60
11:00—Cinéma — "Toutes folles de lui". Comédie de Norbert Charbonnaux, avec Robert Hirsch, Sophie Desmarets, Maria Latour et Jacqueline Coué. Un adepte acharné de yoga hérite d'une importante affaire: la Société Européenne d'Expansion. La directrice de l'entreprise parvient à lui cacher pendant un certain temps que les ateliers de pressage et le service d'ambulances de la compagnie ne sont que des façades pour masquer un vaste réseau de prostitution. Lorsqu'il découvre le pot aux roses, une de ces dames lui fait absorber une forte dose d'un produit aphrodisiaque. (Franco-Italien 1966).

SAMEDI 3 JANVIER

2:00—Frank Pourcel
2:30—Cent millions de jeunes
3:00—Roquet Belles-Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein-feu l'Aventure (C)
5:00—Si Jeunesse pouvait
5:30—Le Braconnier Mystérieux
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma — "Un scandale aux galeries". Comédie sentimentale avec Pierre Larquey, Claude May et Roland Toutain. Pour ne pas déplaire à sa maîtresse, le propriétaire des Galeries Parisiennes a caché l'âge de son fils. Celle-ci pense à lui acheter des jouets, mais il est beaucoup plus vieux qu'elle se l'imagine. (Français 1947)
9:30—Zéro un Londres
10:00—Le bonheur conjugal
10:30—Les Couche-tard (C)
11:00—Cinéma — "L'Auberge du sixième bonheur". Biographie avec Ingrid Bergman, Surd Jurgend et Robert Donat. L'histoire de Gladys Aylward, une pauvre servante anglaise. Bien que jugée non-qualifiée, elle persista dans sa ferme résolution de gagner la Chine pour y faire du bien. (Américain 1961) (C)

DIMANCHE 4 JANVIER

1:45—Tennis
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain (C)
5:00—Les Visages de l'Eglise
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches — "Le cardinal en Afrique" et "Ars Nova Musica". (C)
10:30—Prisme (C)
11:00—Cinéma — "La règle du jeu". Film réalisé par Jean Renoir, avec Dalio, Roland Toutain, Jean Renoir, Paulette Dubost. Une partie de chasse qui tourne au tragique. Les amants tant du côté des maîtres que du côté des serviteurs courent se rejoindre. (Français 1950)

LUNDI 5 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray
6:00—Le monde fabuleux du ski
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et sport
7:15—A Propos
7:30—Les belles histoires (C)
8:30—Ma Sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le Paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma — "Tournant dangereux". Drame policier avec Viviane Romance, Philippe Lemaire. Daniel, réformé, mène une vie honnête auprès de sa femme Lucienne lorsque, Freddy un ami du couple, épris de Lucienne, imagine une ruse pour se débarrasser du mari encombrant. (Français 1955)

MARDI 6 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni Oui ni Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini fée (C)
5:30—La vie qui bat (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—Cinéma du mardi — "Mona: étoile sans nom". Comédie sentimentale avec Claude Rich, Marina Vlady et Cristea Avram. Un jeune professeur de mathématiques éprouve une passion étrange pour l'astronomie. Il a même prétend-il découvert une étoile. Une nuit, une jeune femme du monde descend à la modeste gare de province parce qu'elle a oublié son argent et ses pièces d'identité. Le jeune homme lui offre l'hospitalité pour la nuit. (Franco-Roumain 1966).
9:00—Rue des Pignons
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné Club — "Une femme est une femme". Comédie de moeurs avec Anna Karina et Jean-Paul Belmondo. Angela est stripteaseuse dans un petit beuglant de la rue St-Denis. Emile est coureur cycliste et vend des livres à la sauvette pour assumer leur quotidien. Leur union est fantaisiste, mais solide, jusqu'au jour où Angela réclame d'urgence un enfant. Emile qui ne se sent pas mûr pour le mariage, refuse. Angela se bute et menace de trouver un ami plus compréhensif. Cet ami est Alfred qui serait enchanté de rendre ce service, mais il aime Angela ce qui complique tout. (Français 1960)

MERCREDI 7 JANVIER

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Fanfreluche (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A Propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Revue de l'année 1969
9:30—La paire gagne (C)
10:00—Le Corsaire de la Reine
11:00—Cinéma — "Tant qu'on a la santé". Comédie humoristique avec Pierre Etaix, Denise Perrone et Simone Fonder. Surmené par les exigences de la vie moderne, Pierre va consulter son médecin qui lui prescrit le repos. Il part donc à la campagne où, au lieu de la tranquillité, il trouve une espèce d'univers concentrationnaire de camping organisé. Ne parvenant pas à trouver le repos il s'enfuit sur une île déserte. (Français 1965)

L'ONF annonce des changements dans son service de distribution de films

L'Office national du film a rendu publics des tarifs de location de films qui s'appliqueront dans les 20 cinémathèques de ses bureaux au Canada.

Le service de distribution gratuite de films au public a été organisé dans les bureaux de l'ONF il y a trois ans, et il s'est heurté presque immédiatement à une pénurie de copies de films et à un manque de personnel pour répondre à la demande considérable qui en est résultée. Il a fallu adopter ces tarifs de location de films pour maintenir ce service en face du régime d'austérité récemment imposé par le Gouvernement.

A partir du 1er janvier 1970, il en coûtera trois dollars pour se procurer un film d'une bobine, et jusqu'à un maximum de 12 dollars pour un film d'une heure et plus. Ce tarif comprend les frais de livraison par la poste, qui seront assumés par l'ONF.

Le service de distribution directe de films, qui se limitait jusqu'à présent aux groupes communautaires, s'étendra au domaine scolaire à partir du 1er janvier. L'ONF estime que les emprunts inconsidérés de films diminueront, ce qui augmentera le nombre de copies disponibles et épargnera des pertes de temps au personnel, permettant de mieux répondre aux besoins des institutions d'éducation.

Voici un état détaillé des tarifs de location de films:

Jusqu'à 9 minutes 59 secondes	$ 3.00
De 10 minutes à 19 minutes 59 secondes	4.00
De 20 minutes à 29 minutes 59 secondes	5.00
De 30 minutes à 50 minutes 59 secondes	8.00
60 minutes et plus	12.00



Galerie de l'Université

On rappelle aux amateurs que l'exposition de 104 gravures sur bois et autres, de lithographies par le grand artiste expressionniste norvégien Edvard Munch est en cours. Il ne faudrait pas oublier que la Galerie sera fermée toute la journée du Jour de l'An, mais que l'exposition continuera ensuite jusqu'au 27 janvier.

Film du jeudi midi

Le premier film de l'année 1970, le jeudi 8 janvier, sera "Art of the Middle Ages", écrit et présenté par John Canaday, à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg. Ce film est un documentaire et offre divers aspects des six plus importantes cathédrales médiévales de France en faisant ressortir le symbolisme de leur styles architectural et sculptural. C'est la cathédrale debout aujourd'hui qui résume l'"Age de la Foi". Le film démontre les différences entre les styles gothique et roman. C'est à midi et quart qu'il sera présenté. Le public est invité à apporter son goûter et on sert le café au coût de 25c.

Concert symphonique

Les 10 et 11 janvier, sous la direction de George Cleve, l'orchestre symphonique de Winnipeg présentera à la salle de concert du Centenaire, la violoncelliste allemande Gisela Depkat.

La jolie et talentueuse Mlle Depkat jouera le Concerto pour violoncelle de Dvorak. Gagnante de nombreux prix tant en Europe qu'en Amérique, cette jeune artiste est reconnue comme l'une des plus grandes violoncellistes du monde. Selon des critiques éminents, sa technique est parfaite et son interprétation très sensible.

CKSB

Christian Leroy, de CKSB, a fait une sélection des enregistrements sur disques français les plus populaires de 1969 au Manitoba. Voici donc par ordre alphabétique des interprètes des plus grands succès de l'année:

Adamo: A demain sur la lune — Le ruisseau de mon enfance — Le néon.
Aznavour: Au nom de la jeunesse.
Bécaud: Moi je m'en vais demain — L'important c'est la rose — On prend toujours un train.
Frida Boccara: Les moulins de mon coeur — L'enfant aux cymbales.
Eric Charden: Bienvenue.
Robert Charlebois: Lindberg, Dolorès, Californie.
Renée Claude: Les fleurs de papier — Quand le temps tournera au beau.
Georges Dor: La Manic — Ceux que j'aimais — L'oiseau en cage.
Gilles Dreu: Alouette — On revient toujours.
Jean-Pierre Ferland: Je reviens chez nous.
Michel Fugain: Je n'aurai pas le temps.
André Gagnon et Claude Léveillée: Pour les amants.
Mary Hopkin: Le temps des fleurs.
Mireille Mathieu: Ensemble — Tu m'as donné la vie — La première étoile.
Michel Polnareff: Ring-a-ding.
Tex: Rame, rame.





Deux timbres de 6c commémorant le centenaire du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest

Les fêtes du centenaire de la province du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest donneront lieu à l'émission de deux timbres de 6 cents que les Postes canadiennes mettront en vente le 27 janvier 1970. Ce seront les premiers timbres que les Postes auront fait imprimer en se guidant sur les recommandations du nouveau Comité consultatif sur la création des timbres-poste du Ministère.

La position centrale qu'occupe le Manitoba dans la géographie du Canada, et qui en fait un carrefour important, est mise en lumière dans le dessin symbolique de ce timbre, dû au talent de M. K. C. Lochhead, de Winnipeg.

A la partie centrale du timbre des Territoires du Nord-Ouest, imprimé en rouge et noir par le procédé de la gravure sur acier, se trouve une reproduction du "Hibou Enchanté", de Kenojuak, l'une des oeuvres les plus estimées que l'on doive à un artiste esquimau de ces régions. Norman E. Hallendy et Sharon Van Raalte, d'Ottawa, ont collaboré à la création générale du dessin.

Lors de sa création en 1870, le Manitoba acquit rapidement, en raison de sa petite superficie, l'appellation affectueuse de "province timbre-poste". Il fut la première province à entrer dans la Confédération après les quatre provinces qui l'avaient devancé en 1867. Des extensions ultérieures de son territoire, dues principalement aux Actes de 1881 et de 1912, ont fait du Manitoba ce qu'il est aujourd'hui, soit une province où vivent près d'un million d'habitants dans une superficie de 251,000 milles carrés qui s'étend à quelque 761 milles au nord de la frontière internationale. Des forêts et de vastes étendues d'eau douce recouvrent près de 65 pour cent du Manitoba.

Les 1,304,903 milles carrés des Territoires du Nord-Ouest représentent environ un tiers de la superficie totale du Canada. Ce n'est qu'en 1967, en l'année du Centenaire du Canada, que le siège administratif de cette région s'est transporté à Yellowknife. Un commissaire à temps plein avait auparavant été nommé en 1963, à la tête d'un bureau à Ottawa, pour y ébaucher les plans d'une administration territoriale.

Cours de français télévisés à Halifax

Le 8 septembre a marqué l'inauguration d'une série de cours de français au poste de télévision de Radio-Canada à Halifax. De cette date jusqu'à la fin du mois de mai 1970, Mme Lina Graham, du ministère de l'Education de la Nouvelle-Ecosse, donnera cent cinquante leçons de vingt minutes chacune aux téléspectateurs du poste CBHT.

Les cent cinquante leçons doivent se répartir comme suit: soixante au niveau de la 7e année, soixante au niveau de la 8e année et trente au niveau de la 9e année. Cinq fois par semaine, excepté durant la période des Fêtes et les vacances de Pâques, de dix heures trente à dix heures cinquante, Mme Graham présente son programme dont elle rédige elle-même les textes en s'inspirant du manuel de Dale and Dale.

La série de concours au niveau de la 7e année est commanditée par le ministère de l'Education de la Nouvelle-Ecosse. Tandis que le ministère paie le traitement de Mme Graham, Radio-Canada fournit le temps du poste gratuitement en plus de la production même du programme.

Mme Graham donne aussi une série de vingt-cinq leçons à la radio, au poste de CBH de Radio-Canada. Les leçons sont données, à raison d'une par semaine, à quatorze heures le lundi, sous les auspices de l'Atlantic School Broadcast.

Chronique sportive

L'événement le plus marquant au Canada: le succès phénoménal des Expos de Montréal!

par Jacques LEMOYNE

S'il fallait choisir l'événement le plus remarquable de l'année 1969 dans le domaine du sport au Canada j'opterais immédiatement pour le succès phénoménal des Expos de Montréal. Je ne parle pas ici des succès remportés au jeu; ils ont été peu nombreux, mais je parle du succès sportif remporté par un club perdant qui a porté, s'il le fallait, le nom de Montréal aux quatre coins de l'Amérique du Nord. J'estime que les Expos ont été la sensation de l'année dans les sports en notre pays.

Pour les individus c'est encore au Québec qu'il faut aller les chercher. Quel autre athlète a brisé un record mondial et amassé plus de $300,000.00 sinon Hervé Filion le meilleur conducteur de chevaux dans le monde toujours populaire des courses sous harnais? Cette année encore Filion menace d'établir un nouveau record mondial et il se classera parmi les conducteurs qui ont remporté le plus d'argent. Il terminera probablement au troisième rang dans cette catégorie, ce qui veut dire qu'il dépassera encore le million cette année. Quel autre athlète canadien peut en dire autant?

Un autre événement qui mérite d'être souligné ce fut l'organisation des jeux d'été à Halifax. On n'y croyait pas beaucoup au début mais grâce à un travail acharné on est parvenu à doter notre pays de Jeux qui vont aider grandement à populariser l'athlétisme chez nous.

Mentionnons aussi Hockey-Canada qui semble vouloir s'orienter de la bonne manière en envoyant Bunny Ahearn et ses comparses prendre l'air. Il était temps que quelqu'un tienne ici ce langage et Hockey-Canada a droit à notre reconnaissance à tous pour avoir su élever la voix quand il le fallait et pour avoir résisté aux menaces de chantage et de boycottage proférées contre l'équipe canadienne et le prochain tournoi mondial.

Doit-on parler ici encore des fabuleux Mets? Les champions que personne n'avait choisis au début de la saison et qui ont si facilement renversé tous les calculs des "experts". Leur exploit est certainement le plus grand dans les annales du baseball, dépassant même la tenue des Red Sox d'il y a quelques saisons.

Et puis il y a eu Russ Jackson, comblé d'honneurs au seuil de la retraite.

Et d'autres . . .

Il y aurait le travail exceptionnel de Bud Grant aux Etats-Unis qu'il ne faudrait pas oublier non plus! Voilà un ancien Blue Bombers qui laisse une impression très forte aux Etats-Unis, là où le football est sensé être à son meilleur.

Et que penser de ce joueur de soccer qui cause des révolutions: Pele. Incomparable, incroyable. La royauté s'incline presque devant lui!

Devrait-on parler de Cassius Clay? Pour un champion boxeur qui ne se bat pas il fait encore parler de lui et il voit sa popularité croître de plus en plus. J'ai des amis qui ont vu la foule lui accorder une ovation monstre quand il s'est présenté au Garden de New York il n'y a pas si longtemps. Comme quoi il reste encore des gens pour faire la différence entre la politique et le sport.

Que pensez-vous de l'expansion dans la Ligue nationale de hockey? Il est certain que les amateurs n'en auront pas pour six millions, même si les promoteurs ont accepté de faire ce plongeon ridicule. Du reste, la saison n'est pas terminée et il y a des rumeurs qui circulent déjà à l'effet que certaines franchises vont ou changer de ville ou changer de mains, et peut-être les deux.

L'incident Green-Maki est rendu devant les tribunaux. N'en parlons que pour souhaiter qu'on oblige les joueurs à porter un casque protecteur.

Les Canadiens ont remporté la coupe Stanley et les Canadiens junior la coupe Memorial! Ça n'augure pas trop bien pour les autres équipes! On dit même que leur club-école "Les Voyageurs" pourrait faire bonne figure dans la division Ouest de la Ligue nationale.

Et la grève de Bobby Hull? Et celle, avortée, des joueurs de baseball? Et celle des joueurs des Argos? Que nous réserve 1970 dans ce domaine?

Il y a eu beaucoup d'autres événements marquants en 1969. Les journaux, la radio et la télévision vont vous en reparler à satiété. J'ai quand même pensé qu'il ne serait pas trop désagréable de mettre ces quelques notes sur papier, question peut-être de donner un autre son de cloche.

Et, à propos, qu'est-il advenu de cette poursuite contre Stafford Smythe et son partenaire Harry Ballard?

A tous et chacun une Bonne et Heureuse Année et le paradis à la fin de vos jours.



LES GAGNANTS DES TROPHÉES DE FOOTBALL SCHENLEY POUR 1969

Le quart-arrière Russ Jackson, des Rough Riders d'Ottawa, a remporté pour la troisième fois de sa carrière, cette année, le trophée des Distilleries Schenley du Canada destiné au joueur le plus brillant du football canadien; en même temps, il a mérité, pour la quatrième fois, le titre du joueur canadien de l'année. Jackson détient ainsi le record du joueur ayant été le plus souvent honoré (sept fois) de l'histoire des Trophées Schenley. C'est une fin de carrière magnifique pour cet athlète que l'on voit tout souriant au centre de la photo ci-dessus, prise à l'issue de la proclamation des gagnants Schenley, le 28 novembre dernier, au Château Champlain de Montréal. De gauche à droite: Billy Joe Booth, des Rough Riders d'Ottawa; John Lagrone, des Eskimos d'Edmonton, proclamé le joueur de ligne le plus efficace de 1969; le grand vainqueur Russ Jackson; George Reed, des Roughriders de la Saskatchewan, et Jim Young, des Lions de la Colombie-Britannique. Young avait été, à l'avant-dernier tour de scrutin, candidat au titre de joueur canadien de l'année; Reed, candidat au titre de joueur par excellence, et Booth, candidat au titre de joueur de ligne le plus efficace. — Les bulletins de vote du troisième et dernier tour, à ce 17e scrutin annuel des Trophées de football de Schenley du Canada, ont été remis entre les mains de M. G. Stephen, de la société Montreal Trust, qui en a gardé secret le résultat jusqu'au moment précis de la proclamation des gagnants. — Le joueur par excellence reçoit une obligation d'épargne du Canada de $2,000 et son portrait à l'huile par Tex Coulter. On remet à son équipe une plaque commémorative d'or et d'ébène. Le joueur canadien de l'année et le joueur de ligne de l'année reçoivent chacun une obligation de $1,500 et leur portrait. Enfin, une obligation de $500 et leurs portraits sont remis aux bons seconds de chaque catégorie.

Les voeux du Nouvel An du recteur du Collège de Saint-Boniface

Je suis revenu au Manitoba le 14 septembre dernier et je ne vous cacherai pas que ça été pour moi une surprise. Surprise agréable de trouver ici, après onze ans d'absence, une communauté franco-manitobaine dynamique, plus sûre d'elle-même, plus optimiste devant son avenir. Dans les quatre premiers mois depuis mon retour il m'a été donné de constater avec admiration l'excellent travail accompli en plusieurs milieux par les associations et les organismes franco-manitobains. Le 6 décembre dernier, au congrès-rallye de la Société Franco-Manitobaine, j'ai été le témoin ému de l'enthousiaste ovation accordée au Premier Ministre de la province quand il a annoncé que son gouvernement allait modifier la loi scolaire en vue de faire du français la langue d'enseignement des élèves francophones du Manitoba. En vue de ces changements scolaires il annonçait la création prochaine d'un collège pédagogique français et comme complément indispensable la construction d'un centre culturel français à Saint-Boniface. Il m'est donc facile et agréable de dire, aujourd'hui, aux Franco-Manitobains que l'année 1970 s'annonce heureuse et prospère.

Le Collège de Saint-Boniface, que j'ai l'honneur de diriger, se veut au coeur de la vie franco-manitobaine. Pour mieux servir les francophones du Manitoba son traditionnel cours classique s'est progressivement ouvert aux humanités modernes. Au cours universitaire le baccalauréat latin-philosophie cède la place au baccalauréat ès-arts avec des concentrations majeures possibles actuellement en français, philosophie, histoire, avec concentrations mineures en anglais, sciences religieuses, sociologie, psychologie, mathématiques. C'est sans doute à cette évolution que nous devons l'augmentation de 26.6 p. 100 dans les inscriptions d'étudiants à plein temps pour la présente année scolaire. Le cours secondaire du collège reçoit dorénavant garçons et filles dans sa section pré-universitaire et ses programmes s'inscrivent dans les structures régulières demandées par le Ministère de l'Education du Manitoba. Il n'est pas impossible que les filles puissent être admises au Collège dès la 8e année dans un avenir rapproché, surtout si le Collège était impliqué dans un projet d'école secondaire pilote destinée spécifiquement aux Franco-Manitobains. Tout cela pour dire que le vieux Collège, physiquement parlant, évolue, se rajeunit pédagogiquement parlant. Il cherche à s'adapter aux besoins des nouvelles générations pour les mieux préparer à la vie. Son enseignement veut s'exprimer dans le langage de son temps sans pour autant renier les valeurs humaines et chrétiennes qu'il a toujours soutenues.

Nous sommes entrés dans l'ère de l'éducation permanente. De nombreux adultes cherchent à reprendre leur instruction là où les circonstances les avaient conduits à abandonner. D'autres veulent compléter ou renouveler les connaissances déjà acquises. Le Collège de Saint-Boniface est conscient de sa responsabilité en ce domaine et est prêt à contribuer au recyclage des adultes. Déjà d'ailleurs plusieurs étudiants-adultes sont inscrits en nos cours et nous sommes disposés à en accommoder bien d'autres, s'ils veulent nous faire connaître leurs besoins.

Le Collège remercie tous ceux qui travaillent pour lui, avec lui et leur souhaite une heureuse et fructueuse année 1970. La vie et l'épanouissement du Collège dépend de nombreux dévouements, la plupart humbles et cachés. Beaucoup de parents font de grands sacrifices pour maintenir leur fils et leurs filles au Collège. Que le Seigneur les récompense dans ces enfants à qui ils assurent le plus bel héritage! Patience et sérénité à tous nos professeurs et administrateurs. Courage et succès à tous nos étudiants. Que la bénédiction du Dieu Tout-Puissant demeure avec vous tout au long de la Nouvelle Année!

Stéphane Valiquette, s.j.
le 18 décembre 1969.

Communiqué

La sécurité routière

Questionnaire no 6

1. La plupart des accidents mortels de la circulation surviennent à des vitesses (a) de plus de 60 M/H, (b) entre 50 et 60 M/H, (c) de moins de 40 M/H.
2. Un système de freinage double immobilise la voiture sur une distance plus courte qu'un système simple et ordinaire. Vrai. Faux.
3. Un conducteur face à un feu rouge intermittent placé à une intersection devrait (a) ralentir et poursuivre sa route prudemment, (b) s'arrêter, (c) maintenir sa vitesse.
4. Sur la grande route, on doit maintenir entre chaque véhicule un espace égal à la longueur d'une automobile, ou 20 pieds, par 10 M/H de vitesse. Cette règle ne s'applique pas toutefois à la circulation urbaine à cause de la forte densité du trafic. Vrai. Faux.
5. Le nombre des accidents mortels de circulation est plus élevé dans les centres urbains que ruraux. Vrai. Faux.
6. Après les collisions, la cause majeure des accidents mortels de circulation est (a) l'éjection du véhicule, (b) le choc contre le pare-brise, (c) le choc contre la colonne de direction.
7. En comparaison de l'arrêt sur un pavé sec, la distance requise pour s'immobiliser sur la glace vive est (a) la même, (b) cinq fois plus grande, (c) dix fois plus grande.
8. Un pare-brise de verre teinté est (a) recommandable car il diminue l'aveuglement par les phares, (b) non recommandable car il diminue la visibilité du conducteur.
9. En pénétrant sur une autoroute par la rampe, le conducteur avisé (a) ralentit et se joint à la circulation à première percée, (b) fait un arrêt complet et se joint à la circulation dès qu'il en a la chance, (c) accélère et s'intègre à la circulation dès qu'il peut le faire.
10. Les ceintures de sécurité devraient être utilisées (a) seulement lors des longs trajets, (b) quand on voyage à haute vitesse sur l'autoroute, (c) en tout temps.

Réponse

1) c; 2) Faux; 3) b; 4) Faux; 5) Faux; 6) a; 7) c; 8) b; 9) c; 10) c.

Les Voyageurs du Collège mènent dans la MEHL

Dans la Ligue de Hockey de l'Est Manitobain (MEHL), dimanche, 28 décembre, les Aces de Ste-Anne ont surmonté un déficit de trois buts accumulés par les Voyageurs du Collège de St-Boniface à la fin de la première période pour annuler la partie au compte de 3-3.

Les buts des Voyageurs, tous dans la première période ont été comptés par Gérard Duguay, Roger Vermette et Marc Pelletier. Maurice Chaput a ensuite marqué le premier et seul but de la deuxième période pour les Aces. Dans la troisième période, les frères Keck, ont dominé le jeu pour Ste-Anne en comptant un but chacun.

Cette partie jalonnée de punitions, a valu aux spectateurs de Ste-Anne le retour d'un de leurs joueurs favoris, le Dr Robert Lafrenière, qui a manqué la dernière saison à la suite de blessures subies dans un accident. Pour lui, c'était un bon début.

Dans les parties de samedi, St-Pierre a battu La Broquerie 9 à 3 et Steinbach a défait Ste-Anne 10 à 1. St-Pierre l'a ensuite remporté sur Niverville 9 à 1 dimanche après-midi.

Sous la direction de l'entraîneur, Luc Marchildon, les Voyageurs se placent maintenant en première place avec quatre victoires, dont deux contre Steinbach (3 à 1 et 4 à 3), une contre Niverville (9 à 6), une contre Ste-Anne (8 à 6) et une partie nulle. Ils ont subi leur seule défaite aux mains de St-Pierre au compte de 5 à 3.

Voici le classement des équipes:

	G	P	A	P	C	P
C.S.B.	4	1	1	30	24	9
St-Pierre	3	1	0	29	14	6
Steinbach	2	3	1	32	26	5
La Broquerie	1	1	1	16	14	3
Ste-Anne	1	2	1	15	25	3
Niverville	0	3	0	11	24	0

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

CKSB	84	277
Marion	76	266½
Club Belge 2	73½	253½
Huot Men's Shop	73	277
Club Belge 1	73	272
Can. de Naissance	68½	235
Twin Cities Ptg.	66	259½
DeGagné Motors	60½	217½
Western Paint	60	271½
The Blues	59	240
Cercle Ouvrier	50½	194½
Medo-Land	48	206

Haute partie—G. Léveillé: 212
Hautes 3 parties—G. Léveillé: 584
Haute partie—Marion 901
Hautes 3 parties—Marion 2639

Timbre commémoratif pour marquer le programme biologique international

C'est une reproduction microscopique de l'intérieur d'une feuille qui figurera sur le timbre de 6c. que les Postes canadiennes émettront le 17 février 1970 pour rappeler la contribution du Canada en tant que participant important au Programme biologique international, dont le thème est la recherche sur "les bases biologiques de la productivité et du bien-être humain".

L'artiste a voulu, en choisissant cette reproduction microscopique, symboliser le thème de la productivité du PBI, programme de cinq ans, qui a commencé le 1er juillet 1967 et auquel participent des scientifiques de quelque soixante pays. Plus de 150 scientifiques, étudiants et aides de différentes disciplines des universités et du gouvernement canadiens, assistés par un Comité canadien nommé par le Conseil national de recherches du Canada qui assure la coordination des travaux, consacrent conjointement leurs efforts à des études détaillées sur les prairies, les lacs tempérés et arctiques, les baies maritimes et les estuaires, ainsi qu'à des études sur les populations circumpolaires et divers autres aspects du programme. L'homme ne cesse de modifier, par ses diverses activités, le milieu dans lequel il vit, et ceci d'une façon aussi rapide que profonde; la raison d'être du PBI est donc de faire progresser les recherches sur les besoins de notre espèce, dans l'espoir de contribuer à l'amélioration du bien-être humain. On sait que la croissance rapide des populations humaines et la sous-alimentation qui en résulte exigent une grande augmentation de la production de nourriture ainsi qu'une mise en valeur rationnelle des ressources naturelles du monde. Un tel but ne peut être atteint qu'avec l'aide de la science. Malheureusement, nos connaissances en bien des domaines de la biologie et dans de nombreuses régions du globe, sont actuellement tout à fait insuffisantes.

Mariages

Au Manitoba

AUBIGNY —

Lévesque-Kowalski

Le 22 novembre, en l'église d'Aubigny, le mariage de M. Claude Lévesque à Mlle Candice Kowalski fut béni par l'abbé P. Deschênes.

La mariée fit son entrée au bras de son frère, M. Glen Kowalski. M. Dieudonné Lévesque servait de témoin à son fils, Claude. Le cortège nuptial était composé d'une dame d'honneur, Mme Paul Lévesque, et de demoiselles d'honneur, Mlles Diane Odette, Heather Campbell et Lise Lévesque, accompagnées de MM. Paul Lévesque, Denis Robert, Emile Ritchot et Bruce Campbell. La jeune Lee Cunningham était bouquetière.

Durant la messe, des cantiques furent exécutés par M. Gérald Curé.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle Normandin. M. Léo Robert agissait comme maître de cérémonies.

A leur retour d'un voyage à Minneapolis, les jeunes mariés résideront à St-Boniface.

DUNREA —

Taylor-Cuvelier

Le samedi 6 décembre, à 7 h du soir, à l'église paroissiale, M. l'abbé P. Morand bénissait l'union de Mlle Ella Cuvelier, fille de M .et Mme George Cuvelier, à M. Gordon Charles Taylor, fils de M. et Mme John Taylor, tous deux de cette paroisse.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était revêtue d'une toilette blanche avec traîne retenue aux épaules par une grosse boucle. Elle portait un long voile et un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Louise Turner, de Ninga, Bernice et Diane Cuvelier, amie et soeurs de la mariée, portaient de longues toilettes identiques de couleur "Pistachio", avec diadème de pierres du Rhin et bouquets de marguerites blanches.

La mère de la mariée revêtait une robe redingote, couleur or; celle du marié, une toilette bleu-paon.

Les garçons d'honneur étaient MM. Paul Cuvelier, frère de la mariée, Robert Drader, de Dunrea, et Laverne Robertson, de Margaret, amis de la famille.

A l'issue de la bénédiction nuptiale, Mlle Véronique Boulet chanta "O Perfect Love", de Gurney-Barnby" et, pendant la signature du registre, Mme Thérèse Lavoie et Mlle Boulet exécutèrent en duo le "Panis Angelicus" de César Franck.

Ensuite tous se dirigèrent vers la salle paroissiale. Après les présentations usuelles et prises de photos, l'orchestre de la famille McKnight entraîna dans des danses anciennes les invités qui passèrent une veillée agréable. Mme Tom Conroy (Doris Cuvelier) était en charge du livre des invités. Vers minuit, un copieux réveillon fut servi à l'assistance. A la table d'honneur, on remarquait, en plus du cortège nuptial, M. l'abbé Morand qui bénit la table et se fit un plaisir de partager les joyeuses agapes.

L'heureux époux monta sur la scène pour remercier, en son nom et en celui de son épouse, tous et chacun pour leur présence et aussi pour les nombreux cadeaux reçus. Il lut aussi quelques télégrammes et tous deux partirent pour un voyage de noces en Californie. A leur retour, ils résideront au "Shale Ranch", au nord de Margaret.

* * *

SOMERSET —

Boulet-Jubinville

Le samedi 22 novembre, en l'église de Ste-Anne-des-Chênes, le père Claude Leblanc, vicaire, bénissait le mariage de Mlle Carmelle Jubinville, fille de M. et Mme Joseph Jubinville, de cette paroisse, à M. Omer Boulet, fils de M. et Mme Wilfrid Boulet, de Somerset, Man. Mme Lucille Moreau, soeur de la mariée, exécuta des cantiques, accompagnée à l'orgue par Mme Alice Langill. Alcide Boulet, frère du marié, servait au choeur.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en fortrel, garnie de dentelle et de perles ainsi que d'une longue traîne. Son voile court était retenu par une boucle de même tissu que la robe. Un bouquet de roses rouges complétait le merveilleux ensemble. La dame d'honneur, Mme Gabrielle Boulet, soeur de la mariée, et la demoiselle d'honneur, Mlle Claudette Landry, une amie, portaient des robes de velours bleu de roi et bleu pâle et accessoires bleu de roi. Elles tenaient des bouquets de chrysanthèmes blancs teintés de rose. Elles étaient accompagnées de MM. Edmond Boulet et Guy Boulet, frères du marié.

La mère de la mariée avait choisi pour cette occasion une robe argentée que rehaussait des accessoires noirs. La mère du marié revêtait une robe de tricot beige avec accessoires de couleur tan.

Après la cérémonie, une réception et un souper eurent lieu dans la salle de banquets Au Blé d'Or. Le souper fut servi à environ 110 personnes. Un gâteau à trois étages ornait le centre de la table. Le tout fut suivi d'une soirée ou se réunirent environ 300 parents et amis.

Pour le voyage de noces, la mariée avait choisi une robe-manteau en lainage vert foncé et accessoires noirs.

A son retour, le nouveau couple s'installera à Somerset.

Naissances

ILE-DES-CHENES —

Le 9 novembre: Lynn-Marie-Madeleine, fille de M. et Mme Raymond Fillion, baptisée le dimanche 23 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Adelmar Moquin.

* * *

Le 20 octobre: Emile-Joseph-Auguste, fils de M. et Mme Pierre Fiola, baptisé le 30 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Therrien, de Richer.

* * *

ST-AMELIE —

Un fils à M. et Mme Benoit Pinette (née Denise Marion), à l'hôpital de Lynn Lake.

* * *

SOMERSET —

Le 28 novembre: Robert-Gérard, fils de Roland VanDeynze et d'Estelle Dupasquier, baptisé le 14 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard VanDeynze, oncle et tante de l'enfant.

Remerciements

ST-BONIFACE —

Mme Clarilda Desaulniers et la famille Desaulniers remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du décès de M. Odilon Desaulniers, par l'offrande de nombreuses messes et assistance aux prières et aux funérailles.

* * *

Les familles Leclair et Saurette remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Hercule Leclair, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes et fleurs ou par leur assistance aux prières et aux funérailles.

* * *

Les familles Anna O'Connor, Avila Lavoie et Noé Morin désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de la Rév. Soeur Blanche Beaugrand Champagne, soit par offrandes de messes, de bouquets spirituels ou par leur assistance aux prières et aux funérailles. Un merci spécial aux Rév. Soeurs de la Maison Provinciale des Soeurs Grises, à M. l'aumônier, à l'organiste et à la chorale, sans oublier le bon Père qui s'est rendu au cimetière pour réciter les dernières prières, la Rév. Soeur Supérieure et la Rév. Soeur Secrétaire de la Maison Provinciale. Un merci aussi au médecin de Soeur Champagne.

* * *

LETELLIER —

M. Marcel Graveline et ses enfants, Paul et Gilles, ainsi que Mme Eva Genest et toute sa famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux ou de toute autre manière à l'occasion du décès de Mme Graveline. Un merci spécial à M. le Curé, à la chorale et aux dames de la Ligue. Merci à tous.

* * *

SOMERSET —

M. Benoit Dupasquier désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Clara Dupasquier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, ou par leur assistance aux prières et aux funérailles. Un merci spécial à Mgr Désorcy, à la chorale et aux Filles d'Isabelle.

* * *

STE-AMELIE —

M. Peeters et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion du décès de leur fille et soeur, Juliette Peeters, soit par offrande de messes, ou par assistance aux prières ou aux funérailles. Un merci spécial au P. Brossard, à la chorale, aux porteurs et aux membres de la Catholic Women's League, qui ont servi un goûter après le service, dans la salle paroissiale.

* * *

WINNIPEG —

Les familles Roy et Valcourt désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Adéline Valcourt, soit par offrandes de messes ou assistance aux prières et aux funérailles.

Décès

Au Manitoba

LETELLIER —

Mme Marcel Graveline

Le dimanche 14 décembre, vers 4 h 30 de l'après-midi, s'éteignait dans le Christ, entourée de son mari, de ses deux fils, de sa mère, ses frères et soeurs, Mme Marguerite Graveline (née Genest), à l'âge de 46 ans. Elle naquit à Otterburne, où elle fréquenta l'école paroisisale et obtint son diplôme commercial à l'école de St-Pierre. Elle épousa Marcel Graveline en 1946 et, depuis, résida à Letellier où elle et son mari géraient un magasin général.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 17 décembre en l'église de Letellier. La messe fut célébrée par M. l'abbé Mathias Messier, curé, qui prononça l'homélie. Le chant fut très bien exécuté par la chorale, sous la direction de M. Gaspard Fontaine. Mme Alban Gallant touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Pat Rougeau, Charles Genest, Gilbert Bourier, Richard McVicar, Denis Bouchard et Gilbert Lafond. Armand Loiselle et Eugène Houle agissaient comme huissiers, Brian McVicar était lecteur et la quête fut faite par Mmes Hervé Barnabé et Arthur Jutras.

Au sanctuaire on remarquait M. l'abbé Louis Morin, curé de Saint-Joseph, les RR. PP. Saint Denis, C.S.V., curé d'Otterburne, Robert Bernardin, O.M.I., misisonnaire à la réserve Roseau, et Marc Pelletier, S.J., du collège de Saint-Boniface, ainsi que l'abbé Julien Lévesque avec quelques 40 collégiens. L'équipe de hockey "Les Voyageurs", dont Paul Graveline faisait partie, formait une garde d'honneur. Des parents et amis remplissaient la petite église paroissiale.

Les dames de la Ligue, sous la présidence de Mme Urbain Lemay, servirent un goûter à la salle mémoriale où quelques deux cents convives se rendirent.

* * *

ST-BONIFACE —

M. Hercule Leclair

M. Hercule Leclair, originaire de Drummondville, Qué, est décédé le vendredi 28 novembre à l'hôpital King Edward, à l'âge de 87 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, née Anna Houle, du Paradis des Pionniers à St-Jean-Baptiste; deux fils, Edouard, de Flin Flon, et Marius, d'Edmonton; deux filles, Blanche (Mme A. Neddo), de Rainy River, Ont, et Yvonne (Mme R. Van Tomme), d'Estevan, Sask.; quatre petits-enfants; une soeur, Soeur Honorine Leclair, de St-Boniface.

Les prières ont été récitées au salon mortuaire Desjardins le lundi 1er décembre, à 7 h 30 du soir. Les funérailles eurent lieu à la chapelle des Soeurs Oblates, 601, rue Aulneau, St-Boniface. L'abbé R. Roy officia. La sépulture suivit au cimetière de St-Boniface. Après quoi, un café fut servi aux parents et amis à l'église Ste-Famille, rue Archibald.

* * *

WINNIPEG —

Mme Adéline Valcourt

Le samedi 6 décembre, à sa résidence au no 610, Regency Towers, Winnipeg, est décédée Mme Adéline Valcourt, âgée de 80 ans. Originaire de St-Jean-Baptiste, elle vint résider à Winnipeg en 1940 et faisait partie des Dames de Ste-Anne, de la Légion de Marie, du Tiers-Ordre de St-François et des Dames Auxiliaires de l'hôpital Miséricorde.

Précédée dans la tombe par son époux, Albert, en 1963, la défunte laisse dans le deuil trois soeurs, Soeur Anne-St-Gabriel, Fille de la Croix, de Storthoaks, Sask., Mme C. Rajotte, de Dauphin, et Mme Paul Marion, de St-Boniface; trois fils, Germain, de Winnipeg, Gilles et Léo, de St-Boniface; quatre filles, Mme Ray Dupois (Florence), d'Edmonton, Alta, Mme Alfred Roy (Amy), de St-Jean-Baptiste, Mme R. Roy (Claire), de Winnipeg, et Mme Roy Facette (Fernande), de St-Albert, Alta; 29 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées le mardi soir 9 décembre au salon mortuaire Desjardins et le service funèbre fut célébré le mercredi 10 décembre en l'église du Sacré-Coeur, à 10 h. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Les porteurs étaient MM. Raymond Lavallée, André Rajotte, Roland Valcourt, Denis Dupas, Georges Hébert et Richard Valcourt.

* * *

Soeur Beaugrand

Soeur Blanche Beaugrand (née Champagne), des Soeurs Grises de Montréal, est décédée le 14 décembre, à la Maison Provinciale, rue Despins, St-Boniface, à l'âge de 79 ans, dont 58 de profession religieuse.

Née à Saint-Norbert, Soeur Beaugrand laisse dans le deuil trois soeurs, Mme Anna O'Connor, de l'hôpital Taché, Mme Aldéa Lavoie, de St-Boniface, et Mme Léonie Morin, de Gravelbourg, Sask.

M. Robert Robidoux, s.s., présida aux prières mardi soir 16 décembre et célébra la cérémonie eucharistique à la Maison Provinciale le mercredi soir, alors que M. l'abbé Gilbert Gariépy présida la sépulture le jeudi.

Outre les trois seules soeurs survivantes de la défunte, on remarquait un grand nombre de ses neveux et nièces, de cousins et de cousines, parmi lesquels le R. P. Antoine Champagne, c.r.i.c., des Soeurs Oblates, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie et des Soeurs Grises. Au nombre des nombreux amis présents à la célébration eucharistique, figurait M. l'abbé Edmond Lavoie, aumônier de l'hôpital Taché.

Les arrangements pour les funérailles furent confiés au salon Desjardins.

* * *

STE-AMELIE —

Mlle Juliette Peeters

Les funérailles de Mlle Juliette Peeters, décédée à l'âge de 35 ans, à l'hôpital Général de St-Boniface le 28 novembre 1969, après une longue maladie, eurent lieu le mardi 2 décembre en l'église de Ste-Amélie, à 10 h. Le P. L. Brossard, O.M.I., officiait. M. Gérard Verhaegh lut l'épître et récita la prière des fidèles et Mmes Paul Martin et Marcel Nédélec apportèrent les offrandes. La chorale de Ste-Amélie, les Rév. Srs Oblates et de la Charité de Ste-Rose firent les frais du chant.

Les porteurs étaient: MM. Georges Verhaegh, Lévis Grandbois, Amédée Pinette, Edouard Denis, Edouard et Ludger Soucy.

Les prières avaient été récitées la veille au salon funéraire de Ste-Rose.

Née à Ste-Famille, Mlle Peeters y reçut son instruction. Elle était membre de la CWL. La défunte laisse dans le deuil son père, M. Joseph Peeters, deux frères, Jules et Simon, quatre soeurs, Mme Paul Martin (Françoise), de Ste-Amélie, Mme Henri Lagarde (Marie-Agnès), de St-Boniface, Mme Marcel Nédélec (Clémentine), de Toutes-Aides et Mme Denis Lagarde (Joséphine), de St-Boniface.

* * *

SOMERSET —

Mme Clara Dupasquier

Le jeudi 27 novembre est décédée subitement, au Manoir de Somerset, Mme Clara Dupasquier (née Lesage), âgée de 73 ans, et épouse de M. Benoit Dupasquier, de Somerset. Le 10 novembre, M. et Mme Dupasquier fêtaient leurs cinquante ans de vie conjugale.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil une soeur, Mme Marie-Louise Dupasquier, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Les prières furent récitées le vendredi soir, à huit heures, en l'église paroissiale. Le service funèbre fut célébré le samedi matin 29 novembre, à 11 h, par Mgr C. Désorcy, curé de la paroisse. La chorale paroissiale fit les frais du chant.

Les porteurs étaient MM. Joachim et Constant Dupasquier, Roméo et Roland Lesage, Aimé et Raymond Pittet, tous neveux de la défunte. MM. François Fleury et Marcel Pittet, neveux, firent la quête. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Suivit, au sous-sol de l'église, un goûter servi par les Filles d'Isabelle.

* * *

En Saskatchewan

ST-LOUIS —

Mme Léontine McLeod

Mme Léontine McLeod, anciennement de St-Louis, est décédée le samedi 13 décembre 1969 à Swift Current.

Mme McLeod laisse dans le deuil deux filles, Mme Isabelle Benoit, de Hoey, et Mme Thérèse LeClaire, de Swift Current; trois petits-enfants, Michel et Bernard LeClaire et Lionel Benoit; deux arrière-petits-enfants, Gisèle et Brent Benoit. Son époux, M. Pierre McLeod, la précéda dans la tombe en 1948.

M. et Mme McLeod furent propriétaires du magasin général à St-Louis de 1917 à 1945. Mme McLeod demeura ensuite à Hoey pendant 19 ans avant d'aller à Swift Current.

Condoléances

STE-AMELIE —

Vives condoléances à Mme Joseph Bonin ainsi qu'à ses fils et belle-fille M. et Mme Paul Bonin, de St-Boniface, à l'occasion du décès de M. Joseph Bonin, dont les funérailles eurent lieu à St-Boniface, le 22 décembre 1969.

* * *

Sincères condoléances à la famille Graveline à l'occasion du décès de Mme Marguerite Graveline.



Conseil Goulet no 3681

Tir de dindes

Vendredi dernier avait lieu la première rencontre de la troisième série de notre ligue de 5 quilles en même temps que notre tir annuel de dindes.

Quarante-neuf points seulement séparaient la première et la quatrième équipe, ce qui démontre que les parties furent chaudement contestées.

Bien qu'il y avait des prix pour tous, ce furent les équipes Jubinville (3112) et Sala (3094) qui gagnèrent les dindes. Félicitations aux gagnants!

Voici la position actuelle des équipes:

Equipe	Points
J.-L. Jubinville	16
H. Sala	15
E. McCarthy	14
D. Nolin	14
E. Rougeau	11
M. Morier	6
M. Théoret	5
A. Girard	3

Assemblées

La lettre mensuelle du Grand Chevalier annoncera les dates des assemblées de janvier.

Puisse l'an nouveau voir le retour de nos vieux membres aux assemblées mensuelles afin de seconder les efforts des nouveaux qui se dévouent à l'organisation des activités du Conseil!

Rigoletto



Les évêques et les Indiens

Les évêques catholiques du Canada, à leur assemblée annuelle à Ottawa, le 28 novembre dernier, ont passé une résolution au sujet des Indiens. Ils demandent au gouvernement de négocier un règlement équitable des réclamations des Indiens avant d'adopter une nouvelle loi. Il faut pour cela aider les Indiens à faire des travaux de recherches, quitte à les financer. Mgr Légaré précisait que les évêques sont prêts à mettre en oeuvre un service-conseil à cette fin. Tout cela montre que l'Eglise veut participer à la promotion humaine des populations autochtones.

En juin dernier le gouvernement, en effet, avait tracé sa nouvelle politique à laquelle, à tort ou à raison, on a donné diverses interprétations. D'où une certaine inquiétude chez les Indiens. Un peu partout ils ont réclamé du temps pour étudier la situation, donner leur point de vue, entrer en dialogue, sans se laisser mener par des agitateurs professionnels et sans accepter qu'une fois de plus on décide de leur sort sans les consulter. Les missionnaires depuis longtemps se sont toujours intéressés à ces problèmes très complexes. On les a accusés d'être indifférents ou de s'occuper de ce qui ne les regardait pas. Ainsi disait-on du Christ "signe de contradiction". Le magnifique témoignage de l'auteur anglican de "Beyond Trap Lines" à l'égard des missionnaires catholiques compense un peu les inepties des calomniateurs. Tous les missionnaires ne sont pas forcément des génies mais les Indiens savent quand même qu'ils les aiment bien. Il est bon pour eux de se voir appuyés par les évêques. De même, bien entendu pour les Indiens. Les services gouvernementaux aussi comptent bien des braves gens, mais la bureaucratie et les centralisateurs à outrance déforment les meilleures intentions. Le paternalisme d'une assistance sociale donné sans discrimination a détruit le travail de cinquante années d'effort missionnaire, temporel et spirituel.

Nos évêques s'occupent de tous, leurs préférences allant aux pauvres, aux victimes de la guerre du Biafra comme à celles d'une difficile tâche d'intégration et de promotion des groupes ethniques. Espérons que tant de bonne volonté de la part de tous épargne au Canada les graves soucis qui ravagent tant de pays et que la politique pour une "juste société" fasse disparaître les injustices sociales de chez nous.

Voix d'outre-tombe

Le Père Boulogne, O.P., théologien, auteur de plusieurs livres, prédicateur qui devint célèbre après qu'il survécut dix-sept mois, grâce à une greffe du coeur. Il passa ses derniers jours à répondre à la radio à des centaines de questions. "Paris-Match", du 1er novembre 1969, donne un reportage de cinq grandes pages sur ses paroles ultimes. Elles touchent à tout: sa propre survie, véritable expérience de vérification de la spiritualité de l'âme mais non pas résurrection, sur la société contemporaine, ses injustices, le sens chrétien des événements, le courage d'un Paul VI optant pour le devoir face aux pressions et contradictions, l'injustice à l'égard des femmes . . .

Quant à son opération, il s'y est prêté en prêtre: "C'était le seul apostolat qui lui restait comme grand malade: servir la science, car être utile est une forme de charité". Certains lui objectent: "Vous n'aviez pas le droit de détourner l'heure, ni d'attenter à l'intégrité du corps", et il répondit: "Est-ce un manque de respect que prélever un coeur d'un cadavre par un chirurgien et lui donner une seconde carrière infiniment plus respectable que d'aller directement aux asticots. Les motifs doivent être nobles et n'ont rien à voir avec un souci de publicité. Comme prêtre je considérai cette opération comme un témoignage, un encouragement à donner à mes frères cardiaques". "Pour moi le fait de pouvoir recélébrer la messe était le critère de la réussite, car la messe est l'acte suprême du ministère du prêtre." Hélas, changer de coeur n'est pas changer de personnalité: "J'ai tout retrouvé intact: mes préférences, mes antipathies, mes défauts; j'aurais préféré qu'on m'en enlève quelques-uns!"

Il était prêtre en tout et jusqu'au bout et il passa ses dernières semaines à répondre à des centaines d'inconnus, des pauvres, des malades, des femmes abandonnées, des vieillards délaissés, des enfants de taudis. Ce qu'ils demandent tous: un peu d'amitié et de fraternité dans leur isolement. Il sème l'espérance. Mais si on n'a pas la foi? "Eh bien! je crois que rien n'y supplée. Je crois que tout homme dialogue avec Dieu d'une manière plus ou moins constante, sinon il se suiciderait. Un jour ou l'autre on joue son âme, à un moment ou à un autre. Quel est ce moment? Ça, c'est le mystère."

Le Missel romain restauré

Par Constitution Apostolique Paul VI a achevé l'oeuvre d'une adaptation de la messe demandée par le Concile (Sacr. Conc. no 21). On y a procédé par étapes. Les traductions dans les langues nationales et leur édition prendra encore un certain temps. Mais au Canada on sera de plusieurs mois en avance sur nos voisins du Sud qui attendront jusqu'à Pâques pour commencer. Ainsi, dans toutes nos églises, on a pu avoir les nouveaux rites dès le premier dimanche de l'Avent. Sans doute on peut s'attendre à un peu d'hésitation dans les premiers temps et les réponses et acclamations du Peuple de Dieu, beaucoup plus nombreuses et variées, ne feront pas vibrer les vitraux des églises ni en ébranleront les voûtes. Mais il y a un commencement à tout.

Les biblistes se réjouiront de voir que la Parole de Dieu est vraiment proclamée et célébrée avant de déboucher dans la célébration eucharistique. Comme dit le Pape: "Nous avons confiance que, de la sorte, prêtres et fidèles prépareront plus saintement leur coeur à la Sène du Seigneur et méditant plus profondément les Saintes Ecritures, se nourriront de jour en jour davantage des paroles du Seigneur . . . qui seront pour tous à la fois une source perpétuelle de vie spirituelle et un instrument de première valeur pour transmettre la doctrine chrétienne."

Il est temps de sortir du psittacisme verbal de formules stéréotypées mal digérées et de boire aux sources. Nos frères séparés nous reprochaient avec raison notre ignorance de l'Ecriture. Elle est d'ailleurs assez générale à en croire nos yeux et nos oreilles quand à la T.V. on assiste à des "quizz". Certaines personnes connaissent par leur nom tous les joueurs de hockey ou de football et ne sauraient même citer les noms des Apôtres; leur facilité à décrire les prouesses des "stars" des sports et du cinéma fait contraste avec leur ignorance crasse de l'histoire sainte ou des vies de saints. Cette sécularisation étrange est incompréhensible avec tous les moyens dont l'Eglise dispose, ses journaux, ses revues, ses écoles, ses collèges, ses ordres enseignants, etc., sans oublier les sermons du dimanche. Les communistes disaient que s'ils pouvaient disposer chaque semaine des milliers de lieux de rassemblement où les foules viennent régulièrement écouter leurs prédicateurs, ils auraient vite fait de propager le marxisme de par le monde.

Le Concile du Vatican a tout fait pour remettre en honneur le premier ministère du clergé: celui de la Parole. Peut-être que les laïcs pourraient aider leurs prêtres à revivifier un genre oratoire trop souvent artificiel, ou abstrait, ou trop élevé ou trop terre à terre. De fait, toutes sortes d'expériences se font en ce sens et c'est bon signe. Car on n'a pas l'air de se battre pour pouvoir entrer dans nos églises ou pour écouter avidement les conférences des experts. Parmi notre jeunesse universitaire ou nos "professionnels" y a-t-il engouement pour le "mouvement bilingue"? En tout cas, qu'on lise la bible en langue vulgaire ou non, cela demandera toujours une initiative à l'art d'en savourer les richesses spirituelles. Même parmi les prêtres d'un certain âge beaucoup n'ont jamais connu cette chance qu'on a de plus en plus à notre époque d'une solide formation à l'exégèse. Mais il n'est jamais trop tard. Bien des conférences ou d'excellentes lectures remplaceraient avantageusement les stupidités de tant de programmes de télévision.

Les jeunes, eux qui, dès la catéchèse de première communion, sont initiés à cette rencontre vivante avec la Parole de Dieu, seront mieux équipés que leurs aînés. Au catéchisme d'antan, on nous serinait d'austères formules au lieu de pacager dans les gras pâturages verdoyants et fleuris de la bible sous la houlette d'habiles et bons pasteurs. A réveiller certains moments privilégiés de notre jeunesse on se rappelle les rares occasions où cela nous fut donné. On reste encore émerveillé par les fraîcheurs et le charme de ces quelques rares moments. On voudrait pour la génération montante un meilleur partage tant à la maison qu'au catéchisme, à l'église et à la célébration liturgique, dans les cercles d'action catholique ou les réunions d'apostolat des foyers, grâce à la "lecture divine". "Si tu connaissais le don de Dieu!"

Notre-Dame-de-Lourdes

Filles d'Isabelle

Bonjour! Que le temps passe vite! A notre réunion de novembre, de nouveaux comités furent formés comme suit: comité social, Ida Roch, Thérèse Charrière, Colombe Chabbert, Thérèse Durand, Germaine Dupasquier et Anita Jamault; comité de bienfaisance, Renée Delaquis (prés.), Colette Comte, Rolande Bazin, Odile Badiou, Denise Lesage, Cécile Bazin; comité des malades, Angèle Augert (prés.), Marie-Anne Dupasquier, Annette LeNéal, Clarisse Tranq et Béatrice Channel; comité du foyer, Thérèse Fouasse (prés.), Mercédès Bazin, Georgette Delaquis, Florina Delaquis, Suzanne Augert et Louise Pantel.

Le comité de bienfaisance a rapporté qu'un goûter avait été servi après des funérailles; le comité des malades a visité des membres du Cercle hospitalisés; le comité du foyer continue de s'occuper des bingos au Foyer toutes les semaines; le comité de l'église continue à bien entretenir le ménage de l'église. Quatre-vingt-cinq livres de linge ont été envoyées aux missions ou au "Children's Aid Society".

La quête des aveugles faite aux portes de l'église a rapporté la somme de $50.76. Celle du "Children's Aid Society" a rapporté $37.69. Merci aux donateurs. Une messe fut offerte en novembre pour nos membres défunts. Un don a été fait au Foyer en vue d'acheter des prix de bingos. Le bingo fut remplacé le 17 décembre par un concert de Noël.

Thérèse Vuignier ouvrit le programme de ce concert par "Minuit Chrétiens" en anglais et en français suivi d'un mot de bienvenue par la digne Régente Sr Agnès Meyer. Odile Badiou nous mit dans l'atmosphère de Noël par un morceau d'accordéon approprié. Vint ensuite "Silent Night" en anglais et en français par des Filles d'Isabelle. Mercédès Bazin sut nous égayer d'un morceau de piano: "Till we meet again". Christian Delaquis (4 ans) chanta "Papa Noël", "Jingle Bells", et "Sur la route de Berthier". Les Filles d'Isabelle chantèrent ensuite "Mon beau sapin". Thérèse Bourrier et Martha Sala exécutèrent un chant mimé: "Dans le bon vieux temps". Odile Badiou nous revint avec son accordéon pour jouer un autre morceau enlevant. Le groupe de Filles d'Isabelle qui fait partie de la chorale paroissiale nous fit entendre "La Pastorale". "The First Noel" termina le petit concert.

Merci à toutes celles qui prêtèrent leur concours pour ce bel après-midi. Merci aussi à Christian. Sincères remerciements aussi au personnel du Foyer Notre-Dame qui a servi un délicieux goûter. Chaque Fille d'Isabelle reconduit ensuite son "protégé" dans sa chambre pour lui présenter son petit cadeau de Noël.

Malgré tout le brouhaha des fêtes, le comité social parvint enfin à trouver une soirée libre pour une belle fête de Noël. Un succulent souper fut suivi d'une partie de cartes et de jeux variés qui surent amuser les jeunes et les moins jeunes. Même nos chers moitiés ont prêté main-forte pour ne pas dire "jambe-forte" à certains jeux. Il y eut aussi échange de cadeaux entre Filles d'Isabelle. Je suis sûre que tous partirent contents de la belle soirée.

Le comité de l'hôpital fait encore cette année une collecte pour le 1er bébé né à l'Hôpital Notre-Dame en 1970. Dépêchez-vous si votre collecte n'est pas encore terminée. Soyez prêtes pour le 1er de l'année. Peut-être que le 1er bébé est impatient de faire son apparition...

En terminant je désire souhaiter à vous tous une BONNE HEUREUSE ET SAINTE ANNEE.

La Rédactrice



M. et Mme Jean-Léon Gagné célébrèrent récemment leur 65e anniversaire de mariage à la Résidence Ste-Thérèse d'Otterburne. Vu leur état de santé fragile, le jubilé fut fêté dans l'intimité. Entourés de leurs enfants, M. et Mme Gagné assistèrent à une messe célébrée par leur neveu l'abbé Pierre Gagné. Jusqu'à leur retraite, les jubilaires habitèrent St-Pierre.

Le Congrès-Rallye de la Société Franco-Manitobaine

Fernand Nadeau, 12e année, et moi-même avons eu la chance d'assister au Congrès-Rallye de la Société Franco-Manitobaine les 6 et 7 décembre.

L'enthousiasme, qui avait été allumé lors du Rallye de l'an dernier, ne s'est pas amorti avec le temps et n'a pas produit que de la fumée. Il y avait certainement un feu, petit certes, mais un feu plein de flammes! Ce feu est encore petit et timide, mais il promet de devenir grand et agressif et de s'étendre toujours davantage et de fournir un grand essor à notre vie française.

Beaucoup a été accompli durant l'année qui vient de s'écouler mais la majeure partie de l'ouvrage est encore à venir.

Au banquet qui a eu lieu au gymnase Notre-Dame, M. E. Schreyer, Premier Ministre, nous a assurés d'un meilleur avenir pour notre langue, de tout son appui et de sa sympathie envers notre cause. Je suis certain que notre nouveau président, M. Etienne Gaboury, et que le conseiller des jeunes, M. Yves Lord, sauront accomplir leurs tâches d'une manière efficace.

Je voudrais remercier M. l'abbé Marcel Toupin et M. Robert Badiou qui nous ont promenés si généreusement ici et là pendant ces deux jours.

René Dufault, 11e année
Institut collégial Somerset.

St-Norbert

Catéchèse

Les parents des élèves de la maternelle de St-Norbert tiennent à remercier Sr Thérèse Legal, directrice diocésaine de la catéchèse, qui a bien voulu accepter de venir discuter des nouvelles méthodes enseignées par l'Eglise au sujet de l'éducation chrétienne des tout-petits.

Sr Legal rappela que les parents sont les plus importants éducateurs par leurs exemples quotidiens et surtout par l'amour qu'ils possèdent l'un pour l'autre.

Les institutrices de la maternelle furent responsables de cette rencontre et tous les en remercient aussi très sincèrement.

CACHET POSTAL

De 1958 à 1968, le nombre d'articles manipulés par la poste est passé de 3.7 milliards à 4.99 milliards.

Changements au cabinet provincial

Le premier ministre du Manitoba, l'hon. Ed Schryer, a procédé récemment à un remaniement ministériel. Voici les noms de ministres et des nouveaux ministères que certains se sont vu décerner:

Ed Schryer, premier ministre et responsable des relations fédérales-provinciales; Saul Cherniak, ministre des finances; A. R. Paulley, ministre du travail et des services gouvernementaux; Al Mackling, procureur-général et ministre des affaires des consommateurs et des corporations; Sid Green, ministre des mines et des ressources naturelles, des affaires du Nord et chef de la majorité ministérielle de la législature; Sam Uskiw, ministre de l'agriculture; René Toupin, ministre de la santé et du bien-être social; Phil Petursson, ministre sans portefeuille, responsable des affaires culturelles et du Centenaire; Len Evans, ministre de l'industrie et du commerce; Peter Burtniak, ministre du tourisme et des loisirs; Saul Miller, ministre de la jeunesse et de l'éducation, responsable de la bibliothèque de l'assemblée législative et des bibliothèques provinciales; Joe Borowski, ministre des transports; Howard Pawley, ministre des affaires municipales.

Voyagerez-vous l'an prochain?

Obtenez votre passeport de bonne heure

Projetez-vous un voyage à l'étranger pour l'an prochain? Si telle est votre intention, le Bureau canadien des passeports vous recommande d'agir maintenant pour obtenir votre passeport avant la période de pointe traditionnelle du début de l'année.

La première chose à faire est d'obtenir une preuve de citoyenneté canadienne, celle-ci étant requise pour la délivrance d'un passeport. L'un des documents suivants est nécessaire.

Les personnes nées au Canada doivent soumettre le certificat de naissance canadien qui a été délivré par le Registraire provincial de l'état civil de la province où la naissance a eu lieu. Dans le cas de la province de Québec, on peut soumettre un certificat de naissance délivré par les autorités religieuses, municipales ou judiciaires de cette province, mais la date et le lieu de la naissance doivent être indiqués sur le document.

Les personnes qui ne sont pas nées au Canada doivent soumettre l'un des documents suivants, que délivre le Registraire de la citoyenneté canadienne à Ottawa: a) Certificat de citoyenneté canadienne; b) Certificat de naturalisation, ou c) Certificat d'enregistrement d'une naissance canadienne à l'étranger (ce n'est pas un certificat de naissance).

La personne née à l'étranger qui ne possède pas l'un de ces certificats mais qui est effectivement citoyen canadien doit faire demande au Bureau de la citoyenneté canadienne le plus proche ou au Registraire de la citoyenneté canadienne à Ottawa.

La période de pointe pour la délivrance des passeports canadiens se produit normalement entre février et juin. Le Bureau des passeports espère que les personnes qui ont l'intention de voyager éviteront cette période de pointe pour obtenir leur passeport. L'an dernier, les demandes de passeports présentées durant ces cinq mois ont dépassé de 29 pour cent celles de la période correspondante de l'année précédente. Cette forte hausse, jointe à la nouvelle exigence concernant la preuve de citoyenneté, a imposé un tel travail au personnel du Bureau des passeports qu'il y a eu des retards inévitables.

Même si vous n'avez pas formulé avec exactitude vos projets de voyage, le Bureau des passeports recommande que vous preniez immédiatement vos dispositions pour obtenir une preuve documentaire de citoyenneté canadienne. Ces documents ne sont jamais périmés et ils constituent une preuve essentielle qui doit être annexée aux demandes de passeport. Si cette preuve n'est pas fournie, votre demande de passeport sera retardée. Cet oubli est cause de retards dans le cas d'environ 17.6 pour cent des demandes.

Il y a lieu de penser que 1970 sera une autre année assez lourde. Beaucoup de Canadiens, de tous les âges, qui n'ont jamais voyagé auparavant en dehors du Canada, demanderont leur premier passeport au cours des douze mois à venir, et tous devront soumettre une preuve de leur citoyenneté canadienne. La date d'expiration des passeports existants doit être vérifiée avec soin, et on doit s'assurer que le document est encore valide pour une période d'au moins trois mois après la fin du voyage envisagé. On oublie souvent qu'un passeport expiré ne peut pas être renouvelé et qu'une preuve de citoyenneté doit être fournie pour le remplacement d'un tel passeport.

Lorsque vous avez obtenu une preuve documentaire de votre citoyenneté, vous devez remplir la demande de passeport. Ces formules peuvent être obtenues auprès de n'importe quel bureau de poste, bureau de compagnie de transport aérien ou de compagnie maritime, ou d'agence de voyages. Demandez la formule de demande de passeport A, qui vous est remise dans une enveloppe de retour (à lettres noires) afin de faciliter l'envoi par la poste au Bureau des passeports à Ottawa. Toute autre version de la formule est périmée.

Si vous étudiez les instructions avec soin, si vous répondez à toutes les questions, si vous choisissez un répondant qualifié et si vous envoyez deux photographies, si vous envoyez avec la demande un chèque certifié ou mandat-poste en paiement du droit de $10, ainsi que tous les documents demandés (y compris une preuve de citoyenneté), et si vous envoyez votre demande assez longtemps à l'avance, vous devriez recevoir votre passeport en temps opportun avant la date de votre départ.

Le Bureau des passeports fait observer que des passeports ne sont délivrés qu'à des citoyens canadiens; c'est la raison pour laquelle une preuve documentaire de citoyenneté canadienne est requise. Les passeports sont valides pour une période maximum de cinq ans et ne peuvent pas être renouvelés. Si vous avez l'intention de voyager au cours des douze mois à venir, pourquoi ne pas faire maintenant vos démarches? On évite toujours un passeport avant de mettre au point ses projets de voyage définitifs.

Institut collégial St-Claude

Comité de liturgie

Les grands responsables de l'Association des Comités de Liturgie des Etudiants de l'Ouest (ACLE-O), Gilles Gratton, Annette Larivière, Cathy Park et Denis Beaudette, sont venus à St-Claude, à la demande des jeunes pour établir la structure du nouveau comité et en expliquer le fonctionnement.

Il nous fait grand plaisir de mentionner ici que deux étudiantes de l'Institut Collégial St-Paul d'Elie se sont jointes à nous pour commencer cette entreprise. Ce sont Catherine Vandevaeter et Diane Gervais.

C'est Pauline Hince qui a été choisie par le groupe pour jouer le rôle de grande responsable du comité de liturgie de St-Claude.

La première réalisation importante de ce nouveau groupe, homogène en ce qui concerne les aspirations, sera un souper communautaire avec danses folkloriques, jeux de société, discussions par équipes et préparation à la messe, suivie de l'office proprement dit.

Lorsque les cadres ont été bien établis, et que chacun avait une bonne idée de son rôle au sein du comité, il est venu tout naturellement à l'idée de passer le reste de la soirée à cimenter cette amitié si nécessaire à cette nouvelle entreprise. Chacun y a mis du sien, de sorte que se sont succédés danses, chansons à répondre ou autres, histoires, café, gâteaux, biscuits, échanges d'idées, projets à plus ou moins brève échéance, etc.

Non seulement personne n'a regretté sa soirée, mais on se félicitait même d'avoir eu l'idée de l'organiser.

Vive le dynamisme de nos jeunes, et nous formulons le désir qu'un plus grand nombre vienne grossir les rangs des heureux pour partager leur amitié d'abord, leur philosophie ensuite. La seule condition exigée des nouveaux membres est d'avoir participé à un camp liturgique et de vouloir qu'il ait une suite.

Une partie de la suite

Rien ne pouvait aller plus mal, ce lundi 22 décembre, pour mettre sur pied la soirée de rencontre préparatoire à la fête de Noël. En énumérant les diverses difficultés qui se sont présentées ce soir-là, je n'ai pas l'intention d'attirer la sympathie sur notre petit groupe qui faisait ses premiers pas comme comité de liturgie, mais de prouver qu'ils ont eu raison de tenir le coup malgré l'échec prévisible sur le plan humain.

D'abord nos amis d'Elie nous font dire qu'ils ne pourront venir: déjà l'enthousiasme est passablement refroidi. Puis l'aumônier du groupe prévient qu'il sera en retard de beaucoup car il a une course éloignée à faire. Le directeur de catéchèse devra quitter pendant une couple d'heures au moins pour son ministère à St-Léon. Les magnétophones cessent de vouloir fonctionner juste avant la soirée. On n'a pas branché les chaufferettes assez tôt, de sorte qu'on gèle dans le centre récréatif où la soirée doit avoir lieu. Il y a sûrement d'autres contretemps que j'oublie.

Au siècle dernier, il eût été impossible de réussir dans de pareilles circonstances, mais aujourd'hui, avec l'automobile et le téléphone, bien des situations peuvent changer.

Je vous fais grâce de tous les détails de l'organisation pour ne garder que le goût délicieux que nous a laissé cette soirée d'amitié, de charité, de préparation à Noël. Tout s'est arrangé et nos amis d'Elie sont quand même arrivés à temps.

Il peut sembler difficile à saisir pour un profane qu'un souper bruyant au cours duquel on chante, que des danses folkloriques et des jeux de société soient partie intégrante de la liturgie de la messe.

La messe prend un sens bien spécial quand on s'interroge sur ses sentiments envers tous les participants. Peu s'en fallut qu'elle ne se termine avec l'homélie: on ne se sentait vraiment pas digne de continuer. Mais on a vite trouvé moyen de changer la situation. Oserais-je dire qu'on a rarement assisté ou participé à une messe aussi pleinement vécue. La présence du Christ n'a pas été contestée, et pour ces jeunes, je serais porté à dire que Noël ne se préparait plus, il était déjà là.

L'action de grâce a été une explosion de joie et s'est traduite par une danse vive et sincère pour remercier le Seigneur de la mémorable soirée passée en compagnie des meilleurs amis du monde, ses propres camarades découverts grâce aux lumières du Saint-Esprit.

Il fallait voir aussi l'animation du lendemain matin en classe pour comprendre que la soirée avait des répercussions sur la vie. Répercussions bénéfiques, si l'on considère la joie qui rayonne de ces jeunes figures. Selon Péguy, il n'y a rien de plus beau qu'un petit enfant qui s'endort en faisant sa prière, mais je suis prêt à affirmer qu'un adolescent ou une adolescente qui sourit avec amour à toutes les personnes qu'elle rencontre est tout aussi beau et peut tout autant produire des miracles de conversion.

Fin de 1969

C'est une coutume à St-Claude que les étudiants se mettent ensemble pour offrir quelque chose à tous les professeurs. La remise de ces cadeaux peut varier dans la manière. Cette année, le conseil étudiant a obligé le corps professoral à venir s'asseoir devant tous les étudiants et à recevoir chacun son tour le témoignage de reconnaissance en même temps qu'un petit boniment toujours des plus spirituels.

L'atmosphère dans laquelle la cérémonie s'est déroulée en a été une de saine familiarité. Je sais que pour plusieurs ces deux mots forment antithèse et qu'ils ne voient aucun moyen de conciliation entre les deux. Cependant, quand on y a goûté à cette familiarité engendrée par une amitié sincère qui se fait fi des conventions, on la préfère au respect guindé inspiré par la crainte, quand ce n'est pas l'hypocrisie.

Les professeurs de St-Claude sont heureux de remercier publiquement leurs étudiants non seulement pour les cadeaux reçus, mais pour leur bel esprit et le climat qu'ils entretiennent dans l'école.

L'année 1970 se présente très bien, néanmoins il convient de souhaiter à tous une bonne et heureuse année, demeurant quand même convaincus qu'elle sera ce que nous voudrons bien la faire tous ensemble.

Boite à chansons

Invitation générale est faite à tous les gens intéressés à assister au départ de la fusée Saturne V contenant la capsule chantante qui se dirigera vers la lune dans le cadre du projet: "On a chanté sur la lune". On y dansera peut-être aussi.

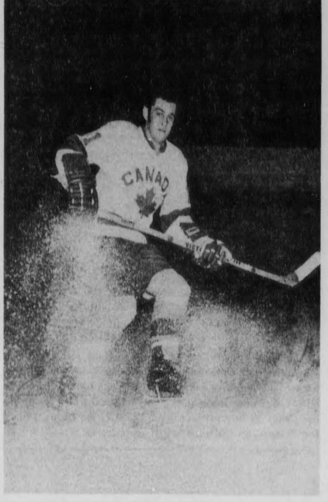
Le départ est fixé à 20 h 30 précises le 9 janvier du Cap St-Claude, sur le "campus" de l'Institut Collégial, et le décompte est déjà commencé. Au moment de cette invitation, il reste 1,455,900 secondes avant le décollage. Vous avez donc le temps d'y penser, de vous décider, de vous rendre, de vous installer et de jouir d'une soirée agréable en compagnie de chanteurs et chanteuses de St-Claude et d'autres centres canadiens-français.

Bienvenue au Cap St-Claude où vous verrez et entendrez des choses dont il vous plaira de vous souvenir.

Messe de minuit

Une vingtaine de jeunes ont innové cette année en chantant à la porte de l'église avant la messe de minuit la belle chanson d'Eric Charden: Bienvenue. La maison du bon Dieu semblait beaucoup plus accueillante à cause de ce simple geste. Doit-on dire que cette initiative est venue du comité de liturgie?

Aimé-Onil Dépôt



Les porte-couleurs du Canada dans le hockey international semblent avoir enfin trouvé la formule qui leur permettra de mater les "pseudo-amateurs" d'URSS, de la Tchécoslovaquie et de la Suède au tournoi mondial qui se déroulera, cette année, à Winnipeg et à Montréal. Avec le renfort de quelques professionnels tels que Robert Lepage (ci-dessus), l'équipe nationale peut espérer un meilleur sort que par le passé et les jeunes talents qui y ont sacrifié leur temps auront enfin la satisfaction de ne pas avoir cherché en vain à redorer le blason du pays.

Dixième anniversaire du Conseil Mgr Gaire des C.C.

REGINA — Le 30 novembre 1969, les Chevaliers de Colomb du Conseil Mgr Gaire no 4850 fêtaient le dixième anniversaire de l'obtention de leur charte les constituant en conseil. La célébration commença par une messe au cours de l'après-midi en l'église de Notre-Dame de Fatima, à Redvers, par M. l'abbé Finnin, assisté de M. l'abbé L'Heureux. Le sermon de circonstance fut donné par Mgr Poirier, P.D., aumônier du Conseil. Le chant durant la messe fut exécuté par les Chevaliers et leurs dames, sous la direction de Soeur Elzéar, de Storthoaks.

Après la messe, tous se rendirent à la salle des Chevaliers pour le banquet qui fut servi aux Chevaliers, leurs dames et les invités, soit environ 175 couverts. Nos invités étaient le Dr Riffel, Secrétaire d'Etat, de Regina; le frère R. Steele, Député de District, et sa dame, de Windthorst; et les frères G. Delaforest, P. Kerviche, J. Braconnier et leurs dames, du Conseil Langevin, de Regina.

Le Dr Riffel nous offrit ses félicitations pour tout le travail accompli durant ces dix années dans toutes nos entreprises et nous rappela que le travail n'est jamais fini, que nous devons continuer à aider ceux qui ont besoin d'aides charitables. Le Grand Chevalier, A. Chicoine, offrit ses remerciements à tous les Chevaliers et leurs dames qui avaient aidé à la préparation et au succès de cette journée.

Message de l'aumônier

Avant 1940, il n'y avait que peu de Chevaliers dans la région. Vers la fin du printemps de 1949 les Messieurs suivants sont initiés à Regina: George Gervais, Arthur Sylvestre, Henri Bauche, Joseph Lajeunesse. A l'automne de la même année, un groupe d'une vingtaine faisait la même chose. Leur nombre aidait à l'établissement du Conseil Langevin à Regina.

Un autre dix ans plus tard il y avait d'établi dans notre région le Conseil Mgr Gaire avec 133 membres venus des villages limitrophes et de loin. La Charte avait été remise lors d'un banquet à Bellegarde en l'automne de 1959.

C'est par les fruits qu'il faut juger de l'arbre. En voici quelques-uns:

Sous l'inspiration de M. l'abbé Marcotte, de nombreuses pages du livre de Mgr Gaire, "Dix années de mission", furent publiées dans le bulletin local. En son honneur et avec le Ministère des sites historiques, les Chevaliers lui élevèrent un monument près de la route no 13 à Wauchope. Dans le nord de la Saskatchewan un lac reçut le nom de Gaire. Le nom des Frères chevaliers Michel Quennelle, qui donna le terrain du site, et d'Alexandre Gervais et Roland Couture, qui installèrent le monument, méritent d'être mis en vedette.

Mentionnons l'achat de la salle de la Légion de Redvers. Depuis ce temps, cette salle fut entièrement transformée, agrandie, rénovée. On y trouve toutes les commodités modernes: cuisine, vaisselle, salle de réunions, 20 grandes tables pliantes, chaises, toilettes, eau courante, chauffage au gaz naturel, soubassement, etc. Quel beau travail.

Si nous regardons les oeuvres de charité des Chevaliers, la liste est longue: le coup de main pour radouer et finir la maison de M. Mansui, le coupage de bois pour les soeurs de Wauchope, les sommes versées pour les orphelinats de Prince-Albert, d'Ituna, pour les camps d'été de Kenosee, de Round Lake, les programmes de télévision (messes de Gravelbourg, Mgr Sheen), l'aide à la bibliothèque du collège Mathieu, les aumônes aux missions lointaines, aux enfants de choeur, à voyage Etudiant, au séminaire de St-Boniface, aux arbres de Noël pour enfants et autres.

Apart ces charités, qui ne se souvient pas des nombreuses activités: lors du centenaire du Canada, du char allégorique "La Grande Hermine", les dépositions des couronnes et les honoraires de messes le Jour du Souvenir, la protestation à C.B.C. du manque de goût lors de la venue du Saint-Père à New York, les films éducateurs, les orateurs étrangers, les initiations, les cartes de sympathie, les annonces permanentes pour ceux qui cherchent à se renseigner sur le catholicisme, les voyages au loin vers d'autres Conseils pour apporter joie et appui, les assemblées mensuelles et combien d'autres . . .

Tous ces travaux accomplis bénévolement ont demandé beaucoup de sacrifices. C'est pour de tels faits multipliés par milliers de par le monde que les Chevaliers de Colomb ont mérité les éloges des autorités religieuses et civiles.

En ce dixième anniversaire, nos félicitations et l'assurance que nos prières vous accompagneront.

Mgr H. Poirier, aumônier

Les prévisions agricoles pour 1970 ne sont guère encourageantes

Situation et prévisions agricoles

OTTAWA — Les économistes agricoles estiment que le total des **recettes en espèces** diminuera de $100 millions cette année, mais que les dépenses à la ferme augmenteront de 3.5 pour cent.

Cela signifie que le revenu agricole net réel ($1,425 millions) va diminuer de 10 pour cent environ par rapport à celui de l'an dernier; c'est dans la Saskatchewan où les agriculteurs sont le plus liés aux cultures céréalières, que cette récession sera **le plus** durement ressentie.

Les prévisions pour 1970 ne sont guère différentes. Le total des recettes en espèces va encore diminuer, ce qui touchera surtout les grandes cultures.

Blé

L'avenir est toujours aussi sombre pour les ventes canadiennes de blé.

Les excédents vont continuer à augmenter sous la pression de la récolte de cette année qui s'élève à 685 millions de boisseaux. Au 31 juillet 1970, fin de l'exercice agricole, nous aurons plus d'un milliard de boisseaux de blé en réserve, ce qui constitue un record.

Les analyses de marchés soutiennent qu'il suffira de semer 20 millions d'acres en blé contre 24.9 en 1969 et 29.6 en 1968.

Grains de provende

Cette année les agriculteurs ont produit près de 19.4 millions de tonnes de grains de provende comparativement à 18 millions l'an dernier. La production d'**orge** est en forte hausse, la production d'**avoine** progresse légèrement et celle **de maïs** est en baisse.

Les prévisions indiquent que seules 6.5 millions d'acres devraient être ensemencées en avoine au cours des deux prochaines saisons, contre 7.9 millions cette année.

Et seulement 9 millions d'acres ensemencées en orge seront nécessaires en 1970 soit un demi-million de moins qu'en 1969. En 1971 on pourra en cultiver 10 millions.

Nous pouvons et devons employer plus de maïs canadien pour nourrir le bétail, ce qui réduira les importations de grains de provende. Les prix vont encore varier; le prix moyen serait de $46 la tonne ($1.30 le boisseau) à Chatham.

Les superficies cultivées en maïs vont continuer à augmenter car c'est l'aliment le plus énergétique et le plus économique pour nourrir un nombre croissant de bestiaux.

Oléagineux

L'avenir se présente sous un jour incertain pour les graines oléagineuses.

Les prix vont sans doute monter pour la **graine de lin**, et les superficies devraient être nettement réduites... elles passeraient de 2.4 millions d'acres cette année à 1½-2 millions le printemps prochain.

On pourra affecter 2.2 millions d'acres à la **graine de colza** l'année prochaine. Au cours des cinq années à venir, on continuera d'en augmenter la production car il semble bien que la consommation intérieure et les demandes à l'exportation vont s'accroître. L'an prochain les prix tomberont en dessous du niveau de 1969 si la récolte dépasse pour la peine 40 millions de boisseaux.

En ce qui concerne la **graine de soja**, il y a encore de grandes possibilités d'augmentation, car chaque année le Canada importe des Etats-Unis l'équivalent de la production de 400,000 acres. Les prix poseront des problèmes cette saison-ci.

On pourrait augmenter très nettement la production de **graine de tournesol**. Le volume de nos importations représente le volume cultivé sur plus de 200,000 acres à rendement moyen. Les prix mondiaux vont fort probablement rester assez élevés jusqu'à la fin de la campagne.

Bétail et viandes

Les prix du **bétail d'embouche** (d'engraissement) vont rester au-dessus du niveau de l'an dernier jusqu'à la fin de l'année et pendant le premier trimestre de 1970. Le nombre des bestiaux d'embouche venant de l'Ouest va diminuer.

Les prix des **bestiaux engraissés** subiront cette année les fluctuations de l'offre et de la demande, et le moindre changement du volume des ventes pourrait entrainer de brusques variations des prix.

Les prix vont rester légèrement supérieurs aux prix à l'exportation. Les experts prévoient que les prix à Omaha, E.-U., varieront de $28 à $29 de janvier à mars, de $29 à $30 d'avril à juillet et de $30 à $32 de juillet à septembre.

On s'attend que les prix du **veau** restent à un niveau élevé tout au long de 1970.

Les prix des **agneaux** d'abattage devraient rester bons l'an prochain et la tonte devrait être inchangée.

Les prix du **porc** marquent un tournant et ne vont pas tarder à passer du niveau des prix à l'importation à celui à l'exportation avec les Etats-Unis.

Les classements devraient être de 8 à 12 pour cent supérieurs pendant les 6 premiers mois de 1970 par rapport à la même période de 1969.

Les prix des **poulets à griller** seront le plus souvent bas et il se pourrait que les stocks de poulets congelés augmentent très rapidement jusqu'au 1er janvier 1970.

On s'attend que les apports de dindons lourds pour la saison des fêtes suffisent à peine aux besoins. La production devrait augmenter légèrement en 1970.

Le nombre de poules pondeuses est en pleine expansion au Canada et les prix des **oeufs** vont sans doute diminuer pendant la première moitié de 1970.

La Broquerie

Pantomime de l'Enfant Jésus

On a beaucoup parlé à La Broquerie de projets centenaires pour l'année 1970. Un événement qui, parmi tant d'autres, mérite d'être souligné, consiste en une pantomime de l'Enfant Jésus qui était présentée pour la première fois le dimanche 7 janvier 1968 à l'occasion de la bénédiction des enfants. Les paroissiens auront le plaisir de revoir cette démonstration à la bénédiction des enfants qui aura lieu en 1970, au cours de l'après-midi du dimanche 4 janvier.

La pantomime de l'Enfant Jésus, un texte de M. Raynald Gamache, sera présentée par la chorale paroissiale, assistée d'une équipe de participants illustrant les principaux personnages se rapportant à la naissance du Sauveur.

Personne ne voudra manquer ce spectacle religieux des plus impressionnants. A tous, particulièrement aux enfants, cordiale bienvenue.

Chant du centenaire

Le comité local du centenaire a reçu une copie anglaise du chant du centenaire du Manitoba. Grâce à la demande des représentants du Comité Centenaire de La Broquerie qu'une traduction de ce chant soit faite, une version française sera envoyée aussitôt qu'une traduction satisfaisante sera adoptée.

Projets scolaires

Mlles Suzanne Mireault et Diane Gauthier rapportent que l'école élémentaire organisera une exposition au cours de l'année. Il est aussi question de "Boites à chansons" à l'école secondaire d'après Mlles Diane Moquin et Thérèse Turenne.

Remerciements

Merci à M. l'abbé F. Juneau, curé, qui a bien voulu collaborer de toute façon au succès du mouvement du centenaire. Merci pour avoir assisté aux réunions et pour avoir publié dans le bulletin paroissial les activités en cours.

Merci aux Rév. Soeurs du Couvent qui ont gracieusement accepté la tâche des décorations de l'église pour la journée de l'ouverture des célébrations du centenaire dans la paroisse.

Merci aux organisations paroissiales qui ont envoyé leurs délégués aux réunions et à celles qui ont déjà versé leur contribution pour les frais de cette entreprise d'envergure.

Merci à tous ceux et celles qui se sont rendus aux réunions et ont montré un si bel esprit d'initiative et de collaboration.

Merci aux personnes qui ont accordé leur appui aux organisateurs, soit à la dactylographie, couture ou autres travaux.

Letellier

L.F.C.

La réception pour les quelques nouveaux membres de la L.F.C. eut lieu le 11 novembre après la messe du soir avec cérémonie religieuse par M. l'abbé H. Messier, et suivie ensuite de l'assemblée générale mensuelle. L'assistance comptait 40 membres.

Notre projet du centenaire 70 fut discuté et sera mis en marche au mois de mai prochain. Nous aurons aussi une soirée sociale durant l'hiver.

Des boites de linge usagé furent envoyées à la mission du Père Bernardin, à la réserve Roseau.

Comme à chaque année, cette assemblée se termina par l'échange de cadeaux de Noël suivi d'un délicieux goûter.

La Ligue tient à féliciter Mme Simone Lavallée pour son nouveau poste de conseillère à la S.F.M. N'oublions pas que Mme Lavallée est une ancienne de Letellier.

Deux membres de la Ligue représentaient la paroisse au congrès de la S.F.M. Mme A. Jutras, déléguée de la Ligue, et Mme Pierre Barnabé, déléguée de l'Association Parents et Maitres.

Willow Bunch

Soirée de variétés

Le vendredi 12 décembre 1969 eut lieu une soirée de variétés comprenant chants, musique, duo et saynète. Le samedi avait lieu un bingo organisé par les étudiants, et suivi d'une soirée dansante. Les gagnants au bingo furent Mme Evelyne Beausoleil (deux petites tables de salon et deux lampes) et M. Robert Durand (un panier d'épiceries).

Incendie

Le magasin IGA de M. Marcel Mondor a été sérieusement endommagé par un incendie survenu le 18 décembre.

Félicitations

Félicitations à Mme Albert Cayer, de Willow Bunch, qui fut la gagnante du prix de $25.00 lors d'un concours lancé par le poste CFRG de Gravelbourg.

Malades

Ont fait un séjour à l'hôpital dernièrement, Mme Léone Beauchesne, à Moose Jaw; Mme Paul Campagne, à Assiniboia; M. Ernest Sylvestre, à Regina; et M. Philias Gosselin, à Cormach.

Debden

Soirée dansante

Les profits considérables d'une soirée dansante, qui eut lieu dernièrement, allèrent à M. Paul Isabelle qui a perdu une jambe dans un accident survenu sur sa ferme.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Plan de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

M. Maurice Routhier, St-Léon,Léon, du 22 déc.

M. Jean Garand, 252, rue Eugénie, du 24 déc.

M. Noël Cyr, 740, rue Victor, Winnipeg, du 25 déc.

M. l'abbé Noël Delaquis, 151, Cathédrale, du 25 déc.

M. Adrien Lesage, Notre-Dame-de-Lourdes, du 26 déc.

M. Alain-H. Labossière, Somerset, du 28 déc.

M. Emile Decosse, Somerset, du 31 déc.

Sr Claudette Boucher, 601, rue Aulneau, du 1er janv.

M. Roland Dion, 97 Harrowby, St-Vital, du 1er janv.

Mlle Juliette Dion, 193, rue Bertrand, du 2 janv.

M. Denis-E. Roy, apt 2, 431, rue Goulet, du 4 janv.

M. l'abbé P. Gagné, Fannystelle, du 5 janv.

M. Noël Jeanson, 448, chemin Speers, St-Boniface, du 5 janv.

M. Roland Marcoux, 73 Imperial, St-Vital, du 5 janv.

Aubigny

Club de Hockey

Cet hiver, le club de hockey "les Aces" aura comme entraîneur M. Donald Ouimet, tandis que M. Phil Bouchard continue son travail de directeur.

La première partie de la saison fut jouée à Altona le 8 décembre. On remarquait l'absence de René Clément qui, s'étant fracturé une jambe, ne jouera probablement pas cette année, et d'Alfred Phaneuf, absent temporairement. On eut recours aux services d'une nouvelle recrue, Harry Chezick. Le pointage fut de 5 à 5.

Le 14 décembre, les Aces rencontrèrent St-Norbert et furent victorieux au compte de 6 à 2. Puis le 16 décembre ils gagnèrent contre Morris, alors que le pointage fut de 2 à 0.

Noces d'argent de M. et Mme Edouard Lavallée à Saint-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE—M. et Mme Edouard Lavallée célébraient leur 25e anniversaire de mariage le vendredi 7 novembre. La messe fut concélébrée par M. l'abbé David Roy, frère de la jubilaire, et leur neveu, M. l'abbé René Touchette. M. Armand Sabourin lut l'épître, et leurs fils, René et Claude Sabourin, servaient au choeur.

Les jubilaires renouvelèrent leur engagement et eurent le bonheur de communier sous les deux espèces.

Après la cérémonie religieuse, il y eut soirée dansante à la salle Normandin, d'Aubigny. De nombreux parents et amis remplissaient la salle. L'adresse fut lue par Mme Rhéal Robert (Annette), fille des jubilaires. M. Lionel Marion proposa le toast. Tout se passa sous la direction habile de M. Guy Roy, maitre de cérémonies.

M. et Mme Edouard Lavallée remercient leurs enfants d'avoir organisé la soirée, ainsi que leurs parents et amis de s'être unis à eux pour cette fête.

M. et Mme Edouard Lavallée ont sept enfants: Berthe (Mme Louis Palud), Annette (Mme Rhéal Robert), René, Nicole, Marcelle, Alain et Lise.

Les paroissiens d'Elie disent adieu à leur pasteur

ELIE — Le dimanche 6 décembre 1969 avait lieu un souper en l'honneur de M. l'abbé Harold Roy, curé, qui doit prendre sa retraite le 1er janvier 1970. Avant le souper, une messe fut célébrée par le héros de la fête. Mlle Agnès Champagne touchait l'orgue, et parmi l'assistance on remarquait quatre Chevaliers de Colomb du 4e degré accompagnés de leurs épouses: M. et Mme Avila Aquin, d'Elie, M. et Mme Joseph Lachance, de St-Eustache, M. et Mme Marius Lacasse, de Lorette, et M. et Mme Paul Rajotte, de St-Boniface.

Le succulent souper fut servi au gymnase de l'école Elémentaire par les Dames de Ste-Anne. M. le docteur Réginald Champagne était maître de cérémonies. A la table d'honneur on remarquait outre M. l'abbé Roy, Mgr Charles Halpin, vice-chancelier de Winnipeg, Mgr Gérard Gervais, curé de St-François, M. l'abbé Paul-Emile Halde, prêtre retiré à St-François, M. l'abbé Ubald Paquette, de St-Eustache, M. l'abbé Pierre Gagné, de Fannystelle, les syndics et leurs épouses: MM. et Mmes Adélard Senécal et Fernand Gervais et M. le docteur et Mme R. Champagne.

Au cours du banquet, un groupe d'étudiants d'Elie exécuta quelques chants appropriés, sous la direction de Mme Henriette Senécal. M. Ronald Lachance rendait deux chansons, accompagné au piano par Mme Richard Désilets.

M. le Docteur Champagne fit ensuite une courte biographie de M. l'abbé Harold Roy. Né à Baltic, Connecticut, il perdit son père à l'âge de 4 ans. Il commenca ses études à Manville, Rhode Island, demeurant chez ses grands-parents paternels. En 1917 il alla demeurer chez son oncle curé à Dunrea, Man. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire et au Collège de St-Boniface et ses études cléricales au Grand Séminaire St. John's Abbaye, Collegeville, Minnesota. Il fut ordonné prêtre par Mgr Sinnott en la Cathédrale Ste-Marie de Winnipeg le 20 décembre 1930. Sa première messe fut célébrée à St-Jacques de Manville, Qué., où sa grand-mère vivait. Il fut ensuite chapelain des Soeurs du Précieux-Sang, vicaire à la cathédrale Ste-Marie et curé à Oak Lake et Dunrea, puis devint curé d'Elie le 20 novembre 1945. C'est à Oak Lake, en 1934, qu'un accident de ski le rendit infirme.

MM. Avila Aquin, Joseph Lachance, Marius Lacasse et Paul Rajotte, Chevaliers de Colomb du 4e degré du Conseil Taché, firent la garde d'honneur au cours de la lecture de cette biographie.

Après 25 ans de ministère à Elie et une carrière aussi remplie, M. l'abbé Roy mérite une retraite paisible et reposante.

L'orateur invité, Mgr Charles Halpin, prit ensuite la parole et énuméra quelques faits historiques de la vie de l'abbé Roy.

Pour terminer la fête, une carte-souvenir sur laquelle étaient inscrits tous les noms des paroissiens fut présentée à M. l'abbé Roy par la paroissienne la plus âgée, Mme Denisa Dufour. Un livre-souvenir et une bourse lui furent présentés par le 1er syndic et le paroissien le plus âgé, M. Alfred Alarie.

M. le curé, en termes émus, remercia les paroissiens et les assura de son souvenir à sa messe quotidienne.

Ile-des-Chênes

L.F.C.

La dernière réunion de la Ligue des Femmes Catholiques pour l'année eut lieu le 11 décembre. A cet occasion, nous avions le privilège d'avoir avec nous M. l'aumônier diocésain. Il félicita notre présidente et se dit satisfait de la manière que nous présentons nos rapports. Il nous demanda, entre autres, d'être à l'appui de nos oeuvres paroissiales et de notre Eglise.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 8 janvier au Centre Récréatif à huit heures du soir. Ce sera une réunion où nous étudierons le rôle des laïcs dans l'Eglise. Soyons toutes présentes!

Le 15 décembre, les dames se réunirent à la demeure de Mme Laurence Dumaine pour une soirée de Noël. Toutes s'amusèrent gaiement. Le Père Noël remit à chaque dame un petit cadeau. A cet occasion on remit aussi à notre aumônier un cadeau comme gage de notre appréciation pour son dévouement.

Le dimanche après-midi 21 décembre, le Centre Récréatif se remplit d'enfants venus rencontrer le Père Noël qui leur distribua cadeaux et bonbons. Cette fête avait été organisée conjointement par la Ligue des Femmes Catholiques et les Chevaliers de Colomb.

Heureuse année à tous et à l'an prochain!



Lucien Loiselle
Président





Gilles Bouchard
Premier vice-président

Marcel Boulanger
Deuxième vice-président
(Publicité)

Denis Chénier
Trésorier

Activités de l'année au Centre Culturel

Voici les personnes qui administrent le Centre Culturel de Saint-Boniface. Ces photos furent prises à l'assemblée annuelle du Centre qui eut lieu le 6 décembre. Ces personnes ne sont cependant pas seules à s'occuper du Centre. Il y a la secrétaire générale, Mme Solange Normandeau, qui fait un travail énorme de gestion interne et de relations publiques. Il y a aussi toutes celles du Club social qui, sous la présidence de Mme Mousseau, abattent un travail qui en rebuterait plusieurs. C'est grâce à ces personnes, qu'on ne peut énumérer ici parce qu'elles sont trop nombreuses, que les soirées du Club social ont eu tant de succès. C'est un travail de coulisses, souvent ingrat, où l'on ne récolte la plupart du temps que des critiques. Mais tous trouvent leur récompense dans les succès que le Club social remporte dans ses différentes activités.

Un bref bilan de l'année écoulée s'impose en cette veille du Nouvel An. C'est un peu en hésitant que le conseil d'administration a commencé l'année 1969, car plusieurs des personnes élues à l'assemblée annuelle avaient démissionné pour diverses raisons de santé, temps, etc. M. Loiselle a cependant réussi à rassembler autour de lui une équipe pleine de bon vouloir. Il y eut plusieurs réunions du conseil au cours de l'année et encore plus de réunions du comité exécutif.

Au début de l'année, le Centre a lancé une grande campagne de souscription sous forme de loterie. Les billets se vendaient $60.00 et $120.00 et donnaient le droit de participer à douze tirages. Les billets de la série 60 se vendirent assez bien, mais ceux de la série 120 ne s'écoulèrent que très lentement. Le Centre dut donc retarder le premier tirage de cette série jusqu'au mois de mai. Finalement, tous les billets ont été vendus, et, il faut reconnaître ici les services de M. Clément Benjamin, directeur de la campagne, qui a vendu, presqu'à lui seul, les 240 billets de la série 120. C'est grâce à lui que cette campagne fut un succès et sans lui, le Centre aurait peut-être été obligé de fermer ses portes.

De son côté, le Club social a donné plusieurs soirées au printemps 1969 dont quelques-unes n'ont pas remporté tout le succès qu'elles méritaient Il a aussi participé aux quatre fondues bourguignonnes que les gens ont tant appréciées. Il y a eu aussi le défilé de modes qui fut une réussite totale. C'est Mme Solange Normandeau qui était alors présidente du Club social.

Au point de vue artistique, on doit avouer que le Centre n'a fait que louer ou prêter ses locaux à différents groupes au printemps de 1969. Par contre, à l'automne 1969, des cours de dessin et peinture, ballet, Yoga et danse à claquettes ont commencé sous les auspices du Centre. On espère bien en initier d'autres au cours de 1970.

Le Centre aurait pu faire beaucoup plus en 1969, mais il y eut tellement de problèmes d'ordre financier et administratifs à résoudre, que plusieurs aspects ont pu être négligés. Un de ces problèmes a été le vandalisme dans le Centre. On ne finissait pas de réparer les dégâts.

Le Centre est l'affaire de tous les Franco-Manitobains. Toute personne qui aurait des suggestions à faire, qu'elle s'adresse à l'un des administrateurs et, surtout, qu'elle soit prête à donner un peu d'elle-même. C'est tout ce qu'il faut au Centre: la pleine participation de la population.

On a annoncé récemment la construction d'un nouveau Centre culturel. C'est donc le temps de faire des suggestions. On est déjà en train de faire les plans de ce nouvel édifice et le Centre travaille en étroite collaboration avec la Société Franco-Manitobaine. Le Centre culturel du Manitoba français sera ce que les Franco-Manitobains voudront qu'il soit.

C'est donc avec plus d'optimisme que jamais que nous abordons le Nouvel An et nous avons la certitude que 1970 fera date dans l'histoire du Manitoba français.

Le conseil d'administration, le Club social et le personnel du Centre culturel de St-Boniface offrent à tous les lecteurs leurs meilleures voeux de Bonne et Heureuse Année!

Denis Collette
Secrétaire

Clément Benjamin
Conseiller

Mme Gertrude Mousseau
Conseillère
(Présidente du Club social)

Claude Lavallée
Administrateur délégué aux activités culturelles

Michel Monnin
Administrateur



Daniel Proteau
Administrateur délégué
à la publicité



Robert Martinelli
Administrateur délégué
à la régie interne



Mlle Laraine St-Hilaire
Administratrice

Livres reçus à la Rédaction

LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET LA CONSTITUTION
(Etude des articles 96 à 101 de l'A.A.N.B.)
par Gilles Pépin

Les Presses de l'Université de Montréal viennent de lancer un important ouvrage de Me Gilles Pépin, directeur de l'Institut de recherche en droit public et professeur titulaire à la Faculté de droit de l'U. de M., intitulé: **Les Tribunaux administratifs et la Constitution (Etude des articles 96 à 101 de l'A.A.N.B.).**

Les Tribunaux administratifs canadiens

L'auteur analyse dans son étude les difficultés d'ordre constitutionnel suscitées actuellement au Canada par la création et le fonctionnement des tribunaux administratifs, c'est-à-dire des diverses commissions et régies dotées de pouvoirs judiciaires, telles la Commission des relations de travail, la Commission des accidents du travail, la Commission municipale, etc. Il met aussi en lumière les difficultés de même nature qu'entrainerait éventuellement l'établissement d'un système dualiste de cours de justice (administratives et judiciaires), proposé par quelques juristes québécois, système existant en France et qu'a rendu célèbre le Conseil d'Etat de ce pays.

Les articles 96 à 101 de l'A.A.N.B.

Les difficultés d'ordre constitutionnel étudiées par l'auteur prennent leur source principale dans les articles 96 à 101 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, de même que dans la jurisprudence tant "volumineuse qu'obscure" engendrée par ces articles; en effet, selon l'auteur, la simple lecture des dispositions précitées de la Constitution canadienne ne permet pas de se faire une idée exacte de l'étendue et de la complexité des conflits occasionnés par leur application.

Les articles 96 à 101 de l'A.A.N.B. traitent de la nomination et de la destitution par les autorités fédérales des juges des principales cours provinciales. Ces articles prévoient aussi que les traitements et allocations de ces mêmes juges seront fixés et versés par les pouvoirs publics fédéraux.

L'article 101 est à l'origine de la création de la Cour suprême du Canada, dotée d'une juridiction générale d'appel. Cette disposition accorde également au Parlement le pouvoir d'organiser, s'il le juge à propos, d'autres cours fédérales. Les articles 96 à 101 sont réunis dans la septième partie de l'A.A.N.B., sous le titre **"Le système judiciaire".**

Pour un plus grand partage des compétences

Selon Me Pépin, "les articles 96 à 100 de l'A.A.N.B. devraient être abrogés à la première occasion". A son avis, ces articles et la jurisprudence "tentaculaire" qu'ils ont suscitée constituent une source de nombreuses et sérieuses difficultés pour les provinces lorsqu'elles entendent exercer leur compétence dite exclusive dans le domaine de l'organisation des cours de justice et des tribunaux administratifs provinciaux. En outre, le texte même des articles, indépendamment de l'interprétation "extensive" qui lui a été donnée, pêche contre les règles du fédéralisme car il accorde aux autorités fédérales d'importants pouvoirs dans une matière qui relève en principe de la compétence législative des provinces. La suppression de ces articles aurait donc pour effet de confier aux provinces une compétence plus grande dans l'organisation de leurs propres cours de justice et sur les magistrats appelés à les présider.

En dernière recommandation, l'auteur rappelle que la Cour suprême du Canada, qui relève de la compétence exclusive du Parlement central, peut exercer un contrôle non seulement sur les jugements prononcés par les cours provinciales, mais aussi sur les décisions adoptées par les tribunaux administratifs provinciaux. Selon Me Pépin, il importera de se rappeler cet état de choses lors d'éventuelles discussions sur l'article 101 de l'A.A.N.B.



• • •

A une époque où il est question de modifier la Constitution canadienne, de réorganiser les tribunaux administratifs existants, d'adapter le système judiciaire canadien aux exigences du XXe siècle, de doter la magistrature d'un véritable statut, la lecture de l'ouvrage de Me Pépin apportera le fruit d'une analyse détaillée et critique de la jurisprudence relative à un important domaine du droit public.

1969. Un volume de xviii et 426 pages (5½ x 8½), broché sous jaquette acétate: $7.85 (SBN 8405 0128 5).

Cette étude, rédigée pour le compte du Comité parlementaire de la Constitution formé par l'Assemblée législative du Québec en 1963, appartient à la collection "Institut de recherche en droit public" des P.U.M.

LE CHANT DE L'ALOUETTE

Raoul Roy vient de faire paraître, aux Editions Ici Radio-Canada en collaboration avec les Presses de l'université Laval, un recueil de 50 chansons folkloriques intitulé "Le Chant de l'Alouette". Cette contribution à la diffusion de notre folklore est complétée par la mise sur le marché d'un microsillon.

FRANZ STOCK
par Marie-Andrée Rousseau

Illustrations de P. Decomble
Préface du P. René Closset, auteur de "l'Aumônier de l'enfer"
Collection "Belles Histoires et Belles Vies" no 92
48 pages — format 18 x 27
Prix fort de vente: 4,05 F.

L'émouvante figure de l'abbé Franz Stock, aumônier allemand des prisons de Fresnes et du Cherche-Midi sous l'occupation, est aujourd'hui connue. Mais elle n'avait pas encore été présentée aux jeunes, à qui il importait de révéler l'extraordinaire "message en action" que constitue la courte vie de cet humble prêtre, aujourd'hui vénéré comme un saint par tous ceux qui l'ont approché.

C'est un homme qui a été littéralement crucifié, pris entre son devoir de citoyen allemand loyal à son pays, et son amour pour la France qu'il connaissait depuis ses années de jeunesse. Elle lui devint plus chère encore du fait de ses contacts avec des prisonniers, des condamnés d'une haute élévation spirituelle comme Honoré d'Estienne d'Orves, qu'il accompagna au poteau d'exécution. La cruauté impitoyable du régime nazi à leur égard le déchirait et pourtant, pour pouvoir continuer à accomplir sa mission, il lui fallait souffrir en silence.

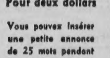
Après la guerre, nous le retrouvons comme recteur du "Séminaire des Barbelés" qui regroupa, à Chartres, les séminaristes allemands prisonniers. Mais il devait s'éteindre en février 1947, le coeur usé par la souffrance . . . Il repose aujourd'hui à Chartres, où sa cause de béatification a été introduite et où se regroupent chaque année ses nombreux amis.

"Franz Stock, ce n'est pas un nom, c'est un programme", devait dire celui qui devint le pape Jean XXIII, qui l'avait bien connu.

L'album que lui consacre Marie-Andrée Rousseau, illustré à partir de nombreux documents authentiques, mérite la plus large diffusion et doit contribuer à populariser davantage la figure de celui qui apparait aujourd'hui comme le symbole de la fraternité entre les chrétiens de France et ceux d'Allemagne.

SAINT PATRICK
par Blaise Pons, o.s.b.

Illustrations de Robert Rigot
Collection "Belles Histoires et Belles Vies" no 92
49 pages — format 18 x 27
Prix fort de vente: 4,05 F.



Cette biographie retrace les aventures passionnantes et mouvementées de celui qui peut être considéré, sinon comme le saint le plus populaire du monde, du moins comme l'apôtre de l'Irlande et le patron de l'importante communauté catholique des Etats-Unis.

L'auteur, sans dédaigner de narrer par le détail nombre d'anecdotes probablement légendaires — mais qu'il présente loyalement comme telles — a su donner à la vérité historique, par de nombreux et authentiques documents, la part de vérité qui convenait à un tel ouvrage.

A recommander tout particulièrement en ces jours où notre attention est attirée par les événements qui déchirent l'Irlande du Nord; puissent les fils de la "verte Erin" trouver en saint Patrick un élément de commune admiration.

NOUVELLES INTERNATIONALES



Tchécoslovaquie

Jiri Pelikan est convaincu que la vérité finira par triompher

par Robert Van Laer

Jiri Pelikan, ex-directeur-général de la Télévision Tchécoslovaque, ex-président de la Commission de Politique Etrangère du Parlement tchécoslovaque, ex-membre du Comité Central du Parti communiste de Tchécoslovaquie, était à Vienne mercredi pour présenter personnellement son livre à la presse. Sous le titre "Les Blindés écrasent le Congrès du Parti" (Panzer überrollen den Parteitag), Pelikan publie pour la première fois toute la documentation relative au 14e Congrès du Parti Communiste tchécoslovaque.

Le Congrès de la résistance contre l'occupant

Souvenons-nous des heures tragiques d'août 1968 : aux premières heures du 21 août, les troupes de l'Union Soviétique et de quatre autres nations membres du Pacte de Varsovie avaient pénétré en Tchécoslovaquie, alors que la veille encore, une entente sinon cordiale, mais au moins raisonnable semblait régner entre les promoteurs du "printemps de Prague" et les dirigeants du Kremlin.

Contrairement aux Hongrois en 1956, les Tchèques et les Slovaques ne prirent pas les armes contre l'occupation "amie", mais ils essayèrent de lutter sur le plan idéologique et se retranchèrent aussi dans la résistance passive. L'événement le plus remarquable de ces journées dramatiques est la convocation du 14e Congrès du P.C., qui se tint le 22 août dans une fabrique située dans les faubourgs de Prague. Normalement ce congrès se serait déroulé le 9 septembre, et il aurait eu pour objectif d'affirmer définitivement les directives de la démocratie socialiste, du socialisme humain que Dubcek et ses partenaires étaient en train de forger depuis que Novotny et la clique staliniste avaient été détrônés.

Une documentation et un réquisitoire

Commentant son livre, Jiri Pelikan a déclaré qu'en publiant cette documentation impressionnante, son but était d'apporter toute la clarté voulue sur les événements qui se sont déroulés il y a un peu plus d'un an dans son pays. "Beaucoup de faits sont actuellement **falsifiés** dans la presse tchécoslovaque, a dit Pelikan, et nous voulons dire ce que nos amis restés en Tchécoslovaquie ne peuvent pas dire ni écrire".

Il y a quelques semaines, on a commencé une campagne en Tchécoslovaquie afin de prouver que les décisions du 14e Congrès étaient illégales, et les partisans de la ligne Husak essaient de prouver cette théorie en publiant des extraits de procès-verbaux du congrès, mais tronqués et privés de tout contexte.

La propagande tchécoslovaque actuelle affirme que le 14e congrès constituait un premier pas vers un retour de la Tchécoslovaquie dans le camp "capitaliste", mais la lecture des documents intégraux nous démontre qu'il n'en était rien. Tout le mouvement de Dubcek et les décisions du 14e Congrès tendaient à adapter le socialisme aux nouvelles données résultant de l'évolution normale et irréversible de la société.

"Il est certain — a précisé Jiri Pelikan — que cette évolution était très compliquée, et que des éléments négatifs (note : Pelikan n'a pas dit "réactionnaires") étaient à l'oeuvre contre nous, de même que les anciens milieux stalinistes".

Le motif réel de l'occupation du 21 août doit être recherchée dans le fait que Moscou voulait à tout prix empêcher que le Congrès (du 9 septembre) apporte une stabilisation de la nouvelle ligne du parti communiste tchécoslovaque.

Jiri Pelikan a aussi réfuté la thèse selon laquelle le 14e Congrès serait irrégulier. Il a concédé que tous les délégués n'ont sans doute pas pu venir comme ils l'auraient fait dans des circonstances normales et que certains n'avaient pas tous leurs papiers, "mais, dit-il, était-ce régulier que les représentants du gouvernement communiste au pouvoir aient été empêchés de prendre part à ce congrès, qu'on ait cerné le bâtiment où ils s'étaient retranchés et que plusieurs d'entre-eux furent arrêtés et kidnappés? Plus tard, sous la menace des baïonnettes, on les força à annuler les décisions votées par le Congrès."

"Dans l'après-midi qui précéda l'occupation, les ennemis de Dubcek connaissaient déjà l'imminence de l'invasion, mais ils ne mirent pas le gouvernement au courant. Quels sont alors ceux qu'il faut considérer comme des traîtres à la cause tchécoslovaque?"

Le livre contient toute la documentation que l'on a pu réunir sur les préparatifs et le déroulement du 14e Congrès du Parti Communiste tchécoslovaque, se basant notamment sur des bandes de magnétophone. Toutefois, vu que l'installation technique était très rudimentaire dans le hangar de fabrique où s'étaient réunis les 1,290 délégués qui avaient pu passer à travers les mailles du contrôle militaire soviétique, certains raccords manquent. Mais ce sont précisément ces lacunes qui rendent ce témoignage encore plus vivant et plus émouvant.

Ces textes, qui viennent d'être publiés en allemand par la Maison d'Edition "Suropa Verlag" (Vienne-Francfort-Zurick), sortiront bientôt de presse aussi en anglais, en français et en italien. "Le jour, dit Jiri Pelikan, où ce livre pourra aussi être publié en Tchécoslovaquie dans sa version intégrale, il sera possible de reprendre la discussion. Je suis convaincu que la vérité finira par triompher, bien que, pour l'instant, la situation ne soit pas du tout favorable".

Le livre cite les noms de nombreux fonctionnaires communistes de la ligne Dubcek qui résident encore actuellement en Tchécoslovaquie, mais cela ne risque pourtant pas de les compromettre, car selon Pelikan, toute cette documentation est entre les mains du Comité Central du Parti et est donc bien connue des dirigeants actuels et des Soviets.

Interrogé sur la probabilité de procès spectaculaires dont les responsables du Printemps de Prague seraient à la fois les acteurs et les victimes, Jiri Pelikan a déclaré que de tels procès ne sont pas prévus, mais qu'ils pourraient résulter d'un certain automatisme de la machinerie bureaucratique et policière remise en place par Husak. Il a ajouté qu'au début des années cinquante, Gottwald n'était pas non plus partisan de tels procès, mais qu'ils furent finalement tout de même organisés — conséquences de la force d'inertie du système.

En tout cas, a-t-il ajouté, la vague d'épuration dans le Parti est actuellement déjà plus considérable qu'en 1950.

Etant donné que le P.C. tchécoslovaque comptait 1,600,000 membres en 1968 (sur 14.5 millions d'habitants), il estime que le nombre de ceux qui ont démissionné de leur propre gré pour marquer leur désaccord avec la politique actuelle, et de ceux qui ont été expulsés a déjà réduit ces effectifs de moitié. La scission du Parti Communiste, que les Cinq du Pacte de Varsovie avaient voulu provoquer avant le 21 août 1968, est à présent une réalité. L'opposition latente est toutefois bâillonnée. Elle peut se faire entendre à l'étranger, mais selon Pelikan, il n'est pas question de constituer un P.C. tchécoslovaque oppositionnel dans l'émigration. "Le jour viendra où les autres pays de l'Est, y compris l'Union Soviétique, devront à leur tour s'engager dans la voie du socialisme démocratique et humanitaire : c'est une question de génération."

R. V. L.

(Copyright by B.I.P.)



Que fera-t-on au cours de la prochaine décennie pour corriger le grave problème de la pollution des eaux? Des chercheurs de l'Université d'Ottawa révèlent que, dans la seule rivière Outaouais (ci-dessus), les industries de pâtes et de bois ont déversé des tonnes de déchets atteignant par endroit 18 pieds de profondeur. D'après les chercheurs, la vie animale et végétale disparait rapidement de l'Outaouais, un des plus imposants cours d'eau du pays. (Photo TTS)

Les frères Sato-Kishi au pouvoir au Japon

par Nobusuke Katayama

—I—

A quatre ans d'intervalle, deux frères auront été chefs du gouvernement de Tokyo: Nobusuke Kishi (février 1957-juillet 1960) et Eisaku Sato (depuis novembre 1964).

Nobusuke Kishi, renversé par les émeutes populaires après avoir signé, pour dix ans, le Traité de Sécurité nippo-américain qui arrive à échéance en juin 1970, est présentement ambassadeur itinérant de son frère, Eisaku Sato, actuel premier ministre.

Ce dernier, à peine de retour des U.S.A. où il a signé le 21 novembre 1969, avec le président Nixon, un accord nippo-américain sur la restitution d'Okinawa au Japon pour 1972, a, battant le fer quand il est chaud, tenu à faire approuver sa politique et, par conséquent, entériner par avance le renouvellement du Traité nippo-américain, en juin prochain, en prononçant, le 29 novembre 1969, la dissolution du parlement et en convoquant les électeurs japonais aux élections législatives du 27 décembre. (N.D.L.R.—Cet article fut écrit avant les élections.)

Comment ces deux frères Nobusuke Kishi et Eisaku Sato, fils d'un fabricant de sake (eau-de-vie nationale) ont-ils pu, tous deux, accéder au poste de premier ministre? Examinons brièvement leurs carrières respectives.

Nobusuke Kishi: criminel de guerre, victime de paix

Pour comprendre cette situation onomastique compliquée et fort caractéristique de l'importance et des conséquences de l'adoption au Japon, il faut savoir que le père de Nobusuke Kishi s'appelait bien Hidesuke Kishi, mais, il épousa une jeune fille d'une famille très aristocratique: les Sato.

Hidesuke Kishi fut adopté par la famille de son épouse et prit alors le nom de Sato: ses deux fils, Nobusuke et Eisaku s'appelèrent donc Sato.

Or, Nobusuke Sato épousa une de ses cousines nommée Yoshuko Kishi, alors adoptée par la famille de sa femme, il retrouve le nom originel de son père, cependant que son frère cadet Eisaku, lui, restait Sato.

C'est donc le 13 novembre 1896 à Tabuse que naquit Nobusuke. Après de solides études secondaires, il entre à la Faculté de Droit de Tokyo où il est d'emblée disciple de Kita Ikki, philosophe de la caste militariste japonaise et inspirateur des jeunesses fanatiques ultra-nationalistes et qui, en 1934, sera même président du Conseil privé de l'Empereur.

Ses diplômes supérieurs obtenus, Nobusuke entra alors au ministère de l'Agriculture puis, de 1926 à 1927, entreprend un tour du monde qui le conduit aux Etats-Unis et en Europe.

L'année 1935 le trouve directeur du Bureau Industriel au Ministère de l'Economie. En 1936, Nobusuke Kishi est envoyé au Mandchoukouo où le général Tojo lui confie la direction de l'industrie. Les Soviétiques l'appelleront le "tsar" du Mandchoukouo. Revenu à Tokyo, il est, en 1939, ministre du Commerce et de l'Industrie, poste qu'il conserve en octobre 1941 dans le gouvernement du général Hideki Tojo qui entre en guerre contre les Etats-Unis. Ministre d'Etat en 1943, Nobusuke Kishi sera, à la capitulation japonaise en 1945, arrêté, inculpé pour crimes de guerre et classé parmi les criminels de guerre de la catégorie A à la prison de Sugamo.

Libéré sans avoir été jugé, après trois années de détention, il est, en 1948, inspecteur au trust chimique Nitte. Lié aux "Géants" japonais: Mitsui, Mitsubishi, Yasuda et Sumomito, il rejoint le parti libéral qui le fait élire député en 1953. En novembre de la même année, il quitte ce parti pour devenir secrétaire général du parti démocrate qui vient de voir le jour.

M. Kishi qui s'emploie, dès lors, à regrouper les deux partis, est, en novembre 1955, élu secrétaire général d'un nouveau parti libéral-démocrate avant d'en devenir président. Ce qui, en 1956, lui permet d'obtenir le portefeuille de ministre des Affaires étrangères.

Le 25 février 1957 Kishi atteint les sommets en devenant premier ministre. Singulier et satisfaisant retournement du Destin!

Joueur effréné du golf, fumeur invétéré de cigarettes, Kishi a la passion des Etats-Unis. Ses cabinets successifs seront marqués par un effort constant pour moderniser le Japon et animer ses exportations. En 1958, Kishi va d'ailleurs installer son frère Eisaku Sato au MITI (Ministry of International Trade and Industry: Ministère du Commerce et de l'Industrie).

Pour assurer la signature du Pacte de Sécurité nippo-américain, Nobusuke Kishi va sacrifier pratiquement son gouvernement. Le 19 mai 1960 débutaient les débats les plus houleux qu'un parlement ait jamais connus dans le monde. Jour après jour, des manifestations de rue tenaient la capitale en ébullition. Le premier ministre Kishi dut même se résigner, le 16 juin, à prier le président des Etats-Unis le général Eisenhower, de renoncer à sa visite au Japon prévue pour le 19.

Le Traité nippo-américain fut finalement voté et ratifié le 23 juin 1960. Mais la situation n'en devenait pas moins intenable pour le premier ministre. Le 14 juillet 1960, Kishi est même victime d'un attentat: il reçoit six coups de poignard d'un extrémiste de droite, Taisuke Aramaki, âgé de 60 ans et membre d'une secte ultra-nationaliste, le "Dragon noir".

S'il réchappe personnellement de cet attentat, son gouvernement, en revanche, ne se relèvera pas des émeutes populaires qui l'ont renversé et, le 19 juillet 1960 lui succédait Hayato Ikeda.

Victime de paix après avoir été criminel de guerre, Nobusuke Kishi allait, quand son frère Eisaku Sato prit, le 9 novembre 1961, la charge de premier ministre, devenir son ambassadeur itinérant.

(Copyright by B.I.P.)

Les Israéliens serrent les dents

par Max Lazega

Mme Golda Meir vient de constituer son cabinet ministériel. Il comprend 24 ministres et peut compter sur l'approbation de 110 députés sur les 120 que compte le Parlement. L'opposition, disparate, regroupe David Ben Gourion, l'extrême-gauche communiste, le parti anarchisant Ha'Holam Ga'Zeh et l'extrême droite religieuse. Israël a un peu moins de 3 millions d'habitants. Le nouveau gouvernement "de mur à mur" représente d'autant plus l'union nationale qu'il est devenu en réalité un forum de super-députés au sein de la Knesset.

La petite porte

Des "jeunes en colère" sont tout de même entrés dans le saint des saints. Frisant la cinquantaine, ils attendaient impatiemment de suivre l'exemple de Moshe Dayan, le premier d'entre eux. Shimon Pérès, Victor Shemtov et Ezer Weizmann sont donc ministres. Les deux premiers sans portefeuille. Le troisième gérera les transports. Avec Ygal Allon, auquel Mme Meir a tenu à confier l'Education Nationale, ils doivent en principe assurer la relève de leurs anciens. La moyenne d'âge des ministres israéliens dépassait jusqu'à présent les 65 ans.

Durcissement?

Si l'opinion générale est d'avis qu'Israël s'oriente vers une politique dure, vis à vis de soi-même, des Arabes et de la politique étrangère, l'opinion israélienne, elle, est plus nuancée. Les rênes du pouvoir, malgré les changements et les compromis, demeurent aux mains de la petite équipe travailliste qui se serre autour de Mme Meir : la fameuse "troïka" composée de Golda Meir, Pinhas Sapir et Zalman Aranne. De plus, Pinhas Sapir lui-même a repris le Ministère des Finances, poste-clé qu'il avait occupé jusqu'à la veille de la guerre des six jours et qu'il n'avait abandonné que sous la pression des alliés politiques de son propre parti, l'ancien MAPAI. Pinhas Sapir, rondelet et chauve, est un ancien instituteur que l'appareil du MAPAI a porté au sommet. La plupart des experts critiquent vivement ses méthodes de gestion financière. Et si, malgré la consternation des grands commis, il a été rappelé au gouvernement, c'est parce qu'il est farouchement adversaire de toute forme d'annexion : pas de "kibboutsim" dans les territoires occupés; couper les ponts entre Juifs et Arabes ou du moins délimiter un mode très strict de coopération qui permette à l'Etat d'Israël de répondre totalement à la vocation de Foyer du peuple juif.

Les nouveaux

Mme Meir a donc mobilisé la grosse artillerie politique pour faire face à l'opposition qu'elle rencontrera au sein de son propre gouvernement, singulièrement de la part des trois nouveaux ministres. Petit, maigre, grosse moustache, Victor Shemtov est un élément rare du parti socialiste-marxiste MAPAM: un député urbain. Le MAPAM, qui s'intègre prudemment dans le parti du Travail de Mme Meir, est en effet essentiellement composé de membres de "kibboutsim". Shemtov est un adversaire farouche des méthodes de gestion financière de Pinhas Sapir qu'il accuse de trahir les grandes voies du socialisme. Shimon Pérès, lui, a réussi une gageure. Il fut l'un des principaux artisans de la coopération franco-israélienne lorsqu'il était directeur général du Ministère de la Défense de David Ben Gourion en 1956. Les avatars de cette coopération faillirent reléguer Shimon Pérès dans les oubliettes de la politique israélienne. Mais il réussit à rassembler les partisans de Ben Gourion en un parti, le RAFI, qu'il amena ensuite au parti du Travail et de là au gouvernement. L'amitié qu'il porte à Moshe Dayan n'est pas sans nuages. Dans la lutte pour le pouvoir que se livrent Ygal Allon et Moshe Dayan, Shimon Pérès est d'autant plus neutre qu'il attend son heure.

Délicate union

En revanche, le caractère violent d'Ezer Weizmann ne manquera pas d'animer les séances gouvernementales. L'un des rares généraux appartenant aux milieux de la droite nationaliste, Ezer Weizmann est l'homme qui a structuré l'aviation israélienne et en a fait l'arme efficace que l'on sait. C'est lui qui avait menacé Lévi Eshkol, à la veille de la guerre des "Six jours", de s'arracher les épaulettes si Israël n'entrait pas en guerre immédiatement, ce qui fit courir le bruit d'un putsch possible. Face à Ygal Allon et Moshe Dayan, le parti GAHAL a donc aussi son général dans le gouvernement.

L'exécutif israélien est donc loin d'être monolithique face aux difficultés extérieures qui vont croissant. Cependant, en bonne manoeuvrière, Golda Meir inaugure cette nouvelle période en revenant au grand principe des discussions directes israélo-arabes. Son gouvernement ne peut qu'être uni derrière elle.

M. L.

(Copyright by B.I.P.)

France

L'avenir de l'industrie nucléaire française

par Maurice Herr

C'est très exactement au lendemain de la rencontre "au sommet" de La Haye que le gouvernement français a fait savoir à la Société américaine Westinghouse qu'il ne l'autoriserait pas à racheter à la famille belge Empain la part détenue par elle (61%), dans le groupe français de construction électro-mécanique Jeumont-Schneider. Y a-t-il relation de cause à effet entre les deux événements? La décision, prise par M. Pompidou lui-même, est-elle la conséquence de l'entretien que le Président de la République française a eu, dans la capitale néerlandaise, avec M. Willy Brandt, chancelier de l'Allemagne fédérale? "Cette hypothèse n'est pas à écarter", écrit le plus sérieux des journaux français.

Ce qui est sûr, c'est que la partie qui se joue à travers ce remue-ménage politique, industriel et financier est considérable. Toute l'orientation de la grosse industrie électro-mécanique et nucléaire de l'Europe pourrait en dépendre, et l'on comprend, dès lors, l'intérêt que les observateurs politiques, autant que les hommes d'affaires, attachent au "non" du gouvernement français à Westinghouse.

• • •

On peut penser que c'est la récente décision de l'électricité de France (E.D.F.) de renoncer à la filière française à uranium naturel pour la construction de ses futures centrales nucléaires qui est à l'origine de cette poussée de fièvre politico-financière. L'industrie française de la construction électrique doit maintenant envisager, en effet, l'utilisation du procédé américain de production d'électricité nucléaire à partir de l'uranium enrichi, dont les brevets sont détenus soit par Westinghouse, soit par la General Electric, selon le système envisagé.

L'industrie électro-mécanique française, dont Jeumont-Schneider est l'un des éléments les plus importants — encore qu'une partie de son capital soit belge — pouvait tout naturellement être tentée par une alliance avec les "géants" américains, pour l'exploitation en commun des brevets détenus par ceux-ci. Et les "managers" d'Outre-Atlantique, notamment ceux de Westinghouse, accueillaient avec faveur cette idée, qui devait leur permettre d'établir une solide tête de pont industrielle en Europe.

Cependant, le souci "gaulliste" d'indépendance nationale, particulièrement vif en ce qui concerne un secteur aussi important que celui de l'électro-nucléaire, ne pouvait s'accommoder de cette vision des choses. D'autant que la revitalisation de l'Europe proposée à La Haye par M. Pompidou, pouvait offrir d'autres perspectives, et plus précisément celle d'une mise en commun des possibilités franco-allemandes.

• • •

Car il se trouve que la Société allemande Siemens A.E.G. dispose des brevets américains pour la construction de centrales nucléaires à uranium enrichi, et qu'elle a même "amélioré" les procédés venus d'Outre-Atlantique, au point que sa technique serait, dès à présent, supérieure à celle des Américains.

Dans ces conditions, et compte tenu des offres de coopération technologique proposées et admises à La Haye, et des efforts aussitôt envisagés pour sortir l'Euratom de sa léthargie, il n'est pas surprenant que le gouvernement français ait voulu réserver l'avenir en écartant, pour le moment, la solution "directe" proposée par Westinghouse.

A partir de cette décision conservatoire, les autorités françaises pousseraient à la constitution d'un important groupe industriel national, par un rapprochement entre Jeumont-Schneider d'une part, et la Société Alsthom, elle-même intégrée depuis peu dans la puissante firme Compagnie Générale d'Electricité. Les installations françaises de Jeumont-Schneider seraient rachetées par la C.G.E. et divers accords de fusion ou de coopération seraient conclus avec des entreprises de moindre importance travaillant dans ce secteur de l'électro-mécanique.

Après quoi, un puissant groupe français de dimension internationale étant ainsi constitué, des négociations pourraient s'engager, dans un cadre européen, avec Siemens-AEG et, peut-être, avec le groupe suisse Brown-Boveri, en vue de l'implantation sur le vieux continent d'une industrie électro-mécanique de taille mondiale capable, notamment, de construire des centrales atomiques en série et à des prix de revient analogues à ceux des Américains.

• • •

Bien sûr, un tel scénario portant sur des affaires d'une telle envergure ne se réalisera pas sans difficultés, car les intérêts en jeu sont, on le devine aisément, gigantesques. Cependant, l'orientation donnée par le gouvernement français à sa politique industrielle en la matière est enregistrée avec faveur par tous ceux qui poussent à la construction européenne. En fermant la porte à Westinghouse, M. Pompidou a sans doute voulu l'ouvrir à l'Europe, tout en sauvegardant certains intérêts français essentiels. L'électricité "atomique" sera-t-elle, finalement, l'élément fédérateur de l'Europe?

(Copyright by B.I.P.)

Au sujet de la déformation des mots et des locutions

Les mots et les locutions subissent les lois du langage, dont l'une est la déformation. Tantôt cette déformation affecte la seule graphie, tantôt elle bouscule les mots mêmes, substituant à des termes désuets des termes par le son voisins, mais tout autres.

Lorsqu'on écrit, de nos jours, **dessiller pour déciller**, qui voulait dire étymologiquement "découdre les cils (paupières) du faucon", le mal n'est point très grand, qui cache seulement l'origine du mot. Quand, au lieu de **forsené**, littéralement "hors de ses sens", on écrit **forcené**, qui ne voit que, sous l'influence attractive de **force**, le sens même du mot s'est infléchi et désigne aujourd'hui un fou furieux, dont les nerfs en proie au mal ont décuplé les forces. La forme et le son des mots déterminent lentement leur sens.

Ce qui est vrai des mots l'est plus encore des locutions, dont beaucoup remontent assez haut dans la langue et ont été modifiées par les siècles. Un mot, d'ordinaire un mot d'une seule syllabe, n'est plus employé, donc compris: on lui substitue un homonyme ou un paronyme, et l'expression demeure approximativement la même pour l'oreille et le sens.

Nous en donnerons ici quelques exemples: **ne rêver que plaids et bosses** (ne rêver que procès et coups), locution où le mot **plaids** ("procès"), vieilli dès le XVIe siècle et ne demeurant plus que dans la langue judiciaire aux XVIIe et XVIIIe siècles, a disparu devant son homonyme **plaies**, si bien qu'on a écrit et qu'on écrit maintenant **ne rêver que plaies et bosses**, avec un sens très proche assurément, mais d'où l'idée de procès s'est enfuie. Pareillement **c'en dessus dessous** (entendez "**ce qui était** en dessus **étant mis** dessous), que l'on trouve au XVIe siècle, est écrit par les classiques du XVIIe **sens dessus dessous** et même, chez de moindres auteurs, **sans dessus dessous**, comme si la locution s'appliquait à une chose n'ayant ni dessus ni dessous. (Voir le "Dictionnaire des locutions françaises", Larousse éditeur.)

A l'Expo 70 —

Le Pavillon canadien, un succès sans pareil

Le journal japonais Asahi Evening News rapporte que parmi les 75 bâtiments nationaux à Osaka, quatre peuvent être sélectionnés comme étant uniques en leur genre, et il compte le Canada dans ce groupe sélectionné. Le pavillon soviétique, une tour de 300 pieds de hauteur, est le plus élevé de l'Expo; le pavillon américain qui ne fait que 35 pieds est le plus bas et est essentiellement construit sous terre, le pavillon japonais est le plus large de tous et le pavillon national du Canada présentant quatre immenses murs de glaces est inédit. Il y a environ 33,000 glaces dans le pavillon canadien.

— No 624 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3									■			■
4				■								
5								■				
6			■								■	■
7		■										
8					■		■					
9			■		■				■			
10							■					
11				■				■		■		
12						■						

HORIZONTALEMENT

1—Comme époux.
2—Action de s'emparer d'un navire en temps de guerre. — Possédé.
3—Qui habite dans les forêts. — Déformation du préfixe "ad".
4—Première. — Herbe annuelle, qui donne en automne une fleur d'un rouge de pourpre velouté.
5—Couvre-pieds en duvet. — Néant.
6—Article. — Egarés.
7—Honorées.
8—Instrument pour serrer. — Adj. dém.
9—Possessif. — Ancienne forme de "oui". — Crâne.
10—Soutirées. — Singe américain (renversé).
11—Propre. — Article. — Phonétiquement: amplement.
12—Double point sur les voyelles. — Ce qui constitue l'essence d'un être.

VERTICALEMENT

1—Avec la main.
2—Peine pécuniaire. — Fouler.
3—Avoir beaucoup de fatigue. — Coup sur le tambour. — Verbe latin.
4—Roi mélangé. — Apeuré.
5—Ce qu'un personnage de théâtre débite d'un trait (plur). — Roi d'Israël.
6—Image grotesque donnée par un miroir courbe.
7—Compositeur français. — Pronom.
8—Affl. gauche de l'Elbe. — Comm. de Belgique.
9—Pronom. — Os de certains poissons. — Ce qui échoit à chacun par le sort.
10—Liqueur spiritueuse.
11—Claire. — Taillât la tête d'un arbre.
12—Pronom. — Dans. — Se dit de tout organe qui a la forme d'une soie de cochon.

SOLUTION DU PROBLEME No 623

■ **Horizontalement:** 1. Proxénétisme; 2. Tirefilet — Cp; 3. Extra — Item; 4. Ré — Eure — Réas; 5. Os — Sforzando; 6. Il — Etend; 7. Agnel — Epinée; 8. Ça — Manchote; 9. Tri — Serin — Si; 10. YC — Tir; 11. Louvette — Lia; 12. Entêtée — Mari.

■ **Verticalement:** 1. Ptérodactyle; 2. Rixes — Garçon; 3. Ort — On — Ut; 4. Xérès — Em — Avé; 5. Efaufilas — Et; 6. Ni — Roi — Nette; 7. Elier — Ecrite; 8. Têt — Zéphire; 9. Itération; 10. Mènent — Ela; 11. Mc — Adnées — Ir; 12. Episode — Irai.

Poste-Jeunesse

Il y avait deux candidats au poste-jeunesse de l'exécutif de la SFM: Raymond Gauthier, âgé de 19 ans, de St-Boniface et Yves Lord, âgé de 20 ans, de La Broquerie. Le candidat gagnant fut Yves Lord.

Sa biographie telle que donnée au Rallye

Depuis le temps où il faisait ses discours pour la "Relève", dans la division Seine, jusqu'à ce jour, Yves demeure convaincu que le français doit survivre au Manitoba.

C'est pourquoi, durant ses années d'études à La Broquerie, il prit toujours une part active aux comités de J.F.M.

C'est aussi durant ces années qu'il eut l'occasion de chanter dans deux des premiers groupes de jeunes français au Manitoba. Pendant ce temps, il aida à organiser plusieurs "Boîte à chansons" dans lesquelles il eut la chance de faire valoir ses talents.

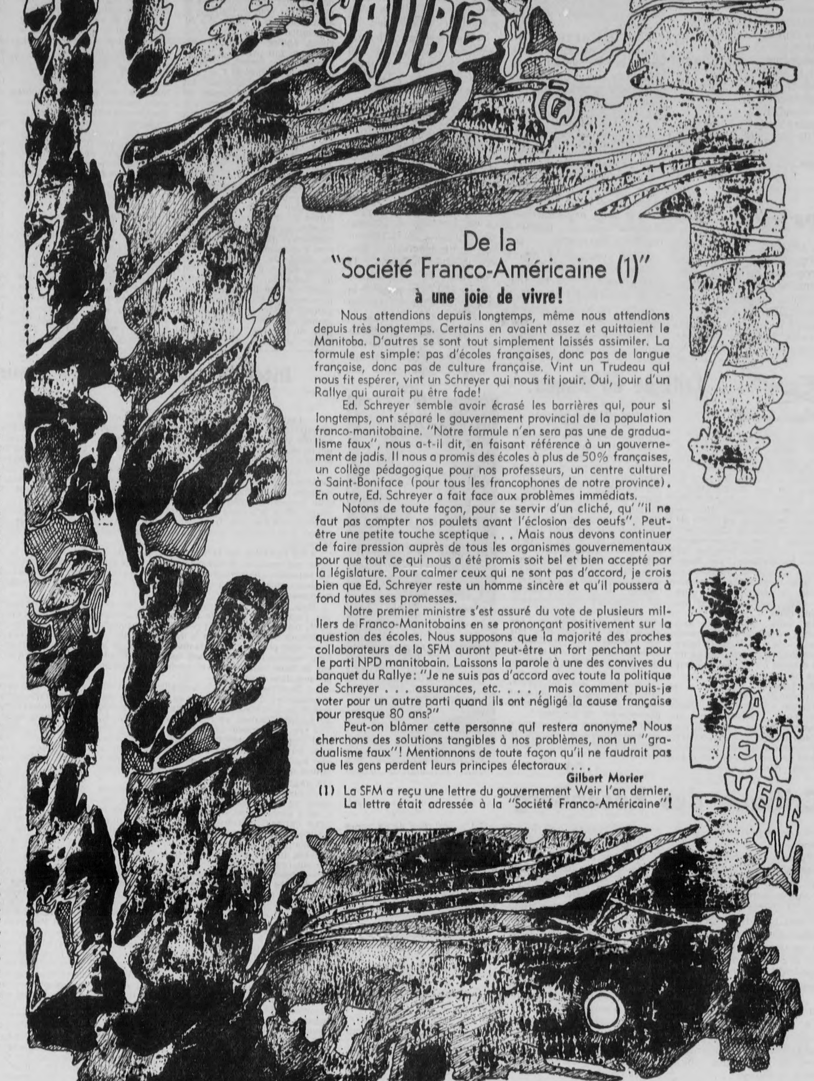
Comme étudiant, il fit partie du conseil Etudiant de l'Institut Collégial de La Broquerie pendant deux ans. L'an passé, il fut élu pour un terme de deux ans, vice-président du cercle local de la S.F.M., soit la société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie.

Cette année, il est responsable du fonctionnement des comités de liturgie dans sa paroisse. Il s'efforce aussi de faire de la propagande pour les camps liturgiques afin que les jeunes d'autres centres profitent de ses découvertes.

Il fait aussi parti du comité de publicité du 100 Nons et espère commencer à chanter après Noël. Présentement, il suit un cours avec la Manitoba Hydro. Ses ambitions sont assez grandes dans cette ligne, mais loin d'être définitives, car son rêve est de se lancer dans le commerce.

Surtout à cause du nombre de ses activités variées, et de son passe-temps favori (rencontrer et connaître les gens), Yves connaît un nombre surprenant de jeunes. Ces connaissances lui ouvrent les portes de treize (13) différentes écoles secondaires, soit d'une trentaine (30) de différentes paroisses, ce qui est sans doute très important pour le poste dont il veut prendre charge.

Sa devise: **le dialogue et l'honnêteté font ressusciter les gens!**



De la "Société Franco-Américaine (1)" à une joie de vivre!

Nous attendions depuis longtemps, même nous attendions depuis très longtemps. Certains en avaient assez et quittaient le Manitoba. D'autres se sont tout simplement laissés assimiler. La formule est simple: pas d'écoles françaises, donc pas de langue française, donc pas de culture française. Vint un Trudeau qui nous fit espérer, vint un Schreyer qui nous fit jouir. Oui, jouir d'un Rallye qui aurait pu être fade!

Ed. Schreyer semble avoir écrasé les barrières qui, pour si longtemps, ont séparé le gouvernement provincial de la population franco-manitobaine. "Notre formule n'en sera pas une de gradualisme faux", nous a-t-il dit, en faisant référence à un gouvernement de jadis. Il nous a promis des écoles à plus de 50% françaises, un collège pédagogique pour nos professeurs, un centre culturel à Saint-Boniface (pour tous les francophones de notre province). En outre, Ed. Schreyer a fait face aux problèmes immédiats.

Notons de toute façon, pour se servir d'un cliché, qu' "il ne faut pas compter nos poulets avant l'éclosion des oeufs". Peut-être une petite touche sceptique . . . Mais nous devons continuer de faire pression auprès de tous les organismes gouvernementaux pour que tout ce qui nous a été promis soit bel et bien accepté par la législature. Pour calmer ceux qui ne sont pas d'accord, je crois bien que Ed. Schreyer reste un homme sincère et qu'il poussera à fond toutes ses promesses.

Notre premier ministre s'est assuré du vote de plusieurs milliers de Franco-Manitobains en se prononçant positivement sur la question des écoles. Nous supposons que la majorité des proches collaborateurs de la SFM auront peut-être un fort penchant pour le parti NPD manitobain. Laissons la parole à une des convives du banquet du Rallye: "Je ne suis pas d'accord avec toute la politique de Schreyer . . . assurances, etc. . . . , mais comment puis-je voter pour un autre parti quand ils ont négligé la cause française pour presque 80 ans?"

Peut-on blâmer cette personne qui restera anonyme? Nous cherchons des solutions tangibles à nos problèmes, non un "gradualisme faux"! Mentionnons de toute façon qu'il ne faudrait pas que les gens perdent leurs principes électoraux . . .

Gilbert Morier

(1) La SFM a reçu une lettre du gouvernement Weir l'an dernier. La lettre était adressée à la "Société Franco-Américaine"!

Demander la "nouvelle" . . .

Quelle forêt . . .

La route serpentait à travers les vallons. A gauche, à droite, devant, derrière, les palmiers d'un vert tendre se berçaient au rythme des chants d'oiseaux. Les arbres géants, le sous-bois dense, les lianes formaient un tricot impénétrable. Et moi, fourmi dans cet univers de géants, je roulais de cahot à cahot vers le village de Bissili, un îlot d'humanité, dans cette forêt équatoriale de la Côte d'Ivoire. Etouffé par l'omniprésence de cette nature belle et sauvage, suffoqué par la chaleur humide qui brûlait, brûlait . . . je cherchais inutilement une position confortable afin de reposer mes membres battus par le mouvement de la voiture.

Soudainement, le village surgit devant moi. Les huttes en bambou et en feuilles tressées s'étiraient en deux lignes suivant la courbe capricieuse d'une lagune. Les filets se baignaient au soleil, les pirogues se reposaient sur le sable embrasé; du haut de leurs cimes, les noix de coco veillaient sur le tout.

La "nouvelle" . . .

Sans souffler un mot, un africain en toge multicolore vint vers moi et m'introduisit dans une hutte. Il me laissa seul. Quelques minutes plus tard une femme m'apporta de l'eau pour me rafraîchir et boire. Elle s'éloigna aussitôt. (L'accueil ivoirien veut que le voyageur ait l'occasion de se laver et de boire avant d'être introduit auprès du chef.) C'est alors que le chef, un vieux tout ridé, accompagné de quelques notables, se présenta. Il me souhaita la bienvenue dans son village en me donnant la main, et il me demanda la "nouvelle." (La tradition veut que le plus jeune du groupe présente au chef du village la raison de son voyage et les nouvelles de l'extérieur. Mais le voyageur ne doit jamais annoncer à ce moment une nouvelle triste. Ceci sera fait au cours des heures qui suivent.) A la suite de mon monologue, il se leva, me serra la main et retourna s'asseoir à la même place. Les autres qui l'accompagnaient firent de même. Je demandai alors la "nouvelle" du village à un notable qui se fit l'intermédiaire entre le chef et moi-même. (En Afrique on ne pose jamais une question à un intéressé sans passer par un intermédiaire. De cette façon l'intégrité de chaque personne est sauvegardée.) Je me levai alors et leur donnai la main. Le chef me fit alors dire par l'intermédiaire que le village m'appartenait, c'est-à-dire que je pouvais maintenant faire tout ce que je voulais. Une femme nous apporta du vin de palme; elle en versa dans une calebasse qu'elle me présenta. Je pris la calebasse et je l'offris au chef, qui après avoir bu, me la passa. De cette façon je me soumettais à son autorité et j'acceptais les exigences du village.

Claude Blanchette,
Ouagoudou,
Haute-Volta,
Afrique.

L'aube à l'envers commentaire après l'élection

"La loi de la démocratie veut que la majorité ait toujours raison. Elle a sans doute eu raison de choisir mon collègue plutôt que moi et la raison demeure toujours la plus forte dans des cas du genre . . . Je suis heureux pour Monsieur Lord qu'il soit dans la vérité tout en étant moi-même navré d'être dans l'erreur . . ."

Raymond Gauthier





Photos prises au Congrès de la S.F.M. Dans la photo de gauche on reconnait Mme Etienne Gaboury, le premier ministre Ed Shreyer, M. Etienne Gaboury, président de la S.F.M., et M. Joseph Guay, député de St-Boniface aux Communes. — Dans celle de droite, les candidats au poste de conseiller: Yves Lord ,de La Broquerie, et Raymond Gauthier, de St-Boniface.

L'ÉTERNITÉ

Elle est retrouvée.
Quoi? — L'Eternité.
C'est la mer allée
Avec le soleil.

Ame sentinelle,
Murmurons l'aveu
De la nuit si nulle
Et du jour en feu.

Des humains suffrages,
Des communs élans
Là tu te dégages
Et voles selon.

Puisque de vous seules,
Braises de satin,
Le Devoir s'exhale
Sans qu'on dise: enfin.

Là pas d'espérance,
Nul orienteur.
Science avec patience,
Le supplice est sûr.

Elle est retrouvée.
Quoi? — L'Eternité.
C'est la mer allée
Avec le soleil.

Rimbaud

La publication française (québécoise) de la revue Maclean sera désormais une traduction intégrale de l'anglaise (Toronto).

Rapport-Rallye (et les jeunes?)

Au cours de la fin de semaine du Rallye, plusieurs intéressés (surtout adultes) se sont démontrés irrités par le peu de faits tangibles présentés par le représentant des jeunes. Et, de fait, le rapport ne contenait qu'un bref résumé du voyage-échange, Odyssée '69. Un court bravo au "100 Nons".

Pour en savoir davantage, "l'Aube" entama discussion avec M. Tétreault et certains adultes offusqués . . .

Au cours de son discours, M. Tétreault mentionna à mi-voix un document de trois pages qu'il avait rédigé. Ce rapport en forme de suggestions et de recommendations, nous a-t-il dit, piqua de façon très aiguë la curiosité. "On ne met pas assez d'emphase sur les jeunes".

Il ajouta de façon convaincue que la priorité, en ce qui concerne les jeunes Franco-Manitobains, devrait être celle du problème de l'éducation. "Donnez des écoles françaises à nos jeunes: et dès maintenant . . . et jusqu'au jour où on les aura, on doit s'y acharner."

Le problème semblait être que, nous les jeunes, ayant reçu une éducation au coeur d'une ambiance quasi-totalement anglaise ne pouvons pas nous identifier à une véritable culture française au sein des anglophones. Ceci, faute de l'éducation anglaise en temps que langue et mentalité. La grande majorité des jeunes ne peut sentir de façon appréciable, l'enrichissement personnel de porter à l'épaule deux cultures et deux langues. Comment peut-on s'associer à une renaissance significative et de notre langue et de notre culture, et non seulement à ce Rallye du fait franco-manitobain mais à une participation active de l'énorme tâche que nous envisageons.

"Nous avons eu des entrevues avec des adultes qui indiquaient très clairement qu'ils s'attendaient à beaucoup plus que ce qui fut présenté." "Le rapport qui nous a été présenté par Aimé Tétreault nous parlait de divertissements, de voyages, auxquels, j'ai dit: bravo! Mais il me semble que les jeunes voulaient bien davantage." "Et les jeunes où sont-ils, les a-t-on entendus? Et pourtant, ils ont quelque chose à dire". Il fut ajouté que si les jeunes ne se font pas écouter dès aujourd'hui, demain il sera trop tard. "C'est pourquoi qu'actuellement ils ont un représentant. Ce représentant ne peut rien faire sans eux. Ce représentant doit être informé; il ne peut être informé que par la communication . . . ces jeunes qu'ils communiquent avec leur représentant, qu'ils se réunissent par des tables rondes, par des soirées et qu'ils cherchent ensemble; qu'ils s'expriment. Bien entendu, au début, leurs mots ne seront pas précis, leurs buts ne seront pas directs."

Voici un deuxième défi lancé et celui-ci en pleine figure. A nous d'y voir. "L'Aube" s'adressait ensuite aux jeunes dans la foule. Tous étaient d'accord que c'était "fort intéressant." Et . . . quelle intransigeance!

"Et ici après un mandat d'un an comme jeune conseiller au sein de l'exécutif de notre Société Franco-Manitobaine puis-je me permettre de dire qu'à l'avenir on doit mettre plus d'emphase sur nos jeunes, car l'avenir des Franco-Manitobains repose sur eux. C'est à nous de voir cette puissance." (Aimé Tétreault). "Nous ne pouvons plus nous permettre de nous retourner sur nous-mêmes."

Donc, si au cours de cet article, il vous est arrivé de réagir de façon positive . . . on vous prie de nous envoyer vos commentaires. Notre devoir sera ensuite d'avertir notre nouveau représentant des jeunes à la Société Franco-Manitobaine: Yves Lord. Et nous sommes certains que lui aussi attend vos répliques.

"L'Aube" souhaite donc au jeune conseiller: bonne chance! A nous, les jeunes, "c'est notre devoir."



(Extrait d'une nuit blanche)

Oui je t'entends crier pour tes "droits"
mais je voudrais t'entendre
demander des responsabilités.
Oui je t'entends déclarer qu'il faut agir,
mais je voudrais t'entendre
accepter les conséquences.
Oui je t'entends gémir contre la société,
mais je voudrais t'entendre
proposer quelque chose.
Oui je t'entends critiquer les croulants,
mais je voudrais t'entendre dans
dix ans lorsque tu auras des enfants.
Oui je t'entends . . .
mais tu ne vois donc pas . . .

Tom

La guerre

Au cours des 5,500 dernières années, il y a eu 14,531 guerres, soit une moyenne de 3.18 guerres par année. Pendant les 20 dernières années, la fréquence s'est augmentée à 5.2 par année. Pendant la première guerre mondiale, 95 p. 100 des pertes étaient des membres des forces armées. Pendant la seconde guerre mondiale, 56 p. 100 étaient des membres des forcees armées. Durant la guerre de Corée, 88 p. 100 des pertes étaient des civils. Jusqu'ici, au Vietnam, 91 p. 100 des morts ont été des civils.

Ce qui se passe au 100 Nons

Tout! Tout ce qui est intéressant, culturel, raffiné et voulu.

Pour les lecteurs de l'Aube qui ne connaissent pas encore l'organisation de leur boite, voici un compte rendu des activités du 100 Nons jusqu'à date:

L'Exécutif:

Président: Paul Larivière; **secrétaire:** Michelle Couture; **trésorière:** Lucille Cénérini; **conseiller:** M. Antoine Gaborieau; **relations extérieures:** Mme Georgette Ferland; **organisatrice:** Suzanne Jeanson; **publicité:** Denis Beaudette.

—Un spectacle à deux parties est présenté chaque samedi soir à 9 h au 100 Nons au Centre Culturel.

—Le 100 Nons a rénové son local pour créer une nouvelle atmosphère plus confortable. Aussi, un nouveau système de haut-parleurs stéréophoniques offre les sons les plus riches.

—Pour rejoindre les talents de la province le 100 Nons a organisé une tournée à Ste-Anne, à La Broquerie et à St-Pierre.

—A la demande de la SFM dix artistes du 100 Nons ont participé à la Boite à chansons au Congrès des 6-7 décembre. Le même soir le "Billy Graham Quintet" jouait à la "jazzothèque" au Centre Culturel.

—Le 100 Nons présentera un spectacle à Roseau, au Minnesota, le 17 décembre, et un spectacle à Bismarck, Dakota-Nord, le 18 décembre.

—Le 100 Nons prépare la production d'un microsillon pour l'été 1970.

—Finalement, les membres du 100 Nons souhaitent une bonne et heureuse année à tous leurs amis.

Journée Maurice Richard

La journée du 28 novembre dernier fut une journée très mémorable pour le Collège de Saint-Boniface et pour son organisation sportive des Voyageurs, équipe de hockey majeure qui fait partie du circuit nouvellement formé, la "Manitoba Eastern Hockey League". En effet, cette journée fut comblée par la présence de l'athlète par excellence aux yeux des Canadiens français, jeunes et vieux, Maurice "Rocket" Richard.

Le "Rocket" rend d'abord visite au Collège où il est acclamé bruyamment par une foule d'étudiants et de professeurs désireux de rencontrer et de communiquer de vive voix avec leur idole du hockey. Après avoir entendu quelques paroles sages du compteur par excellence, plusieurs s'aventurent à questionner le "Rocket" au sujet de sa carrière de joueur-étoile, d'entraineur. On lui demande finalement des questions sur la fameuse palette courbée. Ensuite, à la suggestion de l'invité, près de 200 jeunes étudiants se ruent autour du "Rocket" pour faire signer soit des photos, des manuels de classe, des cahiers, des pamphlets et même des bâtons et des gants de hockey. Les yeux de certains reluisent de fierté et de joie alors que le "Rocket" leur adresse la parole personnellement.

A six heures, Maurice Richard fait son entrée au gymnase du Collège où plus de 200 hommes se sont assemblés pour assister à un banquet sportif au profit des Voyageurs, un banquet organisé conjointement par l'exécutif de l'équipe des Voyageurs et l'Association des Hôteliers de St-Boniface. Un immense écusson de l'équipe couvre le fond du gymnase. La salle est parfaitement décorée pour l'occasion. Le souper au filet mignon est servi par la Compagnie Pelland.

Dès son entrée au gymnase, le "Rocket" se fait aborder par plusieurs individus désireux de lui serrer la main et d'échanger quelques mots avec leur héros. Les joueurs de l'équipe des Voyageurs sont présentés individuellement à l'invité d'honneur. Tous sont fiers de participer à ce banquet unique. Ensuite commencent les photos avec le "Rocket" alors que plusieurs groupes se forment pour se faire immortaliser avec lui.

Au cours du souper, M. Roland Couture présente le héros de la soirée qui, à son tour, s'empare du microphone pour répondre aux nombreuses questions de la foule. A un certain point, tous les membres dans la salle chantent "Il a gagné ses épaulettes" à la suite duquel Maurice Richard reçoit une ovation retentissante.

Vient ensuite le tirage par élimination du prix de $1,000, alors que de plus en plus rapidement le bar reçoit des visites pour certains calmants de nervosité. M. Etienne Bohémier prend charge du tirage. Finalement les deux derniers participants décident de se séparer le montant total. Les deux chanceux sont M. Arthur Deschambault et M. Antoine Guertin.

La réception se continue jusqu'à environ minuit alors que la salle se vide lentement et que tous retournent à leur foyer, sans doute heureux d'une soirée qui leur sera remplie de souvenirs.

Norbert Girardin



Critique du disque

avec Pierre Morier

Tex Lecor — "Chansons interdites à la radio et à la télévision" (Disque profane ou la désacralisation) — Gamma GS127.

"Savoir rire est l'une des plus belles richesses . . . J'espère qu'au 20e siècle il ne reste pas d'esprits encore assez étroits pour prendre au sérieux quelques blagues de notre vie quotidienne" (Tex Lecor). Et lorsque Tex se décide à ridiculiser, il n'oublie personne, en passant par les ministres, les députés, le clergé, ses amis les Italiens, ses copains, et naturellement, le Christ lui-même. Le disque en entier est une farce, mais afin de le juger drôle ou non, il s'agit de savoir où figure votre sens d'humour. Une chose est certaine, après que Tex en a fini, il n'y a plus grand-chose laissé à l'imagination. Si le goût lui prend de discuter "L'Art de Savoir Pisser", il arrose tout le monde, spécialement ses "amis" au Parlement. Son interprétation personnelle de la religion catholique, les "Dix Commandements", remet quelques principes en question "s'il fallait vraiment croire tout, vivre ça ne vaudrait pas le coup". "Les Drogués", un numéro où il avise les gens de fumer un peu de marijuana, est plutôt un pot-pourri de chansons populaires qui ressemble beaucoup au style de Robert Charlebois. Enfin pour terminer d'une façon romantique (?!!) Tex invoque ses amis les Italiens "j'ai beaucoup d'amis parmi les Italiens: les gens de la Mafia, la prostitution, la protection, les gars de club, le Pape (c'est un grand chum à moi).

Le voilà! Tex Lecor qui chante, rit et se moque (avec vous, — de vous?). Mais faites attention: "Ce n'est pas un de ces disques qu'on écoute avant onze heures du soir!!!!"

"Eric Charden" — London SLP20079.

Encore une fois, Eric Charden nous revient avec un deuxième grand succès. Il n'y a plus de doute: Eric occupe certainement un des premiers rangs de compositeur et d'arrangeur musical dans son domaine de la chanson française.

Sa voix souple et harmonieuse, encouragée par un orchestre puissant et rythmé, interprétant du matériel original et poétique. Voici les ingrédients qui imprègnent le disque de qualité. Tandis qu'une foule d'artistes, qui sont à la recherche de la fortune ou de la popularité, ne font qu'imiter et copier maladroitement les "blues" ou le "rock" (ces deux mots deviennent malheureusement synonymes de nos jours), Charden de son côté s'occupe du "personnel" de la chanson. Je n'irais pas jusqu'à dire qu'il est avant-gardiste, car après tout, des numéros tels que "Rébecca" et "Mayflower" se rapprochent un peu trop du style des Beatles et de Donovan.

Cependant, ses interprétations originales et de puissant calibre le protègent du titre déshonorant "d'imitateur".

Eric Charden a le pouvoir de transmettre à chacun la beauté de la chanson. Il y verse tout son coeur.

Pierre Morier



Interview exclusive avec Maurice Richard

par Robert Landry

— Comme joueur professionnel de hockey en retraite, et comme spectateur d'aujourd'hui, qu'elles sont vos opinions du hockey professionnel en tenant compte du passé et en envisageant le futur?

— Bien, mon vieux, si c'était à recommencer, bien entendu que j'aimerais ça jouer et essayer de faire mieux encore. J'ai trouvé que la vie d'un joueur de hockey, surtout un joueur qui réussit dans le hockey professionnel, est bonne. Je crois que c'est une très bonne chose pour les jeunes d'aujourd'hui, pour ceux qui pratiquent le hockey.

Avec l'addition de la nouvelle section de la ligue nationale, la division ouest, je crois que les jeunes ont beaucoup plus de chance de faire de bons salaires et à gagner leur vie assez facilement.

Mais, par contre, je crois que s'ils ne peuvent pas gagner leur vie bien facilement, il faudra qu'ils travaillent bien fort pour pouvoir réussir et devenir des étoiles dans la ligue nationale.

— Que pensez-vous de la division ouest de la ligue nationale? Quelle influence exerce-t-elle sur la ligue aujourd'hui et quelle sera son influence dans l'avenir?

— Je crois bien que la nouvelle division qui a commencé il y a deux ans dans la ligue nationale va très bien. Les deux premières années, les équipes jouaient un jeu défensif contre l'est. Pas que les équipes de la division est comptèrent trop de buts contre lui, mais cette année, dans toutes les parties que j'ai vues, je crois que les équipes de l'ouest ont joué du hockey ouvert, ont joué du bon hockey et même elles ont gagné plusieurs parties.

Je crois que dans quelques années la division ouest va être aussi forte que la division est. C'est à souhaiter parce que les dirigeants de la ligue nationale voudraient bien avoir d'autres équipes dans la ligue nationale; ça donnerait beaucoup plus d'ouvrage et beaucoup plus de chances aux jeunes canadiens qui veulent devenir joueurs de hockey.

— Notez-vous un changement dans le style et le calibre du jeu dans les derniers dix ans?

— Oui, je crois que le calibre a changé un peu mais le jeu n'a pas changé. Je crois que le calibre du hockey est plus rapide qu'il était il y a dix ou quinze ans.

Il y a dix ou quinze ans, on évoluait sur la glace pendant deux minutes . . . deux minutes et demie, des fois trois minutes; aujourd'hui les équipes font changer leurs lignes à toutes les minutes, minutes et demie. Alors le jeu est beaucoup plus vite. Une autre chose qui a aussi beaucoup changé c'est la palette courbée, le bâton courbé, la lame courbée de tous les joueurs de hockey qui sont aujourd'hui dans la ligue nationale.

Les joueurs essaient beaucoup de lancer du plus loin possible et de déjouer le gardien de buts avec ces lancers-frappés. Je crois que le jeu d'aujourd'hui a changé un peu.

Mais par compte on voit moins de passes, moins de joueurs qui essaient de déjouer la défense et de contourner la défense et de compter un but en déjouant le gardien. On voit que beaucoup moins de buts sont comptés comme ça. On s'appuie plutôt sur des lancers-frappés.

Je vois bien que même les joueurs de défense aujourd'hui sont sujets à se faire blesser par ces lancers-frappés parce que tous les joueurs tentent de lancer du centre de la glace. Quand un joueur fait un lancer-frappé, la rondelle dévie assez souvent de trajet. C'est pour ça qu'aujourd'hui j'aime voir un gardien de but porter un masque. Je crois que c'est une bonne protection, surtout avec les bâtons dont les joueurs se servent. Mais, pour les blessures, je crois que c'est beaucoup moins grave qu'un gardien de buts reçoive ça sur une épaule ou le bras. C'est moins dangereux que sur la figure.

Je crois qu'un gardien de but travaille presque aussi fort dans une partie, peut-être plus fort, que n'importe quel joueur sur la glace parce qu'il est là soixante minutes et la plupart du temps il a beaucoup de travail. Avec ce genre de hockey qu'ils jouent aujourd'hui, les joueurs lancent de loin et les gardiens de buts reçoivent beaucoup plus de lancers qu'auparavant.

Pour continuer cette idée du lancer-frappé, Glenn Hall a mentionné que c'étaient 60 minutes d'enfer que de jouer dans les buts de la ligue nationale et Cesare Maniago a ajouté qu'un de ces jours, que ce soit un joueur de la défensive ou un gardien de but, quelqu'un sera tué par un lancer.

— Quelles sont vos opinions au sujet des batailles sérieuses qui ont eu lieu dernièrement par exemple entre Maki et Green et plus récemment John Ferguson qui fut expulsé d'une partie pour avoir porté le bâton trop élevé?

— Bien entendu que ça m'est arrivé moi aussi d'avoir frappé quelqu'un et de m'être fait frapper. Les punitions étaient beaucoup moins sévères dans ce temps-là qu'elles ne le sont aujourd'hui. J'espère bien que les dirigeants de la ligue nationale feront des règlements pour empêcher les joueurs de se frapper avec le bâton. Je crois que c'est une chose qu'on ne devrait pas voir dans le hockey. Les joueurs qui "swing" leur bâton, qui essaient de frapper quelqu'un avec le bâton, je crois que ça devrait être aboli complètement et que les joueurs devraient être suspendus pour assez longtemps. Je crois que c'est la seule manière d'empêcher des blessures trop graves au hockey.

— Qu'avez-vous fait et que faites-vous depuis votre retraite?

— Bien, c'est la dixième saison que j'ai travaillé avec l'organisation des "Canadiens". Quand j'ai cessé de jouer comme représentant de l'équipe et des joueurs après que j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs villes au Canada j'ai lâché l'équipe. Depuis trois ou quatre ans, je travaille pour moi-même; j'ai une compagnie de cordes-à-pêche dont je suis le distributeur et président. Je travaille aussi pour une compagnie d'huile à Montréal et j'ai un magasin de sport qui va assez bien. J'espère bien que ça continuera de même. J'aurais bien aimé pouvoir rester avec l'organisation des "Canadiens" mais par compte il aurait fallu que je voyage beaucoup. J'étais rendu à un point que j'en étais fatigué un peu de voyager. C'est une des raisons pour lesquelles je me suis acheté un commerce.

— Que pensez-vous de la jeunesse? La trouvez-vous moche . . . les contestations, les idées quelque peu révolutionnaires?

— Bien entendu qu'avec l'histoire de la contestation, je ne suis pas 100% pour ou 100% contre. Tout ce que je n'aime pas des jeunes d'aujourd'hui, c'est qu'ils se font pousser les cheveux assez longs et qu'ils ont l'air délabrés dans leur tenue, dans leur costume. J'espère que ça ne durera pas trop longtemps. J'espère que ça reviendra au normal dans le futur.

Robert Landry

Critique des Rosenberg

Les lecteurs de l' "Aube à l'envers" se souviennent sans doute de la représentation "théâtrale" que le Cercle Molière a donnée de la pièce d'Alain Decaux, "Les Rosenberg ne doivent pas mourir". Pour les lecteurs qui souffrent de blancs de mémoire, rappelons que cette pièce vous fut offerte à la fin-novembre, soit au début de la saison de la culture au Manitoba. Vous allez dire pourquoi attendre si longtemps avant d'en faire la critique officielle? Voilà, ce n'est que la semaine dernière, lors du congrès annuel des animateurs de "Zone" (populaire série radiophonique à CKSB, mardi à 20 h) que l'on m'a demandé de soumettre ce document officiel à "l'Aube" en tant que critique attitré représentant la fédération des annonceurs de "Zone". Je me fais donc porte-parole de leurs idées . . .

Passons aux choses moins sérieuses . . . i.e. la pièce en question. D'abord au point de vue présentation technique, le Cercle Molière s'en est très bien tiré comme à l'habitude bien qu'il n'y ait eu aucune trouvaille de décors et encore moins d'éclairage. (On aurait cru qu'on venait tout juste d'inventer le "blackout".) Plusieurs ont émis l'opinion suivante: "Ca donne l'impression d'une simplicité tellement recherchée qu'elle sombre dans la complexité, voire même la charge . . ."

Nous ne pouvons différer d'opinion avec ces mêmes spectateurs.

Quand à la pièce elle-même, nous l'avons trouvée très faible pour ne pas dire pas forte. A quel moment le théâtre devient-il de l'art? Jusqu'à quel point est-ce que "Perry Masson" constitue une oeuvre artistique? Ce que nous déplorons c'est le fait que l'intrigue, si intrigue il y a, se dénoue dans les trois premières minutes de la pièce, ce qui donne un goût considérablement fade au reste de la pièce. Le spectateur demeure beaucoup trop spectateur à notre goût . . . Devant ce théâtre plutôt statique le spectateur n'a même pas le droit de spéculer, de créer, de devancer les comédiens sans risquer de se faire prendre dans quelque discussion moraliste ou appréciation philosophique de certains systèmes politiques . . .

Selon nous, dans la présentation théâtrale l'on n'a pas su masquer les faiblesses du texte qui voulait que les époux Rosenberg se lancent dans de fréquentes mini-envolées lyriques . . . sans parler d'un juge qui se laisse emporter en pleine cour de justice. Nous déplorons également l'importance que les personnages centraux ont perdu au profit de deux agents du FBI.

Somme toute, quand on connaît le potentiel des comédiens qui étaient sur les planches, l'on regrette le choix de la pièce en question.

Voilà, il y en aurait sans doute beaucoup à dire mais nous ne voudrions pas abuser de l'espace que "l'Aube à l'envers" a si gracieusement mis à notre disposition. En conclusion, bravo au Cercle Molière pour son travail d'équipe et sa tenacité, malgré les critiques de ce genre venant de gens évidemment incompétents de juger, étant donné que le metteur en scène au Cercle en a sans doute oublié plus au sujet du théâtre que nous n'en apprendrons jamais.

HONORE/zone

PARASCOS

Ce spectacle, présenté au Collège le 10 décembre, a eu un succès retentissant. Nous signalons trois nouveaux artistes (chanteurs) qui promettent: Emile Hacault, Margot Cormier, Paul Guénette. Le duo Landry-Guénette a su retenir l'attention de l'auditoire. Félicitations à Alfred Laurencelle et à Willy. **Tous** ont présenté quelque chose de bien! Maîtresse des cérémonies — Paulette Jubinville. Une production Teillet-Saindon.

IMPRESSIONS

Georges Dor, poète-chansonnier du Québec, donnait un récital au Playhouse, le vendredi 5 décembre. Dans la première partie de son spectacle, il chanta l'amour et la vie quotidienne sur le même ton — ce qui faisait un peu monotone vu le manque de diversité dans les thèmes et le rythme. Par moment il tombait dans un sentimentalisme mièvre et dans le mélodrame. La deuxième partie de son spectacle, composé de ses plus récentes chansons, était beaucoup mieux. C'était plus rythmé et plus varié.

Georges Dor était à son meilleur dans les monologues. Ils étaient simples, drôles et traduisaient bien une mentalité typiquement canadienne-française.

Mais Georges Dor est encore jeune dans sa carrière de chansonnier. Son spectacle manquait parfois de poli. Ceci était peut-être dû au fait que son genre ne s'adapte que très difficilement à la grande scène. Sans doute son spectacle et sa personnalité auraient été acceptés plus facilement dans l'intimité d'une Boite à chansons.

Irène Mahé



Odyssée '69

Un voyage-échange tel que Odyssée '69 ne se résume pas en quelques mots. Les rapports que nous avons reçus de nos jeunes voyageurs contenaient des impressions, des constatations, des descriptions et des faits, souvent très semblables d'un rapport à l'autre. Nous avons complété les idées émises dans un seul rapport, que voici.

Eh oui, le tout a commencé au Manitoba le 10 août. "Durant la semaine qui a suivi, nous avons non seulement fait connaissance avec les jeunes du Québec, mais nous en sommes venus à mieux connaitre notre propre province. Pendant les trois journées d'activités organisées, nous nous sommes rendu compte de la beauté et de la grandeur du Manitoba. C'est dommage que nous ayons attendu de recevoir des visiteurs pour admirer le beau paysage que nous offre une tournée sur le Paddlewheel Queen, visiter le centre civique de Winnipeg et le centre d'art ou assister à une présentation du Théâtre Rainbow. Le Manitoba possède beaucoup d'attractions qui valent la peine d'être vues et dont nous pouvons être fiers. Non seulement les Québécois s'en sont rendu compte, mais aussi tous les Franco-manitobains qui ont pris part à la première partie d'Odyssée '69" (Suzette Roy).

Maintenant examinons le plus important: le séjour à Montréal. Québec a une grande étendue et une population abondante. Sa géographie est plutôt rocheuse et sablonneuse. Les deux provinces produisent à peu près la même chose mais le Québec en plus grande quantité; elle a aussi des industries plus variées. Là-bas il existe une minorité anglaise. Les Québécois sont des gens plus ouverts. Ils sont plus libres dans leurs idées, opinions et amitiés. Ils ont une fierté spontanée de leur province et surtout de leur langue. Comme diraient d'autres voyageurs: "Leur langue qui est comme la nôtre ne les gêne aucunement et même, ils sont fiers de l'admettre et de se dire **Québécois** et non Canadiens français" (Claude Gauthier). "Je me suis aperçu que chaque Québécois semble avoir en lui une petite flamme de séparatisme" (Denis Boulet). Et oui ils n'ont pas peur de chanter: "Le Québec sait faire". Si l'on regarde d'autres aspects il faut presque être d'accord. Tout comme ils disent: "La physionomie de Québec fait justice à son nom; Québec, la belle province". Aussi, Montréal vue du Mont-Royal s'étend à perte de vue. La nuit avec ses gratte-ciel brillants et ses maisons illuminées . . . c'est une mer de lumière. C'est une ville dynamique. Elle donne cette sensation de grandeur, de majesté. La ville de Québec est plus reposante et romantique. Elle possède un charme unique, avec ses rues étroites, ses calèches, ses vieux édifices de pierre, ses maisons traditionnellement françaises. Voilà, c'est pittoresque. Devant nos yeux, il nous semble voir défiler l'histoire de notre pays.

Sous un autre aspect: "Le Québec est plus développé que nous dans toutes les sphères de l'activité humaine. Donc, nous pourrons bénéficier de leurs idées: métro, des élégantes galeries souterraines, centres commerciaux, Place Bonaventure. Aussi Québec-Montréal nous offre une vie culturelle plus remplie: huit universités, de nombreux théâtres, Place des Arts . . ." (Paulette Saquet).

D'autres impressions . . . sur le plan humain. J'ai profité de l'occasion pour fraterniser avec les jeunes Montréalais et pour apprendre à les connaître. J'ai découvert qu'ils n'étaient pas tellement différents de nous en ce qui concerne les goûts et les intérêts. La communication se faisait assez librement et facilement. Je crois que le fait que nous avons pu nous rencontrer quelques fois auparavant a beaucoup contribué à la réussite de l'échange. Tous étaient disposés à donner le meilleur d'eux-mêmes.

"J'aimerais souligner un autre aspect du voyage que j'ai bien aimé: la chance de pouvoir vivre quelques jours avec la 'famille-hôte'. Ça, c'était quelque chose! Je me croyais membre de la famille et ils me traitaient ainsi. En un mot, je vivais comme eux et j'étais heureuse de faire ce qu'ils faisaient. C'est alors que j'ai compris plus clairement et plus particulièrement le vrai sens du voyage-échange. (Répondre à toutes sortes de questions était un vrai défi en ces moments-là)" (Diane Sabourin).

On parle de famille: n'oublions pas la nôtre. "Il faut absolument remercier ici nos chers responsables. De Montréal, M. et Mme Bourdeau (Andrée et Michel, plutôt) nous ont adoptés en plus de leur groupe. Du Manitoba, Mlle Madeleine Gagné et M. Gilbert Tétrault ont aussi su prendre leur tâche de monitrice - moniteur à la perfection. Les quatre ensemble, ça faisait un délicieux petit paquet d'autorité, de paternité et surtout de fraternité" (Denis Beaudette).

Chose inévitable: la fin, le départ. "Je vois encore le visage souriant de la petite Katou; j'entend la basse voix de Jean; je vois les larmes de Marie-Andrée, de Manon, de Sylvie à notre départ; je me rappelle des chansons que nous avons tous chantées; je me souviens de notre groupe montant la Christophe-Colomb, en métro, avec nos drapeaux du Québec, tous très fiers de notre héritage français; et je ne peux empêcher que mon être soit rempli d'une douce mélancolie" (Roger Grégoire).

. . . Non: "Odyssée '69 ne se termine pas . . . Il se continue dans nos pensées et dans nos coeurs" (Denis Beaudette).

Oui, nous avons été, nous avons cru.

Albert Bohémier
(Vice-président)

L'AUBE À L'ENVERS

"L'AUBE À L'ENVERS"

a/s SFM
Case postale 145
St-Boniface 6, Manitoba

Rédacteur — Gilbert Morier
Administratrice — Louise Auger
Mise en page — Gilles Bonin
Equipe — Thomas Ivory, Robert Landry, Denise Gauthier, Ernest Sherstone.
Collaborateurs — Claude Blanchette, Albert Bohémier, Raymond Gauthier, Pierre Morier, N. G., I. M., Denise Beaudette, Irène Beaumont.

Votre budget 1970

Un moyen de gérer votre entreprise "famille", de rechercher l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Equilibre difficile à réaliser parce que précaire, soumis à des fluctuations. Mais gouverner, n'est-ce pas prévoir? Préparez (avec votre mari) le budget familial 1970 en fonction de demain. En cours d'année, vous serez appelés à faire des ajustements et, si vous commettez des erreurs, vous en tirerez les leçons pour le budget 1971.

Ressources

Inscrivez toutes les sommes d'argent qui entrent à la maison: salaire de monsieur, éventuellement le vôtre, la part de celui des enfants qui travaillent et vivent au foyer; les primes (heures supplémentaires, etc.); les allocations; les revenus personnels, pension, rente. N'omettez rien.

Prenez comme base de calcul le mois, la répartition des ressources (et des dépenses) sera plus facile. Si vos ressources ne sont pas fixes (profession libérale, artisan, par exemple), l'année 1969 vous servira de moyen d'évaluation.

Dépenses

Ici, les comptes sont plus difficiles à faire. Les dépenses sont très variables, quotidiennes, mensuelles, saisonnières; les périodes de vaches grasses alternent avec celles de vaches maigres. Le seul moyen de pallier ce déséquilibre, c'est la répartition des dépenses tout au long de l'année, mois par mois. Vous avez un point de comparaison: vos dépenses 1969 (si vous avez établi un budget). Il y a une foule de dépenses à faire en cours d'année, vous pouvez cependant les diviser en trois grandes catégories.

Les dépenses fixes

Le loyer, ou les traites à payer si vous êtes acquéreur de votre appartement; les impôts sur le revenu (et autres); les taxes; les assurances; les cotisations (mutuelles, etc.); les factures (eau, gaz, électricité: majorez les relevés de l'an dernier); le chauffage; le téléphone; les frais de scolarité et d'éducation des enfants; le salaire d'une aide ménagère, éventuellement); les abonnements (journaux, bibliothèque, etc); la voiture (assurance, garage; quant à l'essence, elle figurera dans les dépenses courantes); les crédits en cours (n'en envisagez pas de nouveaux tant qu'ils ne sont pas réglés); d'autres charges qui vous sont peut-être personnelles; n'oubliez pas la part du coeur (dons pour des oeuvres, aide, ne "rognez" pas sur ce poste, dut-il vous en coûter un petit sacrifice). Puisque ces dépenses sont obligatoires, et pour la plupart incompressibles, mettez tout de suite l'argent nécessaire à leur règlement (à la Caisse d'épargne ou à la banque). Faites payer d'office par leur intermédiaire gaz, électricité, les échéances, le téléphone, etc., et veillez à ce que votre compte soit toujours approvisionné en conséquence.

Les dépenses d'équipement

Quelles sommes d'argent devrez-vous leur consacrer? Toute la famille est ici concernée. Conviez les grands enfants à "participer". Vous prévoyez l'achat d'une machine à laver; votre mari, le remplacement de sa voiture; votre fils rêve d'un vélomoteur, etc. Il est impossible de satisfaire chacun, il faut donc faire un choix par ordre d'urgence. Etablissez la liste des frais à envisager: achats de vêtements, chaussures; renouvellement de l'équipement ménager (appareils, linge, etc.); aménagement de la maison (peintures, tentures, etc.). Monsieur, prenez conscience du trésor que vous possédez si votre femme sait "tout faire". Madame, évaluez-vous à leur juste valeur les talents de votre mari bricoleur? Dans les prévisions, n'oubliez pas les frais de maladie, les cadeaux, les loisirs, les vacances (ne les considérez pas comme un luxe, mais comme une dépense santé).

Et les économies? Si menues soient-elles, elles devraient figurer au chapitre prévisions.

Les dépenses courantes

Celles que nous faisons quotidiennement, sur lesquelles il faut veiller. De combien d'argent disposez-vous pour les faire? Vous avez mis de côté celui nécessaire au règlement des charges fixes, vous avez prévu les dépenses d'équipement, mais, chaque jour, il faut de l'argent pour vivre. Il faudra peut-être repenser et, si nécessaire, comprimer les prévisions s'il ne vous reste pas suffisamment de disponibilités; il faudra aussi apprendre à acheter, et réfléchir à une meilleure organisation.

Ces dépenses quotidiennes?

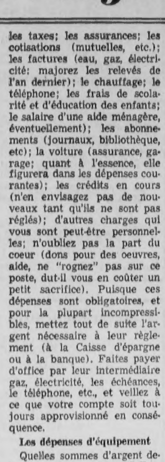
Les frais de nourriture: il n'est pas question de les réduire au détriment de la santé familiale; il est cependant possible de se nourrir aussi bien en dépensant moins. Nous méconnaissons trop souvent les principes d'une bonne hygiène alimentaire. La boisson (à contrôler sérieusement); les dépenses d'hygiène; l'entretien de la maison et des vêtements; le coiffeur (dans vos prévisions, pensez au casque séchoir, c'est un investissement rentable); les transports en commun; l'essence (reprenez l'excellente habitude de marcher); les livres (les livres de poche mettent leur prix à la portée de chacun; l'abonnement à une bibliothèque n'est pas onéreux); les cigarettes (de beaux jours de vacances s'envolent en fumée); les bricoles, ces petits "quelque chose" qui ne coûtent presque rien et qui souvent cessent si vite de plaire; ne vous refusez pas un petit plaisir, mais méfiez-vous de la menue monnaie qui file entre les doigts; l'argent de poche: à remettre à chacun en début de mois; n'oubliez pas les enfants.

Etablissez votre budget

Vous avez en main tous les éléments pour établir votre plan comptable: 1) charges fixes, 2) prévisions équipement et renouvellement et 3) dépenses courantes. Chaque soir, faites le total des dépenses de la journée (que vous avez notées au fur et à mesure). Un peu ennuyeuse au début, cette discipline porte ses fruits. Si vous avez dépensé aujourd'hui plus que prévu, redressez la situation demain. Inscrivez les dépenses sur votre livre de comptes par catégories (n'abusez pas des subdivisions, le travail serait long et fastidieux). Je vous conseillerai cependant l'emploi d'encres de couleurs différentes dans la colonne "viande" (en rouge), "poissons" (en vert), "volailles" (en bleu): par exemple: je gage que vous avez intérêt à multiplier les chiffres en bleu.

En fin de mois: faites le bilan. Vous avez noté d'une part le total de toutes vos rentrées (chapitre ressources). Vous avez reporté toutes vos dépenses: 1 + 2 +3. Que vous reste-t-il en caisse? Si le bilan se solde par un (=), vous êtes alertés. Attention le mois suivant!

En fin d'année: récapitulez en totalisant les opérations mensuelles. Cette expérience 1970 servira de base pour prendre un bon départ en 1971.





Q. — Je viens vous demander si quelqu'un connait la méthode pour fabriquer à domicile les jolis presse-papiers sous forme de boules de verre dans lesquelles il y a généralement des bonshommes de neige, et qui contiennent aussi une matière qui se dépose au fond de la boule lorsqu'elle est immobile mais qui donne l'apparence d'une tempête de neige quand on l'agite. J'aurais dû écrire plus tôt car si vous connaissez la "recette", j'en aurais fait pour les Fêtes. Merci — **Une abonnée.**

R. — Ces presse-papiers ne doivent pas être faciles à fabriquer chez soi. Ceux que j'ai vus dans les magasins étaient importés du Japon. Je crois que certains pays de l'Europe de l'Est en faisaient aussi l'exportation, il y a quelques années. Cependant, si un ami du Courrier avait des renseignements à fournir, je lui en serais très reconnaissante et les publierais immédiatement. Mes regrets de ne pas pouvoir vous aider.

☆ ☆ ☆

Q. — Le médecin vient de m'avertir que ma mère souffre d'une maladie incurable et qu'elle ne sera pas auprès de moi bien longtemps. Je me demande si je devrais lui révéler cette triste nouvelle. Je sais que "ses affaires sont en ordre", tant spirituelles que matérielles, et elle semble assez gaie. Elle parle souvent d'un nouveau logement. Un conseil, s'il vous plait. — **Peinée.**

R. — Laissez votre mère finir ses jours en paix. Vivez auprès d'elle en remerciant le Ciel pour chacun des jours qu'Il lui accorde. Parfois les pronostics, même ceux des médecins les plus compétents, sont trompeurs. S'il vous est possible, faites-lui plaisir et changez de logis.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous des personnes qui passent leur temps à se chercher des maladies dans des dictionnaires médicaux? — **Curieuse.**

R. — Je trouve qu'elles perdent leur temps et qu'elles ont une curiosité maladive. Si elles éprouvent des malaises, elles feraient mieux de consulter un médecin. C'est lui qui saura interpréter leurs symptômes correctement. De plus, elles finiront par devenir névrosées. J'espère qu'elles ne cherchent pas à se traiter elles-mêmes car alors elles risqueraient de se rendre vraiment malades.

☆ ☆ ☆

Q. — Ne croyez-vous pas qu'il est tout à fait convenable qu'un homme aide sa femme pour les travaux ménagers lorsque tous deux travaillent à l'extérieur? Mon mari et moi nous sommes mariés à 26 et 23 ans respectivement, il y a trois ans. Peu après notre mariage, sa compagnie l'a envoyé dans une autre ville et, étant bilingue, j'ai pu me trouver facilement une excellente situation. Ma mère est venue nous visiter récemment et elle m'a fait de durs reproches parce que je laissais mon mari passer l'aspirateur et "faire" les planchers. Nous lui avons expliqué que si nous désirions avoir des loisirs ensemble, il fallait que nous partagions la besogne. Elle n'a rien voulu entendre et prétend que je ne suis pas une femme véritable. Qu'en pensez-vous? — **Meurtrie.**

R. — Je trouve que la manière dont vous arrangez votre vie est la meilleure possible dans les circonstances et que votre mère a eu grandement tort de la critiquer. Si plus de jeunes couples vous imitaient, on ne verrait pas autant de mariages désunis. Quand tous deux travaillent ailleurs, il faut de l'entraide, car chacun rentre au foyer déjà fatigué. Ne vous en faites pas, qui sait, votre mère envie peut-être un peu, sans le savoir, le bon sens dont vous faites preuve.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous de personnes qui, dans un grand bureau, travaillent au ralenti afin de pouvoir faire des heures supplémentaires payées le double du tarif régulier? Merci. — **Honnête.**

R. — Je dirais qu'elles ont la conscience faussée et qu'elles manquent de justice envers leur employeur. Honnêtement, on doit donner sa juste mesure et faire son travail aussi bien et aussi rapidement que possible.

LOUISE

Les Femmes Athlètes

Les femmes athlètes des universités à travers le Canada pourront prochainement concourir pour la première fois pour les championnats nationaux. Des représentantes des quatre Associations Intercollégiales des Femmes Athlètes à travers le Canada se rencontrèrent récemment à Toronto pour former l'Association Athlétique Intercollégiale des Femmes Canadiennes (AAIFC).

Le nouveau groupe espère s'unir bientôt à l'Association Intercollégiale Canadienne qui, jusqu'à présent, ne s'occupait que des hommes athlètes.

Mlle Marilyn Russel, de l'Université de la Colombie-Britannique, présidente du nouveau groupe d'athlètes, a annoncé que l'AAIFC incitera sur la participation nationale intercollégiale des femmes pour les championnats au ballon-volant, à la natation, au plongeon et à la gymnastique durant l'année académique 1970 et au ballon-panier l'année suivante:

Mlle Bonnie Benson, du département d'Education physique de l'Université de Manitoba, a été choisie présidente par intérim d'un autre nouveau groupe qui prendra pour nom: l'Association des Directrices des Femmes Athlètes. Mlle Benson projette de tenir une réunion au début de mai afin de s'organiser pour que l'Association agisse comme conseillère de l'AAIFC.



BONNE ANNEE A TOUS! S'il existe une coutume commune à tous les Canadiens, quelle que soit leur origine ethnique, c'est bien celle d'offrir voeux de santé, de bonheur, de paix et de joie à leurs parents et amis le premier Jour de l'année. Malgré le froid et la tempête, les Canadiens ont continué à pratiquer cette heureuse coutume de visiter leurs connaissances le 1er janvier, de renouer d'anciens liens d'amitié et d'en créer de nouveaux et d'offrir à chacun santé et prospérité et "le paradis à la fin de vos jours", souhaits que nous offrons à nos lecteurs de la page féminine au début de l'année 1970. Bonne, sainte et heureuse année à chacun de vous!

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Une nouvelle pilule qui stimule la mémoire a été inventée. M. Wendell Jolley, professeur de chimie à l'université de Linda Loma, en Californie, a mis au point, après cinq ans de recherches, un comprimé baptisé "Ridaminol" qui, selon lui, stimule la synthèse de la protéine dans le cerveau et facilite les efforts de mémoire. Il a déclaré que le produit sera fabriqué au Mexique et qu'il sera bientôt en vente aux Etats-Unis.

• • •

On demandait à Sacha Guitry pourquoi il n'aimait pas les critiques.

— Le monde, répondit-il, est rempli de statues d'écrivains, de poètes, de musiciens: Avez-vous jamais vu une statue de critique?

✦ ✻ ✦

Si vous trempez vos nouveaux balais dans un seau d'eau chaude salée, vous augmenterez non seulement leur résistance mais aussi leur durée d'emploi. Un vrai petit miracle!

✦ ✻ ✦

Si vous achetez des bons oeufs frais chez le fermier, prenez soin, avant de les ranger au réfrigérateur, de marquer, d'une croix, les coquilles de l'ancienne réserve. Ainsi vous ne confondrez plus ceux qui sont frais avec les oeufs achetés précédemment. Vous emploierez ces derniers de préférence, pour la cuisson.

✦ ✻ ✦

Pour faire du beurre au persil, il suffit de ¼ de tasse de beurre mou, 1½ c. à table de persil émincé et ½ c. à thé de jus de citron.

✦ ✻ ✦

Un voyageur, furieux, interpelle le chef de gare:

— Je me demande, clame-t-il, à quoi peut bien servir l'indicateur des chemins de fer... Mon train a une heure de retard!...

— Ben, fait le chef de gare, comment le sauriez-vous... sans l'indicateur?...

✦ ✻ ✦

Si l'enfant, qui va à la maternelle, ne sait pas encore lire son nom, pour qu'il reconnaisse tout le matériel qu'il utilise, faites développer plusieurs copies de sa plus récente photo et collez-les sur sa boîte de crayons à colorier, cahiers, etc. En rangeant tous ses effets dans son sac, il retrouvera tout ce qui lui appartient facilement.

✦ ✻ ✦

— Si chacun savait ce que chacun dit à chacun sur chacun, personne ne parlerait plus à personne.

(Gabriel Hanotaux)

✦ ✻ ✦

Il existe un pin noueux que les botanistes estiment vieux de 4,600 ans et qui poussait déjà depuis 16 siècles quand le roi David écrivit les Psaumes. Ce premier végétal ayant l'apparence d'un arbre est apparu sur la terre il y a environ 400 millions d'années.

✦ ✻ ✦

Deux marins bavardent sur le pont avant d'aller se coucher:

— Tu sais, dit l'un, il faut que je te raconte quelque chose de drôle. La femme de Pierre a eu des triplés, juste après avoir lu "Les Trois Mousquetaires".

— Nom d'un sabord! s'exclame l'autre en pâlissant. Quand je l'ai quittée, la mienne était en train de lire "Naissance d'une Nation".

L'esprit tranquille en voyage avec des enfants

Les parents qui voyagent avec de jeunes enfants ont cette inquiétude constante de vérifier si le petit suit toujours. Il arrive parfois qu'un enfant se perde à la suite d'une distraction ou d'une minute d'inattention. L'enfant qui se retrouve seul dans un endroit inconnu, risque de s'alarmer et de ne pouvoir donner à ceux qui le trouvent les renseignements pouvant aider à son identification. Un excellent moyen, fort simple d'ailleurs, est de lui épingler sur son manteau ou à l'intérieur de son gilet, une simple étiquette de bagage, sur laquelle on inscrit son nom, celui des parents, la destination, le numéro du vol, s'il s'agit de voyage en avion, la prochaine étape, et l'hôtel où les parents doivent séjourner. Cela évitera toute une série de recherches et fera gagner un temps précieux.

Les vendeuses des grands magasins ne "chôment" pas après le fêtes

La période des grandes bousculades d'avant Noël, dans les grands magasins, loin d'être terminée, se continue de plus belle.

Il y aura toujours les échanges de cadeaux et les "magasineuses" averties qui, elles, savent profiter des aubaines offertes par les marchands désireux de faire place aux nouveautés.

Au cours de notre randonnée dans les grands magasins, nous apprenons qu'autrefois les gens se précipitaient dès le lendemain de Noël pour échanger les cadeaux, parce qu'alors il était bien spécifié sur les factures que la marchandise devait être retournée "dans les trois jours".

Maintenant, il n'est plus question de délai, ce qui permet d'attendre les grands soldes qui commencent vraiment après le Jour de l'An.

Cependant, avec l'avènement des cartes de crédit, un nouveau problème se pose pour l'échange des cadeaux. Par exemple, une dame veut échanger un magnifique déshabillé qu'elle a reçu en cadeau — parce que la taille est trop grande — et, ne pouvant pas en trouver un autre qui lui convient demande le remboursement. Comme elle n'a pas de facture, la vendeuse lui explique qu'elle peut obtenir un crédit, mais non l'argent, car elle doit vérifier si l'achat a été effectué sur une carte de crédit; dans le cas échéant, le montant est crédité au compte de l'acheteur, ce qui... cause bien des déceptions.

Au royaume des aubaines

Une maman se promène avec un carrosse rempli de jouets: "Chez nous, explique-t-elle à la vendeuse, nous prolongeons la joie des fêtes. A Noël les enfants reçoivent les cadeaux offerts par les grands parents, les oncles et les tantes. Et moi, je profite des rabais d'après Noël pour acheter les jouets, car ma famille est nombreuse et mon budget restreint. Ainsi les enfants sont heureux de recevoir quelques cadeaux à Noël et, anticipent la vraie fête, qui pour moi, est le Jour de l'An, parce que j'aime cette vieille tradition".

Une autre dame cherche des occasions au comptoir des bibelots. "Moi, je profite des soldes pour acheter l'objet rare que j'offrirai... à Noël prochain.

Après la période des fêtes, des soldes, l'on pensera aux beaux atours printaniers. Ainsi va le commerce et... notre argent.

Lyse Rossignol

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Méprise

PAR EDOUARD DE KEYZER

Reproduite avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 7

— Mais non! Pas toujours! Seulement quand on m'inspire!

Le wagonnet partait à toute vitesse, traversait un vallon, atteignait les bois.

— Le câble est tendu sur une pente très raide, et les roulettes sont toutes petites... Bien des femmes doivent avoir le coeur serré. Mais vous êtes habituée à tout.

S'il avait su qu'elle n'était jamais montée dans un téléférique, et qu'un télésiège lui paraissait une horrible source de vertige... Ce fut enfin leur tour. Un monsieur qui occupait la troisième place la céda galamment.

— Je prendrai le prochain, Madame. Je m'incline devant les jeunes mariés.

Monique rougit violemment et fut reconnaissante à Hector de ne pas rire. Tournant le dos au panorama, elle suivit à droite et à gauche le défilé des cimes d'arbres et des rochers.

— Vous verrez tout à l'heure; c'est très beau.

De la gare terminus, toute en charpente brute, ils durent gravir un sentier ombragé dont les lacets les menèrent en dix minutes au grand soleil, à la découverte soudaine du plateau.

— Oh! fit Monique en se retournant.

Il la considéra avec surprise. Elle avait déjà vu des sites autrement renommés! Son exclamation d'extase avait quelque chose de tellement spontané qu'il se sentit ému.

— Gaétane, murmura le jeune homme au bout de quelques instants.

— C'était si beau, répondit-elle. Je ne prévoyais pas . . .

— Oui. Très différent des points devenus célèbres depuis tant d'années. Je préfère cent fois ceci au Righi dénudé, à ses horizons étendus. Savoir qu'on aperçoit les lointains jusqu'à Zurich ne me touche pas comme ce tableau coloré, verdoyant. N'est-ce pas votre avis?

— Evidemment, répondit-elle du bout des lèvres.

Il se mit à parler de cette Suisse qu'il aimait, et bientôt il parla d'elle, sans avoir même cherché une transition plus ou moins valable. Il évitait de lui poser des questions, et elle ne dut pas accumuler les mensonges pour lesquels elle n'était pas préparée par son caractère. Comme il l'avait promis, il s'abstint de discourir sur l'amour, mais elle connut la tendresse qu'il vouait à sa mère; il raconta comment il la taquinait, comment elle feignait de se mettre en colère et comment ils s'entendaient mieux, beaucoup mieux, que des complices. Il s'étendit aussi sur ses études, son ambition, et peu à peu, elle se sentit en confiance auprès de ce grand garçon solide; il lui parut franc, loyal, bien mûri par ses cours et par ses lectures, dépourvu d'ostentation.

Lorsqu'il évoqua le sport, il le fit sans jactance. Il l'aimait pour le plaisir et détestait l'esprit de compétition. Elle répondait peu de chose.

— Je ne suis pas un champion, comme vous, dit-il enfin. Personne ne songe à me regarder, à m'applaudir. Je me contente de sembler un assez bon amateur, qui n'excelle en rien.

"Quand rentrez-vous à Paris?", questionna-t-il tout à coup.

Elle fut prise de court parce qu'elle était retournée à l'admiration du paysage.

— Mais . . . Je ne sais pas . . . En novembre, peut-être.

— C'est que je voudrais pouvoir me raccrocher à des jours, des lieux. Ne pas attendre que la saison du ski vous emporte vers Gstaad ou vers Cortina.

— Oh! A Paris, on se rencontre toujours.

— C'est vrai, après tout. Vous ne sortez pas de deux ou trois arrondissements.

Elle baissa les yeux . . . Deux ou trois arrondissements. Observation exacte. Seulement ce n'était pas les mêmes.

— Montons! s'écria-t-il. Allons chercher des gentianes.

Il la précéda vers un sentier que les touristes n'avaient pas choisi. Il connaissait les lieux, lui! . . . Elle le suivait légèrement, en s'essoufflant un peu. Manque d'habitude. Elle se força: Gaétane de Villemasse devait être accoutumée aux ascensions, puisqu'elle pratiquait tous les sports.

Ils atteignirent bientôt un coin où personne ne se montrait. Les voyageurs avaient cherché d'autres endroits, moins enfermés, plus facilement accessibles. Mais ici les gentianes étaient partout, épanouies. Il n'y avait qu'à se baisser. Monique se mit tout de suite à les cueillir. Il l'aidait, avait tiré une ficelle de sa poche.

— Vous avez pensé à tout!

— Cela vient tout seul, à cause de vous.

Il s'arrêta, tendit la botte qu'il avait déjà réunie:

— Après tout, pourquoi ne m'appelez-vous pas Hector? . . . C'est mon nom! Moi, je vous dis Gaétane!

— Je ne vous le proposais pas, répliqua-t-elle sans le regarder.

— Est-ce convenu? Remarquez que je ne demande qu'une autorisation transistoire . . . à titre précaire . . . Une fois à Paris ou bien dans des stations de luxe, je me contenterai très bien du "Monsieur" conventionnel, et si vous l'exigez, je ne vous appelerai plus Gaétane. D'accord?

Elle hésita quelques instants:

— Non . . . Pas encore . . . je préfère . . .

— Vous avez dit: pas encore, lança-t-il en agitant les mains au-dessus de sa tête d'un air tout à fait jeune, presque enfantin. Un reste de son adolescence, sans doute . . . Vous avez dit pas encore! Cela signifie dans une semaine . . . dans trois jours . . . peut-être demain . . . Quand ferons-nous une autre balade?

Elle enserrait une énorme brassée bleu de roi, la pressait contre elle. Il la lui enleva pour la lier, déclara qu'il la porterait lui-même.

— J'enrage en pensant que ce fichu chauffeur va vous attendre à Brunnen et que nous sommes esclaves de l'heure.

Ils redescendirent à regret vers la petite station. Une douzaine de voyageurs les précédaient. Lorsque ce fut leur tour de monter dans le wagonnet, Hector dit seulement:

(à suivre)

Vol. 57—No 38

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de FERNAND-JOSEPH BAZIN, du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, en la Province du Manitoba, fermier, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées sous forme de déclaration assermentée à l'étude des soussignés, Chambre 304, Edifice Montréal Trust, 213, avenue Notre-Dame, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 27 janvier A.D. 1970.

Noté à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de décembre 1969.

GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, LAFRENIERE, ROY & WALSH,
Procureurs de l'Administrateur.

Le bilinguisme dans l'administration fédérale . . .

(Suite de la première page)

l'usage, courant dans nombre de ministères fédéraux, de traduire d'office lettres et documents rédigés en français; b) que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour encourager le développement des cours de traduction dans les universités; c) que le gouvernement élargisse et accélère son programme d'aide financière aux étudiants en traduction.

15. Nous recommandons que la pratique de la rédaction en français soit favorisée et qu'on mette fin à l'usage actuel de l'administration fédérale selon lequel les textes sont presque toujours rédigés en anglais puis traduits.

16. Nous recommandons que les représentants des universités et des gouvernements fédéral et provinciaux entament des pourparlers en vue de donner de l'expansion aux programmes d'enseignement et de recherche en administration publique.

17. Nous recommandons que les efforts récents du gouvernement fédéral pour recruter du personnel qualifié en France et dans les autres pays francophones soient intensifiés et accrus.

18. Nous recommandons que le recrutement pour les ministères, les sociétés de la Couronne et autres organismes fédéraux comporte des contacts plus directs entre fonctionnaires supérieurs d'une part et agents de placement, professeurs et étudiants des universités francophones d'autre part.

19. Nous recommandons: a) que dans l'examen et la sélection des candidats pour les ministères, les sociétés de la Couronne et autres organismes fédéraux, on tienne compte des particularités linguistiques et culturelles des postulants francophones et anglophones; b) que les interviews et les examens relatifs au recrutement, à la notation et à la promotion des francophones soient confiés à des fonctionnaires possédant bien le français, et qu'ils aient lieu en français, sauf si le candidat ou l'employé opte pour l'anglais.

20. Nous recommandons: a) que la pratique du roulement du personnel dans la fonction publique soit modifiée de façon à comprendre les déplacements d'un milieu linguistique à l'autre pour ceux qui possèdent les connaissances requises en matière de langue; b) que la formation dispensée par la fonction publique offre les mêmes possibilités en français qu'en anglais.

21. Nous recommandons un régime d'indemnités couvrant les frais des études élémentaires et secondaires des enfants, dans le cas de fonctionnaires francophones ou anglophones qui acceptent d'être affectés à une région du Canada dépourvue de moyens d'enseignement appropriés en leur langue.

22. Nous recommandons la création d'un Office des langues de la fonction publique. Ce nouvel organisme sera chargé des tâches suivantes: a) concevoir, mettre en oeuvre et maintenir le bilinguisme institutionnel; b) jouer le rôle d'un guide du gouvernement dans son ensemble, et d'un animateur auprès de chacun des éléments de la fonction publique: ministères, sociétés de la Couronne et autres organismes fédéraux; c) coordonner, faciliter et contrôler l'activité des services linguistiques des ministères; d) définir la place et le rôle de la traduction; e) assurer en permanence la recherche sur le programme du bilinguisme institutionnel et apprécier les résultats de ce programme.

23. Nous recommandons qu'au sein de chaque ministère, société de la Couronne ou autre organisme fédéral, un service linguistique, relevant directement du sous-ministre ou du titulaire d'un poste équivalent, soit créé et chargé de concevoir, mettre en oeuvre et maintenir un régime de bilinguisme institutionnel, et de remplir, au sein du ministère, les fonctions attribuées à l'Office des langues de la fonction publique.

24. Nous recommandons que les attributions du "Commissaire des langues officielles" soient interprétées comme embrassant les droits linguistiques des fonctionnaires.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Avez-vous tous pris vos résolutions du Nouvel An? Espérons que l'une d'elles est d'être plus assidus aux assemblées. Que pensez-vous de 1969? Est-il possible de mieux faire en 1970?

Pour le 25 janvier, il y a la Grande Partie de Cartes que le frère Simard nous organise. Il y aura aussi visite aux vieillards de l'hôpital Taché. La date n'a pas encore été fixée.

N'oubliez pas l'élection de l'exécutif du Club St-Michel qui aura lieu bientôt. Pensez à des candidats possibles.

J'espère que le temps des fêtes ne sera pas assombri par trop d'accidents.

Après-Tout

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

38-220-38P.

La Société canadienne pour la Santé mentale remercie ses aides bénévoles

La Société canadienne pour la Santé mentale, section manitobaine, a organisé cinq fêtes de Noël pour les membres de son Centre de réadaptation sociale. Plus de 400 personnes y ont assisté. On y a servi des rafraichissements, distribué des cadeaux et présenté des spectacles.

La Société désire exprimer sa profonde gratitude aux organisations suivantes: la CWL (St. Bernadette's-Parc Windsor), la B'Nai Brith de Garden City, la CWL, de Holy Redeemer, les Dames de St-Joseph-the-Worker, la CWL de St-Gérard, la CWL de St-Emile.

Des remerciements spéciaux sont dus à Flossie Erwin et à sa troupe talentueuse pour la représentation lors de la fête du 15 décembre.

Deux fêtes eurent lieu à l'occasion de Noël, à l'hôpital pour les maladies mentales de Selkirk. Cinq cents patients y participèrent et on distribua 900 cadeaux, dons des citoyens du Manitoba, à ces mêmes patients le matin de Noël.

Prière à Marie, Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

38-219-38C.

EN CE QUI CONCERNE LA LOI DES SERVICES PUBLICS

ET EN CE QUI CONCERNE LA DEMANDE DE PLAINS-WESTERN GAS (MANITOBA) LTD., POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE BASE UNIQUE DE TARIF POUR SON SERVICE DE GAZ DANS SES REGIONS SPECIFIEES AU MANITOBA.

AVIS EST DONNE par les présentes que Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd., (la "Compagnie") a fait une demande à la Commission des services publics d'émettre une ordonnance permettant à la Compagnie de grouper

(a) **toutes ses régions autorisées de service de gaz naturel dans la province du Manitoba avec**

(b) **certaines autres régions, qui pourraient, entre le 1er janvier et le 10 février 1970, avec l'approbation de la Commission des services publics, recevoir la permission de faire de la distribution et la vente du gaz naturel,**

afin d'établir une base unique de tarif qui servirait à régulariser les taux.

La demande ci-dessus mentionnée sera entendue par la Commission des services publics lorsque la Commission résumera son enquête publique et sa revue de tous les aspects du fonctionnement du service public de la Compagnie au Manitoba, commençant à 10 h du matin, le 10 février 1970, à **l'Auditorium, Canadian Inn, à Brandon, Manitoba.**

Toute personne désirant faire des représentations en ce qui concerne ladite demande de la Compagnie sera entendue.

F. C. Tapley, secrétaire,
The Public Utilities Board.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451

Pour la semaine du 22 au 26 décembre 1969

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	71.6	71.6	71.6		
C.W. No 3	68.2	68.2	68.2		
Fourrage No 1	67	67	67		
Fourrage No 2	64	64	64		
Fourrage No 3	61	61	61		
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	113.2	113.2	113.2		
C.W. No 3 6 rangs	111.2	111.2	111.2		
Fourrage No 1	100	100	100		
Fourrage No 2	98	98	98		
Fourrage No 3	95	95	95		
SEIGLE —					
C.W. No 2	108.2	108	108⅜		
C.W. No 3	102.6	102.4	102⅞		
C.W. 2 rej.	104.2	104	104⅜		
C.W. No 4	81.2	81	81⅛		
Ergot	79.6	79.4	79⅞		
Sur voie net	107.2	107.4	107⅞		
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Janvier	282.6	286	286.4		
Mars	271	274.6	274		
Mai	265⅞	266⅜	266.2		
Juillet	263.2	263.6	263		
AVOINE —					
Décembre	71.2	71.2	71.2		
Mai	73.4	73⅜	73⅜		
Juillet	74.2	74.2	74.2		
Octobre	74.2	74.2	74.2		
ORGE —					
Décembre	103.4	103.4	103.4		
Mai	106.2	106⅛	106.2		
Juillet	106⅞	106⅞	106⅞		
Octobre	106.4	106⅜	106⅜		
LIN —					
Décembre	274.2	276.2	276⅜		
Mai	285.2	286.6	287⅛		
Juillet	285.4	286⅜	286.4		
Octobre	289	289	289.2		
Novembre	288.4	288.4	288.4		
SEIGLE —					
Décembre	107.6	107.4	107⅞		
Mai	114.4	114.4	114⅞		
Juillet	114⅝	114	114⅝		

La commission scolaire de Gravelbourg

désire aussitôt que possible un instituteur ou institutrice bilingue pour classe de 6e année.

Salaire selon échelle.

S'adresser en donnant qualifications et références à:
A.-H. Lepage, sec.-trés.,
Gravelbourg, Sask.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

Département du Trésorier

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Escompte pour paiement anticipé des taxes

En vertu du règlement no 4729 de la Cité de St-Boniface, je suis autorisé à émettre et à vendre des certificats de paiement anticipé des taxes d'une valeur de $10.00 et de tous ses multiples, pendant le mois de janvier 1970.

Ces certificats de paiement anticipé seront émis et vendus à un escompte de trois pour cent (3%) et seront acceptés à leur valeur nominale mais ne peuvent être utilisés qu'en paiement des taxes foncières ou des taxes d'affaires imposées durant l'année 1970.

J. L. Chale — Receveur des impôts

Exemple

Montant du certificat requis	$100.00
Escompte (3%)	3.00
Montant payable	97.00

Les chèques ou mandats de poste doivent être payables à la Cité de St-Boniface. Les paiements doivent être reçus au bureau des taxes le ou avant le 31 janvier 1970.